

Majeure Alternative Management

---

## **Mémoire de recherche**

Sous la direction de Pierre-Yves Gomez, professeur à l'EM Lyon et directeur de l'Institut Français de Gouvernement des Entreprises (IFGE)

# **Le développement durable : une utopie nécessaire ?**

**Libéralisme et développement durable**

Yann Auger

Septembre 2009

« L'écologie est subversive car elle met en question l'imaginaire capitaliste qui domine la planète. Elle en récuse le motif central selon lequel notre destin est d'augmenter sans cesse la production et la consommation. Elle montre l'impact catastrophique de la logique capitaliste sur l'environnement naturel et sur la vie des êtres humains. Cette logique est absurde en elle-même et conduit à une impossibilité physique à l'échelle de la planète puisqu'elle aboutit à détruire ses propres présuppositions. »

Cornelius Castoriadis (2005: 237)

« Nous détruisons la beauté des campagnes parce que les splendeurs de la nature, n'étant la propriété de personne, n'ont aucune valeur économique. Nous serions capables d'éteindre le soleil et les étoiles parce qu'ils ne rapportent aucune dividende. »

John Maynard Keynes (In Maris, 2003 : 95)

« L'opposition entre deux visions différentes de l'écologie marque un clivage fondamental à l'égard de la société et de l'homme. La vision positive et humaniste que je défends est celle d'une société de liberté, de libre entreprise et de progrès constant, pas de celle d'une réglementation pesante et d'un Etat omniprésent décidant à la place du citoyen. C'est surtout celle d'une vision optimiste de l'homme qui sait s'adapter à son environnement constamment changeant, et dont le ressort du progrès est dans l'innovation et l'optimisme et non la punition et la peur. »

Claude Allègre

« Un des signes les plus nets du déclin de l'intelligence critique est l'incapacité d'un nombre croissant de contemporains à imaginer une figure de l'avenir qui soit autre chose que la simple amplification du présent. »

Jean-Claude Michéa (2006 : 87)

« Le monde n'est pas une nursery. »

Sigmund Freud (1989 : 221)

# SOMMAIRE

<b>I. Démarche de recherche</b> .....	<b>7</b>
1. Question de recherche .....	7
2. Hypothèse a priori .....	7
3. Méthodologie .....	8
<b>II. Section théorique : le développement durable aujourd'hui, une notion liberale ?.....</b>	<b>10</b>
<i>Prolégomènes : qu'est-ce que le développement durable ?</i> .....	10
1. Eléments de philosophie libérale .....	16
A. La liberté dans la pensée libérale .....	16
<i>Les fondements théoriques de la liberté individuelle</i> .....	16
<i>Le gouvernement des libertés</i> .....	18
<i>Le rôle de la propriété, du travail, et de l'entrepreneur</i> .....	19
<i>Les garde-fous de la liberté : marché et démocratie</i> .....	21
B. L'idéal de neutralité : la technologie comme idéologie politique .....	23
<i>L'indispensable neutralité</i> .....	23
<i>Les technologies du libéralisme (1) : la démocratie</i> .....	25
<i>Les technologies du libéralisme (2) : le marché</i> .....	27
<i>Le paradoxe de la neutralité</i> .....	31
C. Une relation particulière à la nature et à la science .....	34
<i>La propriété : l'accaparement dans un monde d'abondance</i> .....	34
<i>L'économie politique et la nature : une déconnexion progressive</i> .....	36
<i>Rationalisation de la nature et physique sociale</i> .....	37
D. La justification morale du libéralisme .....	39
<i>Les fondements du progressisme libéral</i> .....	40
<i>Le libéralisme, doctrine sociale</i> .....	42
<i>Conséquentialisme et détour de production</i> .....	44

2.	Le développement durable, continuité du libéralisme .....	47
A.	Concilier liberté et protection de l'environnement ? .....	47
	<i>De la gouvernamentalité environnementale</i> .....	48
	<i>L'économie de l'environnement, ou comment orienter les libertés individuelles vers la métamorphose durable</i> .....	49
	<i>Démocratie participative et parties prenantes</i> .....	52
B.	Morale individuelle, neutralité collective ? .....	55
	<i>Le marché du développement durable et l'harmonie des intérêts</i> .....	55
	<i>L'individu responsable et ses paradoxes</i> .....	60
	<i>Le rejet de toute définition collective d'une norme du suffisant</i> .....	71
C.	De la domination complète de la nature à la foi aveugle dans la science.....	74
	<i>Prise en compte de la rareté et rationalisation de la nature</i> .....	74
	<i>Le scientisme, seule issue du développement durable, car seule issue du libéralisme</i> .....	79
D.	Le grand récit du développement durable et ses incohérences.....	82
	<i>La métamorphose durable, continuation du libéralisme</i> .....	82
	<i>Les contradictions de la métamorphose durable</i> .....	87
<b>III.</b>	<b>Section empirique : synthèse de l'enquête</b> .....	<b>98</b>
1.	Profil des répondants.....	98
2.	Analyse des résultats .....	99
A.	Analyses descriptives .....	99
	<i>Le développement durable, entre réglementation et initiatives spontanées</i> .....	99
	<i>Le développement durable est-il « moralisateur » ?</i> .....	106
	<i>Une vision particulière de la nature</i> .....	107
	<i>Optimisme, croissance et technologie</i> .....	110
B.	Analyse statistique .....	117
	<i>Analyse des corrélations</i> .....	117
	<i>Factorisation</i> .....	120

C. Les limites de l'étude.....	126
<b>IV. Conclusion .....</b>	<b>127</b>
<b>Annexes.. .....</b>	<b>130</b>
1 – Questionnaire.....	130
2 – Matrice des corrélations.....	133
<b>Bibliographie.....</b>	<b>137</b>

## **PRESENTATION DU MEMOIRE**

Ce mémoire est composé de quatre parties.

Dans la première, nous présentons notre question de recherche, l'hypothèse que nous proposons pour y répondre, ainsi que la méthode d'enquête utilisée afin de valider ou invalider cette hypothèse.

La deuxième partie, la plus longue, est la section théorique de notre recherche. Elle confronte les grands thèmes du libéralisme, tant politique qu'économique, au développement durable tel qu'il est conçu et partiellement mis en œuvre aujourd'hui.

La troisième partie du mémoire présente et analyse le travail d'enquête mené, sous forme d'un questionnaire. Les réponses obtenues lors de l'administration de ce questionnaire permettent d'interroger la pertinence de l'hypothèse.

Enfin, la dernière partie tente de résumer brièvement les résultats de la recherche.

# **I. DEMARCHE DE RECHERCHE**

Notre démarche est hypothético-déductive : à la suite de la formulation de la question et de l'hypothèse de recherche, nous commencerons par préparer le travail d'enquête en établissant le cadre théorique de notre recherche à partir duquel nous pouvons formuler notre hypothèse sur le sens du développement durable. A la suite de ce travail exploratoire, nous confronterons l'hypothèse *a priori* aux résultats de l'enquête, ce qui nous permettra de statuer quant à la question posée.

## **1. QUESTION DE RECHERCHE**

Le développement durable, tel qu'il est conçu théoriquement et partiellement mis en œuvre aujourd'hui, marque-t-il une rupture avec le libéralisme, idéologie dominante des sociétés occidentales contemporaines, ou poursuit-il son développement idéologique et économique ?

## **2. HYPOTHESE A PRIORI**

Nous postulons que la conception actuelle du développement durable, tant dans ses aspects théoriques qu'opérationnels, ne marque en rien une rupture avec la philosophie libérale qui imprègne nos sociétés modernes.

Au travers de cette hypothèse, il ne s'agit pas, pour nous, d'affirmer que le développement durable est une *notion libérale*, mais plutôt de chercher à élaborer une grille d'analyse permettant de comprendre en quoi la critique écologique peut, dans l'ensemble, être « récupérée » par le libéralisme – au risque, peut-être, de dénaturer le discours écologiste, et donc de proposer une réponse insuffisante aux nouveaux enjeux environnementaux et sociaux auxquels le monde est confronté.

### **3. METHODOLOGIE**

Pour valider cette hypothèse, nous proposons une double démarche, théorique, puis pratique.

La section théorique de ce mémoire sera composée de deux grandes parties.

Dans la première, nous présenterons, indépendamment de la question du développement durable, les grands traits de la philosophie libérale. Au-delà des désaccords, parfois majeurs, entre les différents courants qui la composent (auxquels nous serons parfois amené à faire référence), nous essaierons de présenter la pensée libérale dans son unité. Pour cela, nous proposons les quatre vecteurs d'analyse suivants, qui donneront lieu à autant de sous-parties :

- La liberté, fondement de la philosophie libérale
- L'idéal de neutralité : la technologie comme idéologie politique
- La relation particulière des libéraux à la nature et à la science
- La légitimation morale du libéralisme

Les deux premières sous-parties, portant sur la liberté et sur la neutralité, constituent deux moyens différents de présenter la philosophie libérale, deux clés d'entrée spécifiques. Ce *parti-pris analytique* génèrera quelques redondances, inévitables pour la clarté du propos et nécessaires à la segmentation, difficile, de la pensée libérale en grands thèmes. Nous essaierons de limiter ces doublons autant que faire se peut.

La seconde partie de cette section théorique reprendra la même structure : il s'agira de confronter une à une ces grandes caractéristiques de la philosophie libérale à la notion de développement durable et éventuellement à ses formes opérationnelles. Ici, l'argumentation restera principalement théorique, mais pourra également faire appel à quelques éléments factuels. Cette démarche nous amènera, par souci de simplification méthodologique, à regrouper sous la bannière du développement durable des auteurs, des idées et des pratiques très différentes.



Enfin, nous jugerons des résultats de notre enquête à l'aune, une fois encore, de cette segmentation théorique en quatre sous-parties.

Notre enquête est essentiellement composée de l'analyse des réponses données à un questionnaire, proposé à un échantillon d'acteurs du développement durable. Nous avons ainsi interrogé 156 personnes, sur la base d'une vingtaine de questions. L'analyse des résultats de l'enquête donnera lieu à un traitement statistique à l'aide du logiciel SPSS.

La bibliographie fournie à la fin de ce document permettra au lecteur de prendre connaissance des auteurs et des ouvrages qui nous ont guidé dans notre réflexion théorique, tant sur la philosophie libérale que sur la notion de développement durable. En ce qui concerne la première, on retrouvera essentiellement le philosophe Jean-Claude Michéa, les philosophes Pierre Dardot et Christian Laval, l'économiste Albert Hirschman, ainsi que l'économiste Pierre-Yves Gomez, directeur de ce mémoire de recherche. Les principales références sur le développement durable et ses critiques sont, notamment, l'économiste et anthropologue Serge Latouche, les pionniers de l'écologie politique tels qu'Ivan Illich et Jacques Ellul, tout comme les économistes de l'environnement. A la croisée de ces deux chemins, l'œuvre du philosophe et économiste critique André Gorz, lui aussi pionnier de l'écologie politique, a constitué une ressource intellectuelle extrêmement précieuse.

## **II. SECTION THEORIQUE : LE DEVELOPPEMENT DURABLE AUJOURD'HUI, UNE NOTION LIBERALE ?**

### *Prolégomènes : qu'est-ce que le développement durable ?*

L'Homme entretient avec la nature une relation tout à fait particulière : il en est à la fois une partie comme une autre et l'être qui la domine, qui l'aménage, qui la fait fructifier depuis des siècles. Une très rapide histoire des interactions entre l'humanité et la nature nous montre que le premier basculement a lieu au moment de la « Révolution Néolithique » (pour reprendre le concept forgé par l'archéologue Vere Gordon Childe), aux alentours de -8 000 ans avant notre ère, alors que les hommes, jusque-là chasseurs-cueilleurs, inventent l'agriculture, l'élevage et se sédentarisent. Cette date marque le coup d'envoi du processus progressif de rationalisation, d'encadrement et d'exploitation de la nature. Mais cette domination demeure mesurée pendant des millénaires. Parfois divinisée<sup>1</sup>, la nature reste, bien souvent, crainte.

La perspective commence de s'inverser avec les pensées grecques, puis avec les religions monothéistes. Alors que les penseurs grecs tentent de donner un fondement rationnel à la pensée de la nature, les monothéismes affirment explicitement leur anthropocentrisme. Celui-ci est consubstantiel de leur pensée : l'homme occuperait une place privilégiée dans la nature, place qui lui confère non seulement une certaine responsabilité vis-à-vis d'elle, mais aussi le droit d'en disposer à sa guise – toutefois *dans la mesure où cela sert le bien commun*.

Ce n'est qu'avec la Modernité, puis avec la Révolution Industrielle, qu'une nouvelle rupture, peut-être aussi importante que la Révolution Néolithique, s'opère, sous les effets, entre autres, de la *science moderne*, qui se distingue, notamment, par le rôle de l'expérimentation et du raisonnement pur, mais aussi et surtout par sa prétention à régir de plus en plus d'aspects de la vie des hommes, si bien qu'elle tend à devenir une véritable *idéologie* (comme l'a montré Jürgen Habermas (1990))<sup>2</sup>. Si, autrefois, la nature était souvent « la plus forte », ou à tout le moins, inspirait la crainte, les avancées rapides de la science moderne permettent d'accélérer radicalement sa domestication. Beaucoup de phénomènes, jusque-là mystérieux pour les hommes, trouvent une explication rationnelle, au point que certains se demandent si la croyance fondée sur le caractère absolue de la connaissance scientifique ne va pas évincer toute autre croyance. La rationalisation et l'exploitation de la nature à *grande échelle* repose alors sur une double condition : d'une part la compréhension

---

<sup>1</sup> Au temps du polythéisme, mais pas uniquement : les doctrines panthéistes font également de la nature une forme de divinité.

<sup>2</sup> Les dates entre parenthèses renvoient systématiquement aux dates de parutions des éditions citées. Les dates de première publication sont indiquées entre crochets dans la bibliographie, en fin de document.

progressive des lois naturelles (révolution « physique »), et d'autre part *la pensée de la nature comme ressource, et non plus comme un cadre de vie dont on est solidaire* (changement de paradigme métaphysique et eschatologique). Le « travail » est, plus que jamais, cette activité à travers laquelle l'Homme transforme la nature, transforme le monde sensible pour l'adapter à ses besoins. Si les hommes l'ont souvent crainte pendant des siècles, ou ont, au moins, réglé leurs activités en fonction de ses lois immuables, c'est maintenant la nature qui doit être adaptée, transformée et mise à profit. C'est donc elle qui devrait désormais, si elle était un être vivant, craindre les hommes.

Le *mode de développement* que l'humanité a adopté à partir de la Révolution Industrielle du 18<sup>ème</sup> siècle a en effet semblé, au fur et à mesure de sa croissance, de son expansion et de son extension géographique, de plus en plus dommageable pour « l'environnement », tant en termes de prédation des ressources naturelles que de pollutions, ou encore de menaces sur la survie de nombreuses espèces. L'état des lieux est alarmant : les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités humaines vont provoquer, au cours du 21<sup>ème</sup> siècle, un réchauffement global de la planète, compris entre 1,4° C et 6,4° C, d'après les prévisions du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat). Au-delà de 2° C, les conséquences sont largement imprévisibles, et seront probablement incontrôlables, nous dit la plupart des scientifiques. Il est, en tout cas, reconnu que les catastrophes « naturelles » vont se multiplier, que le niveau des mers va s'élever jusqu'à menacer des pays entiers (Bangladesh, Pays-Bas...) et certaines îles (Maldives...), que les réfugiés climatiques vont se compter en dizaines voire en centaines de millions, que le rythme de l'extinction des espèces, déjà bien supérieur au rythme naturel<sup>1</sup>, va continuer de s'accroître... On sait par ailleurs que les ressources naturelles s'épuisent rapidement : aux rythmes de consommation actuels, il resterait quelques décennies de pétrole, de charbon, de gaz naturel, de platine, de fer, de nickel, de cuivre, de plomb, de lithium, d'uranium... De même, la déforestation concernerait chaque année des surfaces équivalentes à la superficie du Portugal – nous rapprochant toujours un peu plus du seuil où les forêts primaires auront entièrement disparu de la surface du globe. Sans parler de l'eau, dont la pénurie est annoncée, alors même que près d'un milliard de personnes dans le monde n'a actuellement pas accès à l'eau potable. On évoque souvent le chiffre d'un tiers des ressources naturelles déjà dilapidées par l'humanité, même s'il est bien entendu difficile d'évaluer précisément l'ampleur des dégâts. Les enjeux sont donc nombreux : il faudrait ajouter à ce très bref panorama les problématiques des déchets, de l'acidification des océans, de la désertification, etc. Ils sont tous interdépendants, et parfois proches de seuils de basculement irréversibles.

---

<sup>1</sup> A tel point que l'on parle de la sixième extinction des espèces – la première causée par l'homme.

Ces défis apparaissent alors que l'humanité semble tendre, plus que jamais, à s'affranchir de la nature, plus de la moitié des hommes vivant dorénavant dans les villes : l'humanité habite désormais, majoritairement, dans un environnement artificiel, technologique et souvent aseptisé. La nature « perd du terrain » face à la civilisation et à sa technologie.

Le thème de la *protection de l'environnement* est une réaction face à cet enjeu qui consiste, peut-être pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, à prendre en compte les *limites* physiques de la planète. Le succès du mot « environnement » témoigne bien de la perception qu'a l'homme moderne de sa condition et de la nature, dans la lignée, en quelque sorte, des monothéismes : l'humanité se pense comme ce qu'il y a d'essentiel, le reste l'environnant, c'est-à-dire « ce qui l'entoure ».

Le développement durable est la notion théorique récemment inventée pour concilier les activités humaines et la protection de « l'environnement ». Il est important de préciser qu'il s'agit bien d'une *notion*, et non d'un concept : la *notion*, contrairement au *concept* qui se définit comme une représentation générale, abstraite mais parfaitement rigoureuse et exhaustive, consiste en une représentation élémentaire, voire superficielle, éventuellement imprégnée de déterminations idéologiques. Il s'agit donc d'une vue générale, vague, aux fondements par nature discutables. L'imprécision qui entoure le développement durable, tant dans ses aspects théoriques que dans son contenu opérationnel, en fait indiscutablement une *notion*<sup>1</sup>, faite, par définition, pour être questionnée, interrogée, et éventuellement remise en cause ou approfondie – et ce, même si le développement durable semble aujourd'hui faire consensus, pour des raisons qu'il nous faudra comprendre.

Cette notion de développement durable, annonciatrice d'un bouleversement peut-être aussi important que les révolutions néolithique et industrielle, naît avant tout d'une prise de conscience. D'un côté, semble poindre une certaine forme d'angoisse de l'homme moderne, ivre de sa « condamnation à être libre » (pour reprendre la célèbre formule de Jean-Paul Sartre, 1976 : 541) et de son nouveau pouvoir qui le conduit à détruire la nature ; ivre de cette « liberté effective, certaine d'elle-même et s'angoissant d'elle-même », comme disait Martin Heidegger (1986 : 166). D'autre part, l'état de dégradation avancée dans lequel se trouve la planète alarme les scientifiques, quasiment unanimes sur la question, et, de plus en plus, l'opinion publique.

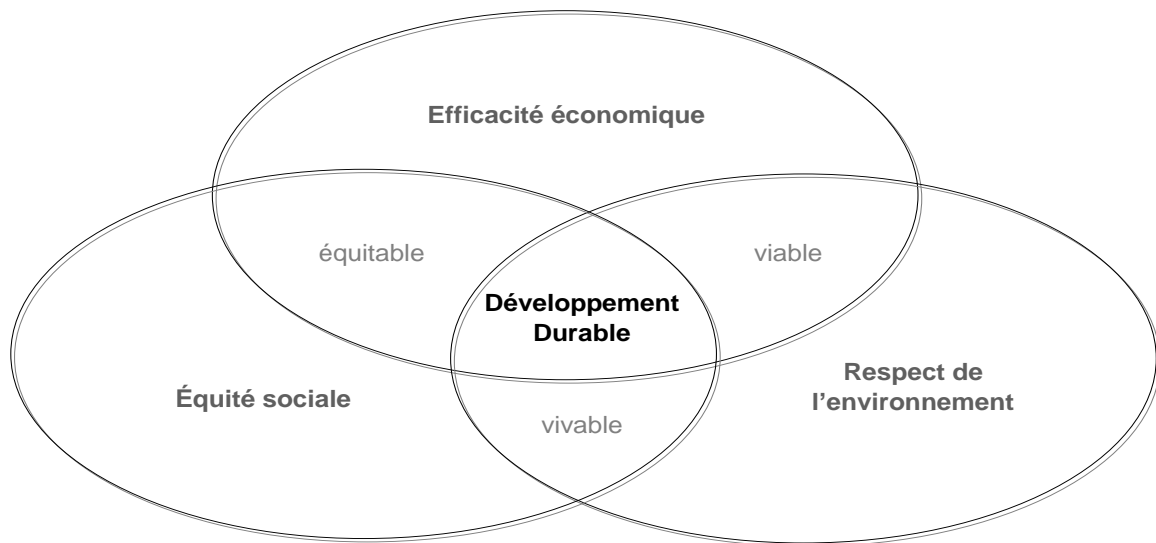
Dans les années 1970, alors que les interrogations sur la durabilité de notre mode de vie allaient croissant, c'est d'abord la notion d'*écodéveloppement* qui a été mise en avant,

---

<sup>1</sup> D'aucuns parleront de « concept-valise ». Ce qui est un oxymore.

popularisée notamment par la conférence de Stockholm sur l'environnement humain de 1972. La notion de développement durable date de 1987, avec la publication du rapport de la commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED), appelé généralement *Rapport Brundtland*, dans lequel on trouve la définition suivante : « un développement qui satisfait les besoins des générations présentes sans compromettre l'aptitude des générations futures à satisfaire leurs propres besoins, à commencer par les plus pauvres » (Rapport Brundtland : 14).

Ecodéveloppement ou développement durable, dans les deux cas, la problématique environnementale n'est pas posée indépendamment de la question sociale, puisque la référence au *développement* est maintenue, de même que la référence aux « besoins, à commencer par ceux des plus pauvres ». Le Rapport Brundtland a introduit l'idée, devenue depuis lieu commun, des « trois piliers » du développement durable : l'environnemental, le social et l'économique. La nécessaire réaction face aux enjeux environnementaux passerait par une conciliation dynamique de ces trois aspects, que l'on représente généralement de la manière suivante :



Sont habituellement associés à cette approche du développement durable d'autres grands principes, parmi lesquels l'équité (y compris intergénérationnelle), la prudence (principe de précaution), l'efficacité et la participation démocratique. L'inconvénient, majeur, de cette définition est toutefois de ne pas préciser les modalités qui rendraient « durable » notre mode de développement. Dès lors, rien d'étonnant à ce que l'expression « développement durable » soit polysémique, désignant tout à la fois cette théorie, les pratiques micro et macroéconomiques censées l'incarner, et même une fonction en entreprise. Comme le note

Fabrice Flipo, le développement durable est un principe normatif dépourvu de norme : c'est avant tout une problématique, reliant un ensemble de problèmes sans solution évidente (Flipo, 2007 : 52), et témoignant essentiellement qu'un problème majeur est posé à l'humanité et singulièrement aux acteurs de l'entreprise. En quoi il est, comme nous l'écrivions, une notion.

En dépit des multiples initiatives que l'on place sous le signe du développement durable, cette incapacité à établir une véritable feuille de route, avec des objectifs à la clé, tient peut-être à l'ambiguïté fondamentale qui le caractérise : est-ce notre mode de développement lui-même qui est en cause, ou simplement ses excès ? L'année 1972, qui voit le coup d'envoi des grands sommets internationaux consacrés à cette question, est symptomatique de cette ambivalence : alors que la conférence de Stockholm promeut l'écodéveloppement, le Club de Rome publie son célèbre rapport consacré aux limites de la croissance...

Le développement durable est donc fondamentalement ambigu. Pour mieux le préciser, il faut l'inscrire dans le contexte idéologique politico-économique qui le soutient, le libéralisme. En effet, le confronter au libéralisme, idéologie dominante de notre temps, peut être une démarche féconde, dans la mesure où *le discours sur le développement durable s'inscrit lui-même dans le cadre libéral comme la prétention à lui donner une limite ou à lui procurer une alternative*. Ce projet est-il fondé ? Répondre à cette question, c'est finalement dévoiler le contenu du développement durable, sa logique et ses ambitions, par différence avec le projet politico-économique libéral qu'il prétend contrecarrer.

Pour comprendre ces enjeux, nous commencerons par présenter la doctrine libérale indépendamment de toute considération liée au développement durable, en essayant d'identifier des catégories qui lui sont propres (1). Ce détour nécessaire portera ses fruits dans un second temps, dans lequel nous verrons en quoi le développement durable, tel qu'il est conçu aujourd'hui, s'oppose au libéralisme, mais aussi s'articule de manière subtile avec les fondements de cette doctrine (2). Cette seconde partie, où libéralisme et développement durable seront confrontés, s'appuiera sur la typologie suivante, qui emprunte le vocabulaire de la biologie et de la géologie :

- La *pseudomorphose durable*. En géologie, on désigne par pseudomorphose le phénomène par lequel un minéral se présente avec l'apparence d'un autre, tout en conservant l'essentiel de ses caractéristiques, et par là, son essence. Aussi, la pseudomorphose durable pourrait désigner le processus par lequel le libéralisme prendrait l'apparence du développement durable, de manière superficielle et par conséquent largement inefficace.
- La *métamorphose durable*. La métamorphose qualifie en biologie la période de la vie d'un animal qui correspond au passage d'une forme larvaire à une forme adulte, entraînant au passage des changements parfois très importants. Il y aurait donc métamorphose durable si le libéralisme évoluait, moyennant des changements

conséquents, vers une forme plus respectueuse de la nature et potentiellement durable. Ce ne serait pas la première métamorphose du libéralisme et du système économique qu'il a engendré, comme la lecture des économistes de l'école de la régulation, entre autres, pourra nous en convaincre.

- La *mutation durable*. La mutation signifie la modification irréversible de l'information génétique et héréditaire dans la séquence d'un génome. C'est une évolution radicale et *a priori* immuable. La mutation durable, ou *mutation systémique*, désignerait donc un « développement durable » atteint par le biais d'une rupture profonde avec le libéralisme. Plus qu'une évolution (plutôt caractéristique de la métamorphose), ce serait une révolution.

La question restant posée de savoir lequel de ces « *durabilismes* » est le plus pertinent au regard de la crise environnementale que le monde va inévitablement traverser. Si nous essaierons d'apporter quelques éléments de réponse, il est évident que cette question dépasse de loin le cadre de ce mémoire, dans la mesure où elle interroge essentiellement la société contemporaine.

## 1. ELEMENTS DE PHILOSOPHIE LIBERALE

### A. La liberté, fondement de la philosophie libérale

#### *Les fondements théoriques de la liberté individuelle*

L'histoire de la philosophie libérale est marquée par un clivage fondamental, entre, d'un côté, les théoriciens du *Droit naturel*, et, de l'autre, les partisans de l'*utilitarisme*. Le point d'achoppement entre ces deux courants tient au choix du *critère éthique ultime*, celui qui permet de juger de la justice et de la justesse d'un comportement, d'une loi, d'une décision, etc.<sup>1</sup>

Les théoriciens du Droit naturel, tels que John Locke, Thomas Jefferson, D'Alembert ou Condorcet, partant du constat que les individus ressentent spontanément si une action est juste ou injuste, aussi bien qu'ils sentent par exemple le chaud et le froid, affirment qu'il existerait un « droit » préexistant, une justice transcendante, et, par conséquent, des droits et des devoirs naturels qu'il faut respecter. Que ces droits soient issus de la volonté divine, ou bien de l'existence d'un sens moral naturel, ou encore de la Raison elle-même et des déductions logiques qu'elle permet, n'a pas d'importance directe pour la question qui nous intéresse : pour tous ces auteurs, la liberté, entendue comme liberté de conformer sa vie à ses idées, constitue toujours un des droits naturels de l'individu, si ce n'est le plus fondamental<sup>2</sup>. Ici, c'est la conformité aux droits naturels, à commencer par la liberté, qui permet de distinguer le bien et le mal, le juste et l'injuste. La liberté est ainsi sacralisée. *La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* de 1789, fille de la philosophie du Droit naturel, en témoigne : elle définit la liberté, dans son article 4, comme « pouvoir de faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ».

L'approche éthique des utilitaristes, tels que Jeremy Bentham et John Stuart Mill, est d'une nature différente. Pour eux, le critère éthique ultime réside non pas dans la conformité à une hypothétique nature humaine, mais dans le *principe d'utilité*, qui veut qu'une action ou

---

<sup>1</sup> Cette distinction est cruciale pour comprendre le développement durable. Elle nous suivra tout au long de notre démarche. L'ensemble de cette partie s'inspire, pour l'essentiel, de la présentation donnée dans l'ouvrage de Francisco Vergara, Les fondements philosophiques du libéralisme – Libéralisme et éthique

<sup>2</sup> La façon dont les tenants rationalistes du Droit naturel arrivent à cette conclusion est significative : dans ses Réflexions sur l'esclavage des nègres, Condorcet, procédant par déduction et analogie, montre que les tentatives de légitimation de l'esclavage ne sont pas valables juridiquement. L'argument général qui fait de la liberté un droit naturel consiste à démontrer que les différents contrats par lesquels on perd sa liberté sont nuls, puisque les hommes naissent libres et égaux en droit.



une loi soit bonne lorsqu'elle contribue au *plus grand bonheur du plus grand nombre*, c'est-à-dire lorsqu'elle maximise les plaisirs et minimise les peines de tous. On comprend qu'il s'agit d'une philosophie morale très différente, davantage « matérialiste ». Pourtant, théoriciens du Droit naturel et utilitaristes s'accordent sur un certain nombre d'aspects, et notamment sur la définition et la place à donner à la liberté. L'argument est le suivant : une plus grande liberté satisferait davantage au principe d'utilité, dans la mesure où *la liberté conduit mieux au bonheur que la contrainte*. Dans De la liberté, John Stuart Mill se fait plus précis : la question de la liberté doit être traitée à l'aune de deux principes fondamentaux. Le premier affirme qu'elle doit être totale dans les domaines où l'action individuelle n'a pas de répercussions nocives sur les autres, tandis que le second précise que les situations dans lesquelles l'action individuelle a une incidence sur les autres<sup>1</sup> entrent dans le domaine de juridiction de la société, auquel cas c'est le calcul de l'utilité qui détermine s'il est nécessaire d'interdire ou non les comportements concernés.

Enfin, selon Francisco Vergara, « l'ultra-libéralisme », courant plus récent, porté en particulier par Friedrich Hayek, ferait de la liberté le critère éthique ultime – quand il n'invoque pas plusieurs critères selon les sujets abordés, privant l'ensemble théorique de cohérence. Que la critique de Francisco Vergara soit fondée ou non, il importe surtout de remarquer que, de ce point de vue, *la liberté est non pas un moyen, mais une fin en soi* : est considérée comme bonne une action ou une loi qui maximise la « quantité totale de liberté ». Est ici présupposée l'idée que la liberté est ce qui fonde la dignité humaine.

Dans tous les cas, Droit naturel et utilitarisme, la liberté joue donc un rôle primordial. Elle est, directement ou indirectement, la valeur déterminante de l'action politique. En ce sens, les modernes opèrent bien une révolution idéologique, qui tient non seulement à la place de la liberté, mais aussi à sa définition : *la liberté devient l'autonomie*, la possibilité de faire ses propres choix, le « pouvoir d'agir ou de ne pas agir selon les déterminations de sa volonté », suivant la définition de David Hume (Hume : 164). Autrement dit, *la liberté devient négation de l'hétéronomie qu'impliquait la transcendance* : lorsque les croyances définissaient la justice, l'individu recevait ses lois « de l'extérieur ». Dans la société libérale, la justice ne saurait relever de la transcendance. C'est ce changement de paradigme que Benjamin Constant souligne dans De la liberté des anciens comparés à celle des modernes, où il rappelle que, pour les Anciens, la liberté résidait plutôt dans le pouvoir de *diriger les autres au nom du bien commun*, à travers la participation aux affaires publiques.

Cette conception, qui semble ne vouloir connaître que l'individu et ses volontés, s'impose avec la modernité et la philosophie du sujet. De fait, elle soulève nécessairement la question

---

<sup>1</sup> Des « externalités négatives », diraient les économistes

suivante : comment éviter qu'une société fondée sur le principe de l'autonomie du sujet ne tombe dans le chaos ?

### ***Le gouvernement des libertés***

Pierre-Yves Gomez et Harry Korine s'interrogent : comment une société composée d'individus autonomes peut-elle « faire système » et éviter les dysfonctionnements ? C'est une des questions fondamentales du libéralisme et plus généralement de la philosophie politique. Thomas Hobbes est, au 17<sup>ème</sup> siècle, l'un des premiers à y avoir apporté une réponse. Selon lui, à l'état de nature, l'homme est un être radicalement indépendant, dont les raisons d'agir ne peuvent être qu'égocentrées – la rivalité, la méfiance et la fierté étant au cœur des comportements humains, dans une *guerre naturelle de chacun contre chacun*. Ce climat d'insécurité permanente est impropre à toute vie civilisée. D'où sa conclusion bien connue : pour établir la paix, les hommes acceptent de se dessaisir de leur droit originel sur toutes choses et concluent un contrat, établissant société, par lequel ils renoncent à leur liberté en vue d'assurer la sécurité. Seul un pouvoir fort, un Léviathan, sera, en effet, en mesure de garantir l'ordre et la quiétude, en limitant les excès de la liberté individuelle.

Cette conclusion, qui légitime l'autoritarisme, n'est pas acceptable d'un point de vue libéral. Un tel Léviathan est nécessairement liberticide : toute interférence du pouvoir avec la façon dont les individus entendent mener leur vie est soit illégitime, au nom des droits naturels de l'individu ou de la liberté elle-même, soit inefficace, en vertu du principe d'utilité. Pour John Locke, les restrictions de liberté ne sont, au contraire, légitimes que pour autant que les individus y ont consenti, en participant à leur élaboration. Bien qu'ils aient en commun une même vision anthropologique<sup>1</sup>, qui voit en l'homme un être rationnel et libre, John Locke rejette les conclusions politiques de Thomas Hobbes, dans lesquelles il décèle une aporie : en postulant l'existence d'un sentiment du bien commun chez les détenteurs du pouvoir (le Léviathan), Thomas Hobbes va à l'encontre de sa propre théorie de l'égoïsme universel et naturel de l'homme<sup>2</sup>. Si la démarche hobbesienne suppose la coercition, John Locke considère, lui, que l'homme, doué de raison, peut concevoir de restreindre sa liberté lorsqu'elle empiète sur celle des autres, à condition que les restrictions ne lui soient pas imposées de manière hétéronome mais soient issues d'une démarche participative (Gomez et Korine : 28). De ce point de vue, le contrat et la démocratie ont un rôle clé à jouer.

---

<sup>1</sup> Il s'agit ici de l'« anthropologie » non pas au sens de la branche des sciences sociales qui analyse les cultures, mais au sens de l'*anthropologie philosophique*, c'est-à-dire de la conception philosophique de ce que serait la condition humaine.

<sup>2</sup> Formulée initialement par John Locke, cette idée d'une contradiction inévitable entre le nécessaire désintéressement des politiques et la nature humaine sera maintes fois reprise par des auteurs libéraux, et notamment au 20<sup>ème</sup> siècle par les représentants de l'école du *Public Choice* dans leur analyse du « marché politique ».

Deux formes de *gouvernement des libertés* semblent donc se dégager : celle qui *impose* et celle qui *oriente*. La seconde a la faveur des libéraux, en ce qu'elle permet de ménager davantage la liberté. Dans cette optique, le registre du gouvernement est principalement celui de l'*incitation* : il s'agit d'orienter l'action des individus « libres » dans un sens prédéfini. Pour analyser cette façon moderne de gouverner, Michel Foucault a introduit la notion de *gouvernementalité néolibérale*, par laquelle il désigne un gouvernement non pas contre ou malgré la liberté, mais un *gouvernement par la liberté*<sup>1</sup>. Gouverner ainsi, c'est « jouer activement sur l'espace de liberté laissé aux individus pour qu'ils en viennent à se conformer d'eux-mêmes à certaines normes » : « le gouvernement, loin de s'en remettre à la seule discipline pour atteindre l'individu au plus intime, vise ultimement à obtenir un auto-gouvernement de l'individu lui-même » (Dardot et Laval : 14). Cette leçon sera retenue en particulier par les économistes et les experts en management, dont le mode d'action privilégié est toujours l'incitation, qui permet de diriger sans imposer, de manière souple et flexible.

A ce stade, une précision s'impose : le débat entre coercition et incitation n'a de sens que pour les auteurs qui partent du principe que les comportements des individus, bien qu'autonomes, doivent être *orientés*. Pour les auteurs qui, comme Hayek, semblent faire de la liberté une fin en soi, le débat ne saurait être posé en ces termes : considérer que le rôle du pouvoir est d'orienter d'une manière ou d'une autre le comportement des individus vide de sa substance la liberté<sup>2</sup>.

### ***Le rôle de la propriété, du travail, et de l'entrepreneur***

La traduction économique des idées libérales semble aller de soi : si chaque individu est autonome, la forme de production la plus appropriée est l'entreprise individuelle. Or, le libéralisme réellement existant a rapidement fait naître des créatures très différentes : les entreprises capitalistes, parfois de grande taille, organisées, hiérarchisées, et donc contraignantes pour les individus. Cette réalité constitue-t-elle une trahison de la feuille de route libérale ? Comment, dans un monde où l'autonomie de chacun est la règle, justifier la domination de certains hommes sur d'autres hommes au sein d'organisations telles que les entreprises ? Comment justifier la *hiérarchie* et la *salariat* ?

---

<sup>1</sup> Par souci de simplification, à partir de maintenant, nous désignerons par « gouvernamentalité » ce que Michel Foucault identifiait comme une gouvernamentalité spécifiquement néolibérale.

<sup>2</sup> Et relève par ailleurs d'une conception artificialiste ou constructiviste de la société, qui commet l'erreur (la faute ?) de croire que celle-ci pourrait être consciemment dirigée vers des fins communes – définies, d'ailleurs, collectivement ou non. Hayek rejette logiquement cette approche et réaffirme l'illégitimité de l'intervention de la puissance publique dans les orientations de la vie des individus – ce qui ne veut pas dire, pour autant, qu'il se fasse le promoteur du *laisser-faire* intégral et systématique du libéralisme classique. En quoi Hayek pourrait être classé dans le courant néolibéral, et non dans un hypothétique « ultra-libéralisme » comme le proposait Vergara. Telle est la thèse de Dardot et Laval (2009).

Répondre à cette question nécessite d'expliquer la théorie libérale de la propriété<sup>1</sup>, laquelle est consubstantielle, depuis John Locke, de la définition de la liberté : sans propriété privée, la liberté d'agir serait, selon les libéraux, impossible. La propriété s'acquiert par l'exercice de la liberté naturelle, et notamment de la liberté de travailler : dans la mesure où l'homme est seul propriétaire de sa personne, le travail de son corps et de ses mains lui appartient en propre.

C'est ce lien logique qui fonde la légitimité de la richesse et du pouvoir de l'*entrepreneur*. Celui qui commande aux autres tire sa légitimité de ce que sa propriété est le fruit de son labeur et de ce que lui seul sait comment servir au mieux ses intérêts. Mais pourquoi les hommes, tous libres et égaux en droit, libres par conséquent d'entreprendre et de fonder une propriété sur la base de leur propre travail, ne sont-ils pas tous entrepreneurs ? Pourquoi certains accepteraient-ils une situation de *subordination*, où un chef d'entreprise les *emploie* ? Un premier élément de réponse consiste à affirmer que l'entrepreneur se distingue de la masse des individus interchangeables par la quantité de travail qu'il fournit : dans l'arbitrage que tout homme doit réaliser entre loisir et travail, il se prononce largement en faveur du second. L'entrepreneur est donc celui qui, travaillant plus que les autres, a accumulé à bon droit une propriété plus importante, et, conséquemment, la capacité d'employer des individus moins besogneux que lui. On comprend ici pourquoi le libéralisme s'est systématiquement accompagné de la valorisation du travail et de la condamnation de l'oisiveté, allant de ce fait à l'encontre des vieilles aristocraties et de la conception antique du travail comme asservissement à la nécessité et abaissement de la dignité humaine. On comprend également que les postulats d'autonomie individuelle et de liberté d'entreprendre, en tant que fondements de la propriété privée, font de la pauvreté un choix<sup>2</sup>.

Ceci étant, la quantité de travail n'est pas tout : sa qualité importe également. C'est bien la *compétence* de l'entrepreneur qui achève de légitimer sa position. Les libéraux ne sont généralement pas avares de compliments envers l'entrepreneur, lui prêtant même, parfois, des vertus héroïques, à la manière de Jean-Baptiste Say, qui affirme que son travail « exige des qualités morales dont la réunion n'est pas commune. Il veut du jugement, de la constance, la connaissance des hommes et des choses » (Say, §29). Plus tard, viendra s'ajouter à ce tableau l'idéalisation de la *prise de risque* : l'entrepreneur est celui qui ose, qui tente, qui, dans le jeu naturellement risqué que constitue l'économie libérale, ne souhaite pas seulement participer mais *gagner*. L'entrepreneur est un *winner*. On trouve un écho à cette philosophie dans notre monde contemporain, dont on sait à quel point il valorise la prise de risque, condamne la

---

<sup>1</sup> C'est la démarche entreprise par Pierre.-Yves Gomez et Harry Korine, dont nous suivons ici la trame (Gomez et Korine, 2009)

<sup>2</sup> Conception qui a traversé les siècles pour aujourd'hui se traduire dans les discours sur la « *valeur travail* », le *chômage volontaire*, l'*assistanat*, etc.

« frilosité »<sup>1</sup>, enjoint à chacun de développer et de faire fructifier son *capital humain*, et moque les *losers* – dont le nombre est pourtant appelé à augmenter de manière systématique à mesure que la concurrence se fait plus rude.

Cette double légitimité de la propriété et du pouvoir de l'entrepreneur, reposant sur la quantité et la qualité de son travail, se fonde dans la notion, plus vague, de *mérite*, source de la *méritocratie*, dans laquelle chacun est censé, tel un entrepreneur, réussir à proportion de ses efforts et de ses compétences. Pierre-Yves Gomez et Harry Korine résument : « l'entrepreneur se dégage de la foule indifférenciée et synthétise toutes les vertus désirables de l'individu rationnel moderne » (Gomez et Korine : 37). L'inégalité devient alors acceptable, car objectivement et naturellement fondée, mais aussi car elle sert le *progrès* : dans le cadre du nœud de contrats que représente l'entreprise, l'entrepreneur réussit à orienter les intérêts personnels des individus qu'il emploie dans le sens des intérêts de l'entreprise, et, en définitive, de la société dans son ensemble.

### ***Les garde-fous de la liberté : marché et démocratie***

Dès lors, comment garantir, dans un monde d'inégalités légitimées, que l'entrepreneur ne va pas outrepasser ses droits ? Pour John Locke, la propriété, et, par voie de conséquence, la capacité à diriger, sont nécessairement bornées, du fait de leur nature même : elles dépendent du travail, qui trouve sa limite dans la condition humaine. Aussi, il n'y a pas, selon lui, de démesure possible dans la propriété. Au-delà de cet argument, les auteurs libéraux n'ont eu de cesse de chercher d'autres réponses, en puisant leur inspiration soit dans l'approche hobbesienne, où des institutions coercitives contrecarrent la liberté, soit dans l'approche lockéenne, où la participation prime.

Dans la pensée libérale, le rôle de garde-fou de la liberté revient généralement à la *concurrence* : c'est parce que les entrepreneurs se livrent une véritable *bataille économique* que leur emprise sur le monde et leurs salariés est nécessairement limitée. C'est également parce que ces derniers peuvent librement changer d'employeur, ou devenir eux-mêmes entrepreneurs, que le pouvoir du chef d'entreprise est borné. Sa légitimité repose donc en grande partie sur la liberté d'entreprendre dont dispose l'ensemble de la population. Si la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres, le pouvoir des uns s'arrête là où commencent les droits des autres. Le fractionnement de la société, initié par la division du travail et la concurrence, protège la liberté individuelle : quand la société est atomisée, il ne reste que la liberté individuelle. La guerre de tous contre tous qu'évoquait Hobbes tend donc à réapparaître dans un cadre différent : celui du *marché*. Lieu fictif de rencontre des offres et des demandes, et notamment de l'offre et de la demande de travail, le marché, fragmenté, est

---

<sup>1</sup> Voir par exemple la distinction célèbre entre « risquophiles » et « risquophobes » (Ewald et Kessler, 2000)

cette institution concurrentielle garante de la liberté, indispensable à la cohérence de la théorie libérale.

La différence avec l'état de nature hobbesien tient toutefois à ce que *la société encadre la guerre de tous contre tous via les règles du marché*. A ce sujet, l'évolution des idées libérales montre que la croyance des économistes classiques en la naturalité du marché et en son autorégulation spontanée a été majoritairement abandonnée, preuves historiques à l'appui, au profit d'une conception du marché comme institution, qu'il s'agit non seulement de créer mais aussi de *réguler* pour que les conditions nécessaires à son bon fonctionnement soient toujours réunies. C'est l'une des différences fondamentales entre le libéralisme classique et le néolibéralisme, comme le montrent les philosophes Pierre Dardot et Christian Laval (Dardot et Laval, 2009)<sup>1</sup>. De ce point de vue, l'Etat est le gardien en dernier ressort de la liberté : il doit imposer le *droit de la concurrence, lutter contre les monopoles*, bref concourir à la fragmentation sociale. Sans cela, le libéralisme fait naître une contradiction : l'entrepreneur utiliserait sa liberté pour tenter de s'assurer un monopole, auquel il a tout intérêt, alors que la concentration des moyens de production est par nature liberticide.

Cependant, si le rôle de l'Etat est si important, comment s'assurer que son intervention n'empiète pas, elle aussi, sur les libertés individuelles ? La distinction entre les modes de gouvernement prônés par Thomas Hobbes et John Locke ressurgit : si le marché et sa mécanique newtonienne peuvent en un sens être considérés comme une institution coercitive au sens de Thomas Hobbes, l'intervention de l'Etat, qui doit instituer le marché et le réguler, doit être décidée collectivement pour être légitime. C'est donc la démocratie qui sera, en fin de compte, garante de la liberté, ou, à tout le moins, garante de la légitimité de la restriction relative des libertés individuelles. Plus généralement,

« trois principes concrets permettent de maintenir la fragmentation sociale indispensable à la liberté individuelle : l'égalité des droits individuels, la séparation des pouvoirs et la représentation des intérêts divergents mise en scène par les débats publics. » (Gomez et Korine : 55)

La mise en place de ces structures juridico-légales, compatibles avec les prémisses idéologiques du libéralisme, est du ressort de l'Etat.

« Ainsi, à la mystique de l'entrepreneur comme figure héroïque de l'énergie collective fait écho la religion démocratique comme gouvernance idéale de la

---

<sup>1</sup> Le second élément constitutif du néolibéralisme tiendrait au basculement d'une conception basée sur l'échange à une approche qui fait de la concurrence la norme de toutes les relations économiques, voire de toutes les relations économiques et sociales. Cette évolution, amorcée notamment à la suite de la crise des années 1930, a constitué une *métamorphose* de la pensée libérale, ce qui nous permet de signaler que le libéralisme n'a pas attendu que se pose la question du développement durable pour évoluer

société fragmentée. Les deux ont pour terreau l'indifférenciation égalitaire qui s'impose avec la modernité et qui donne naissance, d'un côté, au demi-dieu moderne, qui détient la force entrepreneuriale et peut agir sur la civilisation matérielle et, de l'autre, à des principes politiques de gouvernance qui assurent aux gouvernés l'espoir tendanciel d'une égalité de traitement avec lui. » (*Ibid.* p.60)

Partant, pour différentes raisons, de l'idéal de l'autonomie individuelle, les libéraux érigent finalement un ensemble théorique dans lequel liberté, travail, propriété, et lutte contre l'oppression se renforcent mutuellement, dans un cercle vertueux. L'institution de la fragmentation sociale, au travers notamment de la concurrence et de la technique démocratique, garantit qu'aucun pouvoir excessif, qu'il s'agisse de l'entrepreneur ou du politique, ne menace la liberté individuelle.

## **B. L'idéal de neutralité : la technologie comme idéologie politique**

### ***L'indispensable neutralité***

Un autre point d'entrée dans la philosophie libérale consiste à voir dans son émergence le souhait de bâtir une société neutre, indépendante de toute considération religieuse ou morale. C'est la démarche, par exemple, du philosophe Pierre Manent, pour qui l'on ne saurait comprendre l'apparition du libéralisme sans la mettre en perspective avec le problème religieux, le « problème théologico-politique » séculaire de l'Europe, dont la question centrale peut se formuler de la manière suivante : « étant donné les caractéristiques de l'Eglise catholique, trouver la forme politique X qui permette d'assurer l'indépendance du monde profane » (Manent : 30). C'est, selon lui, à la suite des guerres de religion que s'est imposée la nécessité d'édifier un *Etat neutre*, une forme politique sans opinion, comme réponse à cette problématique fondamentale.

Le philosophe critique Jean-Claude Michéa propose une approche similaire, d'un point de vue critique. Il voit lui aussi le point de départ du libéralisme dans le souhait de conjurer le retour des guerres civiles idéologiques (Michéa, 2007), c'est-à-dire les affrontements entre différentes conceptions du Bien, entre idéologies, bref entre « constructions métaphysiques particulières, généralement fondées sur une théorie de l'ordre naturel, de la volonté de Dieu ou du Sens de l'Histoire, voire sur une mystique de la race ou de la tribu »<sup>1</sup> (Michéa, 2007, Le

---

<sup>1</sup> C'est également, indirectement, la thèse d'Albert Hirschman : « Je soutiens que la diffusion des structures capitalistes résulte en grande partie de la recherche (...) d'un moyen d'éviter l'effondrement de la société, à une époque où celle-ci se trouvait constamment menacée dans ses fondements mêmes par la précarité des conditions dans lesquelles se maintenait l'ordre intérieur et extérieur. » (Hirschman, 2005 : 117)

Point). Si les hommes sont incapables de se mettre d'accord sur une conception du Bien, c'est parce que, dans une société où l'autonomie individuelle devient progressivement la norme, il n'existe pas de vérités transcendantales : « des goûts et des couleurs, on ne discute pas ». La relativité des valeurs est aux fondements de la doctrine libérale<sup>1</sup>, comme nous le rappelle Hayek pour qui le libéralisme peut se définir à l'aide de la maxime suivante : « respecter l'individu en tant que tel, reconnaître que ses opinions et ses goûts n'appartiennent qu'à lui » (Hayek, 2005 : 18). Finalement, Jean-Claude Michéa formule une problématique assez proche de celle que proposait Pierre Manent :

« Sur quelle base est-il possible de reconstruire une société pacifiée, et donc à nouveau gouvernable, dès lors (...) qu'aucune révélation religieuse n'est plus en mesure d'ordonner un monde commun ? » (Michéa, 2006 : 35)

Bâtir une société juste, conforme à la relativité des valeurs, impliquerait que la neutralité soit la règle pour tout ce qui relève du collectif – étant entendu que les guerres civiles idéologiques sont, entre autres, causées par la volonté des hommes d'instituer le règne du Bien et de la vertu, ce qui est voué à l'échec puisque la nature humaine est fondamentalement égoïste. La neutralité suppose que la morale, la religion, la philosophie et plus généralement toute subjectivité soient systématiquement renvoyées au niveau de l'individu. *L'arbitraire du pouvoir*, nécessairement liberticide car il tend à imposer sa propre conception de la vie, est à proscrire. L'Etat doit être « le scepticisme devenu institution », selon la formule de Pierre Manent. Cette conclusion n'est pas qu'une condamnation du totalitarisme, elle s'applique également aux démocraties : le pouvoir ne doit jamais y céder à la *tentation morale*, qui le conduirait à faire des choix moraux à la place des individus, c'est-à-dire à « imposer au peuple une foi qu'on estime salutaire pour lui » (Hayek, 2005 : 119). C'est en ces termes que Hayek condamne, par exemple, la « justice sociale » en tant qu'objectif politique : en imposant aux individus autonomes d'être généreux, on détruit la liberté et la générosité elles-mêmes, et l'on fait un premier pas sur *la route de la servitude*. La charité ne peut être qu'un choix individuel.

Sur la base de ces hypothèses, les libéraux vont alors logiquement chercher dans des mécanismes *axiologiquement neutres*, des « processus sans sujet », les institutions permettant de faire fonctionner la société sans empiéter sur les convictions personnelles de chacun. En d'autres termes, *le gouvernement libéral est une gestion technique*, passant par le déploiement de *technologies* : notamment, la démocratie, en tant que technologie politique, et le marché, en tant que technologie socio-économique, qui ont tous deux l'avantage de permettre une régulation amoral. Nous entendons ici « technologies » au sens de pratiques régulées par leur propre réussite, ne nécessitant aucun jugement moral, si ce n'est le constat de leur seule

---

<sup>1</sup> C'est d'ailleurs en cela qu'elle se veut universelle.



efficacité : dans une société de liberté, en l'absence de toute loi transcendantale, la justice devient justesse technique. Le principe de justice y est simple : cela existe (les individus libres l'acceptent), donc c'est juste. C'est, du reste, la critique que Jacques Ellul adressait à la société contemporaine, devenue « système technicien », dominée par la technique dans tous les sens du terme<sup>1</sup> ; le système technicien, ou la « mégamachine » comme l'appelait Ivan Illich, tendant à s'autonomiser et à s'auto-entretenir (chaque progrès en appelant un autre) et à imposer ses propres lois, normes et valeurs.

### ***Les technologies du libéralisme (1) : la démocratie***

Dans une société libérale, le pouvoir politique est donc censé être axiologiquement neutre (en tout cas d'un point de vue moral). Cette hypothèse peut à première vue paraître contradictoire avec l'idéal démocratique, cher aux libéraux. Il n'en est rien : le gouvernement démocratique est lui aussi soumis à des *règles techniques*, à commencer par la limitation des pouvoirs. On doit à Montesquieu d'avoir formulé le premier l'idée de la « séparation des pouvoirs » (bien qu'il n'utilise pas lui-même cette expression) :

« Lorsque, dans la même personne ou dans le même corps de magistrature, la puissance législative est réunie à la puissance exécutive, il n'y a point de liberté. (...)

Il n'y a point encore de liberté, si la puissance de juger n'est pas séparée de la puissance législative et de l'exécutive. (...)

Tout serait perdu, si le même homme, ou le même corps des principaux, ou des nobles, ou du peuple, exerçaient ces trois pouvoirs : celui de faire des lois, celui d'exécuter les résolutions publiques, et celui de juger les crimes ou les différends des particuliers. » (Montesquieu : 295)

Car le plus grand de tous les maux, selon Montesquieu, se trouve être les « grands coups d'autorité » des Princes, c'est-à-dire ces décisions arbitraires et passionnées des gouvernants, dont on ne pourra se prémunir qu'en divisant le pouvoir. Cette division constitue le fondement principal de l'Etat libéral. C'est donc bien une application technologique qui a vocation à maintenir la liberté : les systèmes de *checks and balances* politiques, ensemble de garanties institutionnelles et constitutionnelles devant permettre d'éviter l'arbitraire du pouvoir, et qui repose toujours sur le postulat fondamental selon lequel quiconque a du pouvoir tend à en abuser – d'où il découle que seul le pouvoir peut arrêter le pouvoir. « Pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir, écrit Montesquieu, il faut que, par la disposition des

---

<sup>1</sup> Nous désignerons désormais par technologie une application de ce système technicien.

choses, le pouvoir arrête le pouvoir » (in Hirschman, 2005 : 73). On trouve une idée similaire chez Hayek dans sa théorie de la *rule of law*.

Mais cet agencement institutionnel ne se suffit pas à lui-même : il faut un principe qui permette d'orienter l'action politique sans nuire à la liberté individuelle. Dans une société où celle-ci est la valeur suprême, chacun peut mener sa vie comme il l'entend tant qu'il ne nuit pas à la liberté des autres. Le rôle du pouvoir consiste donc à appliquer le précepte selon lequel *la liberté des uns s'arrête uniquement là où commence celle des autres*. Telle était déjà la thèse de J. S. Mill, lorsqu'il évoquait ses principes de l'action publique : ne tombent sous la juridiction de la société que les actions individuelles qui ont des répercussions nocives sur les autres. La fonction du droit est alors d'appliquer cette norme, afin d'éviter tout jugement moral ou parti-pris idéologique. Cette limitation de la liberté des uns par celle des autres a en effet l'avantage de permettre *une gestion intégralement technique de la société*, la problématique du gouvernement des libertés trouvant ici une « réponse scientifique ». Louis Rougier résume :

« Etre libéral, ce n'est pas, comme le 'manchestérien', laisser les voitures circuler dans tous les sens, suivant leur bon plaisir, d'où résulteraient des encombrements et des accidents incessants ; ce n'est pas, comme le 'planiste', fixer à chaque voiture son heure de sortie et son itinéraire ; c'est imposer un *Code de la route*, tout en admettant qu'il n'est pas forcément le même au temps des transports accélérés qu'au temps des diligences. » (Travaux du Centre international d'études pour la rénovation du libéralisme, 1939 : 15-16)<sup>1</sup>

La métaphore du code de la route sera reprise, entre autres, par Hayek, dans La route de la servitude (Hayek, 2005)<sup>2</sup>. Ce dernier précise par ailleurs les caractéristiques que doivent présenter les règles formelles et neutres pour être conformes à la *rule of law*, garante de la neutralité (Hayek, 1994 : 208-219). Elles doivent tout d'abord être générales, c'est-à-dire ne viser personne en particulier, porter sur l'avenir et n'être jamais rétroactives. Elles doivent, ensuite, « être connues et certaines », afin que les individus puissent les intégrer à leurs

---

<sup>1</sup> Louis Rougier est l'instigateur principal du Colloque Lippmann de 1938, où les intellectuels libéraux se sont réunis afin de refonder le libéralisme à la suite de sa crise (crise du laisser-faire liée à la dépression des années 1930). Ce colloque est souvent considéré comme l'acte fondateur du néolibéralisme. Le « manchestérien » désigne pour Rougier le partisan typique du libéralisme classique (Dardot et Laval, 2009 : chapitre 6 : « Le colloque Walter Lippmann ou la réinvention du libéralisme »).

<sup>2</sup> Nous pouvons souligner, au passage, que cette conception de la loi tend à faire du consentement individuel, sous réserve qu'il ne nuise pas à autrui, le critère permettant de distinguer le licite de l'illicite, ce qui n'est pas sans soulever un certain nombre de débats « éthiques » particulièrement perturbants : légalisation des drogues, de la prostitution, du cannibalisme, du suicide et de l'euthanasie, militantisme pédophile, abolition symbolique des sexes au profit des « genres », etc., autant de revendications qui peuvent être défendues, potentiellement, au nom du libéralisme.

calculs. Enfin, c'est logique, il faut qu'elles « s'applique[nt] de manière égale à tous ». Ainsi définie, les lois doivent permettre la cohabitation des libertés individuelles.

Cependant, comme le remarque Jean-Claude Michéa, cette volonté de faire cohabiter les individus autonomes, avec pour seul principe organisationnel la limitation des libertés au nom des exigences de la liberté elle-même, est rapidement ingérable, car il est souvent impossible d'arbitrer entre les libertés. Comment se prononcer, s'interroge-t-il par exemple, entre, les revendications respectives des fumeurs et des non-fumeurs, sans jamais s'appuyer sur un jugement moral ? Dans ces cas problématiques, multipliables à l'infini, le droit libéral est contraint d'arbitrer en fonction des rapports de force qui traversent l'opinion et la société : sont privilégiées les solutions qui siéent au plus grand nombre. La technologie démocratique peut donc conduire à ce qu'Alexis de Tocqueville appelait la « tyrannie de la majorité », par laquelle sont conciliés les différents courants libéraux : légiférer en fonction des rapports de force revient à maximiser non seulement l'utilité, mais aussi la quantité totale de liberté – bref à limiter au minimum, de manière *technique*, le « taux d'imposition existentielle », selon la formule de Jean-Claude Michéa (2007 : 36).

Cette approche du droit semble donc propice à la réapparition, sous une forme cette fois juridique, de la guerre de tous contre tous, que la philosophie libérale cherchait pourtant à conjurer : la gestion technique de la société semble, à ce stade, incapable d'assurer la pacification sociale, faute d'un principe de vie commune. C'est là qu'intervient le second mécanisme du libéralisme, l'économie de marché.

### ***Les technologies du libéralisme (2) : le marché***

*Il n'y a, a priori, pas plus objectif et neutre que l'intérêt individuel*, en tout cas l'intérêt matériel : il peut être mesuré quantitativement, indépendamment de toute subjectivité et de toute implication philosophique, et permet une comparaison, donc une concurrence, sur la base de *critères objectifs*. Dès lors que, comme le remarque André Gorz, la quantification fait surgir un critère irrécusable et une échelle hiérarchique qui n'ont besoin d'être approuvés par aucune transcendance, aucune autorité, aucune norme, aucune échelle de valeurs, « plus vaut plus » est la maxime qui s'impose comme règle de base de la rationalité économique, au niveau de l'individu comme au niveau social (Gorz, 2004 : 183). Les vérités mathématiques ont effectivement l'avantage d'être fondamentalement neutres, tout le reste n'ayant d'existence que subjective.

Or, c'est sur la base d'une rationalité de ce type qu'Adam Smith et les libéraux en général fondent leur théorie de l'échange et du marché. Pour Adam Smith, comme pour toute une tradition philosophique qui s'attache à regarder « les hommes tels qu'ils sont » (Hirschman, 2005 : 16), le désir d'améliorer sa condition est une donnée naturelle de la condition humaine. C'est même l'un des deux désirs fondamentaux, avec le désir d'approbation d'autrui, qui lui

est lié<sup>1</sup>. La division du travail, qui permet à l'individu de se consacrer aux activités pour lesquelles il est le plus compétent, puis l'échange du fruit de ce travail spécialisé, lui permettent d'améliorer sa condition. *La tendance à échanger caractérise donc l'espèce humaine du fait de la naturalité du calcul d'intérêt* : j'échange un objet ou un service contre un autre car je pense que ma situation va s'en trouver améliorée<sup>2</sup>.

Une fois postulé l'égoïsme universel de l'homme comme fondement de l'échange, les montages normatifs du libéralisme semblent aller de soi. « De l'axiome de l'uniformité de la nature humaine découlent, dans l'ordre politique nombre de conclusions d'une vaste portée » (Hirschman, 2005 : 48), car le monde devient *prévisible* – ce qui n'est pas le cas lorsqu'il est soumis aux passions des hommes, par définition source d'inconstance. Toutefois, il reste encore aux libéraux à démontrer la légitimité du commerce et du gouvernement par les intérêts du point de vue de l'intérêt général.

« Alors que les prédécesseurs de Smith mettent l'accent (...) sur les avantages politiques de la libre poursuite des intérêts particuliers, la grande leçon qu'apportera *La Richesse des Nations*, avec une force de persuasion inégalée, est que cette libre recherche du profil individuel se justifie sur le plan économique » (Hirschman, 2005 : 91).

C'est en effet la métaphore de la « main invisible » du marché, devenue lieu commun de la philosophie économique, qui joue ce rôle : non seulement le marché contribuerait à la pacification idéologique de la société, en légitimant l'égoïsme des libertés et en le détournant de la violence et des passions (autres que la passion du gain) – en quoi il fonde un « doux commerce » –, mais il contribue également au bien-être général dans la mesure où

« chaque individu travaille nécessairement à rendre aussi grand que possible le revenu annuel de la société. À la vérité, son intention, en général, n'est pas en cela de servir l'intérêt public, et il ne sait même pas jusqu'à quel point il peut être utile à la société. En préférant le succès de l'industrie nationale à celui de l'industrie étrangère, il ne pense qu'à se donner personnellement une plus grande sûreté ; et en dirigeant cette industrie de manière à ce que son produit ait le plus de valeur possible, il ne pense qu'à son propre gain ; en cela, comme dans beaucoup d'autres cas, il est conduit par une main invisible à remplir une fin qui n'entre nullement dans ses

---

<sup>1</sup> Mais qui est aussi lié à sympathie telle que théorisée dans la *Théorie des sentiments moraux*, ce qui permettrait de concilier les apparentes contradictions de l'œuvre d'Adam Smith. « C'est surtout par égard aux sentiments d'autrui que nous recherchons la fortune et fuyons l'indigence » (In Hirschman, 2005 : 98). Voir Dardot et Laval, 2009, « Les deux désirs chez Adam Smith », p.60-64.

<sup>2</sup> Albert Hirschman montre qu'en adoptant ce point de vue, Adam Smith met un point final à la réflexion de nombre de ses prédécesseurs, pour lesquels l'intérêt devait prévaloir pour juguler les passions, tandis que Smith assimile intérêts et passions. « Faire prévaloir l'amour du gain sur l'amour du plaisir », disait Hume (Hirschman, 2005 : 64).

intentions ; et ce n'est pas toujours ce qu'il y a de plus mal pour la société, que cette fin n'entre pour rien dans ses intentions. Tout en ne cherchant que son intérêt personnel, il travaille souvent d'une manière bien plus efficace pour l'intérêt de la société, que s'il avait réellement pour but d'y travailler. Je n'ai jamais vu que ceux qui aspiraient, dans leurs entreprises de commerce, à travailler pour le bien général, aient fait beaucoup de bonnes choses. » (Smith, 1991, chap. 2)

Pourquoi la poursuite par chacun de son intérêt bien compris sert-elle mieux l'intérêt général que toutes les bonnes intentions du monde ? Tout simplement car, comme l'écrit Hayek, « les hommes ne donnent pas normalement le meilleur d'eux-mêmes sans que leur intérêt soit directement en jeu » (Hayek, 2005 : 93). La *concurrence entre des individus qui donnent le meilleur d'eux-mêmes* sert donc d'autant mieux la société. La compétition et l'échange ont lieu sur le *marché*, où le prix sert de variable d'ajustement selon les principes de la « loi de l'offre et de la demande ».

Pour fonctionner correctement, ce mécanisme de l'ajustement par les prix sur le marché doit réunir un certain nombre de conditions, dont, au premier chef, nous l'avons vu précédemment, l'atomicité : aucun individu ne doit avoir une taille suffisante pour influencer le prix, c'est-à-dire être *price-maker*. Pour que le prix joue pleinement son rôle de variable d'ajustement, tous les agents de marché doivent être *price-takers*. Bref, le marché doit être une institution coercitive, et non un lieu où peuvent s'exprimer les subjectivités et les choix individuels. Le prix est censé donner un signal objectif sur la valeur réelle des biens et des services, indépendamment de toute considération humaine. Finalement, la fragmentation contribue alors à la croissance de l'ensemble : c'est la concurrence entre atomes isolés lancés dans la course au profit, plutôt que des situations passives de rente, qui fonde la *croissance économique*. Et la concurrence, comme le pensait Ludwig Von Mises, apprend aux individus à se comporter de manière rationnelle : égoïsme utilitaire et marché se renforcent mutuellement dans un cercle vertueux – de la même manière que, pour les premiers libéraux, le commerce et la liberté se confortent mutuellement, car « le progrès du commerce et de l'industrie manufacturière contribue, de façon générale, à la propagation de l'esprit de liberté » (Hirschman, 2005 : 82).

Dans ce système, les besoins de l'individu sont censés dicter la production : les entrepreneurs luttent sur le marché pour satisfaire au mieux, et à moindre coût, les désirs de chacun, car c'est pour eux le meilleur moyen de maximiser leur propre profit. La substituabilité des produits, totale ou partielle, permet aux consommateurs de *choisir* entre des offres différentes. Tend ainsi à émerger la notion de « démocratie de consommateurs », qu'Adam Smith n'a pas théorisée, mais que l'on trouve par exemple dans les écrits de libéraux du 20<sup>ème</sup> siècle tels que Wilhelm Röpke, fondateur de l'ordolibéralisme, ou Milton

Friedman. Pour ces auteurs, *les choix de consommation sont des actes politiques*. Milton Friedman écrit à ce sujet :

« Le pire danger pour le consommateur, c'est bien le monopole – qu'il soit privé ou gouvernemental. La protection la plus efficace du consommateur, c'est la libre concurrence à l'intérieur, et le libre-échange partout dans le monde. Ce qui protège le consommateur de l'exploitation par un commerçant, c'est l'existence d'un autre commerçant, à qui il peut acheter et qui ne demande qu'à lui vendre. La possibilité de choisir entre plusieurs sources d'approvisionnement défend le consommateur de façon beaucoup plus efficace que tous les Ralph Nader du monde. »<sup>1</sup> (Friedman, 1980 : 217)

Ou encore Ludwig Von Mises :

« Les moralistes et les prêcheurs adressent au profit des critiques qui tombent à côté. Ce n'est pas la faute des entrepreneurs si les consommateurs – le peuple, l'homme ordinaire – préfèrent l'apéritif à la Bible et les romans policiers aux livres sérieux ; et si des gouvernements préfèrent les canons au beurre. L'entrepreneur ne fait pas des profits plus élevés en vendant de 'mauvaises' choses plutôt que de 'bonnes' choses. Ses profits sont d'autant plus importants qu'il réussit mieux à procurer aux consommateurs ce qu'ils demandent le plus intensément. » (In Dardot et Laval : 224)

Dans la société libérale, l'entrepreneur a pour fonction de satisfaire une demande, sans jamais en interroger la pertinence. Seule compte la liberté individuelle et les aspirations de chacun, à condition qu'elles soient solvables – même si, aujourd'hui, il est communément admis que les « besoins » sont souvent créés par le marketing, dans le cadre d'une « filière inversée » théorisée entre autres par l'économiste John Kenneth Galbraith. Dès lors, toute intervention de l'Etat dans les mécanismes de marché est à bannir : aucun individu, aucun groupe d'individus, aucun pouvoir n'est *a priori* en mesure de faire aussi bien que le marché, le mécanisme des prix libres calculant et allouant les ressources en fonction des offres et des demandes plus efficacement et rapidement qu'aucun cerveau humain ne saura jamais le faire, car il synthétise momentanément l'information de millions d'intervenants. En quoi *le marché est bien une technologie*. L'intrusion de l'Etat dans sa mécanique signifie nécessairement que le législateur cherche, volontairement ou non, à définir les besoins à satisfaire en lieu et place des individus, ce qui n'est pas tolérable d'un point de vue libéral. Elle introduit l'arbitraire, en remplaçant « le mécanisme impersonnel et anonyme du marché par une direction collective et

---

<sup>1</sup> Avocat et homme politique américain, célèbre notamment pour ses campagnes en faveur des droits des consommateurs.

‘consciente’ de toutes les forces sociales en vue d’objectifs délibérément choisis » (Hayek, 2005 : 22).

Cette théorie de l’échange ne fait visiblement que repousser, une fois de plus, la guerre de tous contre tous, qui tend désormais à se traduire par une *guerre économique*, entre entrepreneurs d’une part, et entre consommateurs et entrepreneurs d’autre part. Cependant, « cette guerre perpétuelle qui a pour nom concurrence », comme disait Karl Marx, se différencie non seulement par la canalisation et l’orientation des énergies guerrières vers un supposé bien commun, mais aussi par le fait que les entreprises capitalistes, base du libéralisme réellement existant, offrent aux individus un minimum de socialisation. C’est ce qui fonde le modèle de l’intégration par le travail.

### ***Le paradoxe de la neutralité***

L’autonomie individuelle, base du libéralisme, s’exprime essentiellement dans la liberté économique, ne serait-ce que parce seul le matériel peut sanctionner la réalité de la liberté dans un monde qui refuse toute transcendance commune. Cependant, une implication logique de la théorie smithienne de l’harmonie des intérêts individuels avec l’intérêt général semble contredire les fondements mêmes du libéralisme : si le meilleur moyen de servir la collectivité est de suivre son intérêt bien compris, de sorte que *chacun fait le bien sans le vouloir*, tout le monde devrait alors se comporter de cette manière, sous peine d’être une nuisance sociale. Dans une optique libérale, faut-il tolérer les comportements « déviants » ? Oui, répond Hayek, pour qui les individus qui le souhaitent doivent par exemple pouvoir troquer leur liberté contre la sécurité, avec les conséquences que cela implique (Hayek, 2005). Mais que se passerait-il si chaque individu faisait de même ? Ces comportements ne peuvent être que des exceptions, des privilèges, en ce sens qu’ils ne peuvent être universalisés sans contradiction. Si la libre détermination reste la norme, certains choix semblent donc, curieusement, plus conformes à la morale officielle que d’autres. Même Hayek semble aller dans ce sens, puisqu’il faut selon lui décourager autant que faire se peut ces comportements consistant à privilégier la sécurité par rapport à la liberté, *choix condamnable* s’il en est car il prive l’homme de ce qui fait sa dignité. En d’autres termes, il faut chercher à *imposer la liberté*, ou, à tout le moins, y inciter. La société libérale, qui se veut amoral par principe, aurait-elle tendance à juger les choix de l’individu ? La normativité de la pensée libérale irait-elle donc au-delà de la feuille de route politique jusqu’à proposer une norme pour les comportements individuels ?

Les théories de la main invisible et de l'égoïsme universel de l'homme, qui ont pour conséquence d'inciter les hommes à se comporter de manière égoïste<sup>1</sup>, permettaient d'entrevoir cet état de fait. D'un point de vue libéral, on sert d'autant mieux la société que l'on accepte de rechercher la satisfaction de son seul intérêt et que l'on se libère des passions, ainsi que de tout ce qui, dans la tradition, pouvait empêcher cette quête rationnelle. James Steuart a ainsi pu affirmer explicitement, avant Adam Smith, qu'une conduite dictée par l'intérêt est préférable à une conduite qui se soucierait de l'intérêt général (Hirschman, 2005 : 49). Les individus tendent alors à devenir des machines calculantes, interchangeables et à ce titre analysables de manière scientifique (c'est notamment le rôle du marketing moderne). La valorisation philosophique de ce type de comportement, somme toute récente, repose, comme l'a montré Albert Hirschman, sur les vertus pacificatrices attribuées à l'échange marchand dicté par l'intérêt<sup>2</sup> (Hirschman, 2005).

Dans la société libérale, les individus ne font donc le bien qu'à *condition* de ne pas le vouloir, de la même manière que Jeremy Bentham estimait que l'art du gouvernement consiste à faire en sorte que l'individu poursuive son intérêt *comme si c'était son devoir*. C'est une idée que l'éloge de l'entrepreneur laissait présager : malgré tout, certains comportements, postulés « naturels », sont plus valorisés que d'autres. La concurrence et les incitations à poursuivre son strict intérêt personnel participent de l'égoïsme des humains et font naître la volonté de puissance des individus égoïstes, obstacle majeur selon Jean-Claude Michéa et George Orwell à l'édification d'une société décente<sup>3</sup>, mais pourtant seul moyen de faire de tous les individus des entrepreneurs prêts à prendre des risques sur le marché et à vivre leur vie comme un pari permanent. La fondation de la société sur l'objectivité de l'intérêt individuel conduit donc certainement les libéraux à souhaiter que se concrétise leur postulat initial, l'égoïsme universel de l'homme, dont l'*homo oeconomicus*, cet individu rationnel et

---

<sup>1</sup> Ce que Montesquieu, le théoricien du doux commerce, a lui aussi mis en évidence et condamné (Hirschman, 2005 : 75).

<sup>2</sup> Remarquons que l'on ne trouve pas ce type de raisonnement chez Adam Smith, qui écrit : « L'ambition capricieuse des rois et des ministres n'a pas été, durant ce siècle et le précédent, plus fatale à la tranquillité de l'Europe que la jalousie mal placée des marchands et des fabricants. (...) La rapacité médiocre, l'esprit de monopole des marchands et des fabricants, qui ne gouvernent pas et ne devraient pas gouverner les hommes, s'ils ne peuvent sans doute être corrigés, peuvent être très facilement empêchés de troubler la tranquillité des hommes, sinon la leur. » (In Maris, 2003 : 131). Si la concurrence semble, pour Adam Smith, ne pas conduire nécessairement au « doux commerce » de Montesquieu, elle a ceci d'intéressant qu'elle limite le pouvoir des marchands *cupides*. On comprend que la théorie de l'égoïsme universel de l'homme est, pour Adam Smith, plus un constat dépité qu'autre chose. Le passage suivant en témoigne également : « Tels sont les inconvénients d'un esprit commercial. Les intelligences se rétrécissent, l'élévation d'esprit devient impossible » (In Hirschman, 2005 : 97). Nous revenons plus loin sur cette question, et sur le rôle de la Théorie des sentiments moraux chez le fondateur de l'Economie politique.

On sait que, pour Max Weber, c'est dans l'éthique protestante qu'il faut chercher la cause de la réhabilitation du profit, comme preuve du bien-fondé de l'action entreprise. La réussite matérielle témoigne de l'élection par Dieu. In L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme (1989)

<sup>3</sup> Même lorsqu'elle est encadrée par des institutions qui cherchent à arrêter le pouvoir par le pouvoir, car cet agencement institutionnel joue sur les conséquences, et refuse de questionner les causes.



libre qui maximise son « utilité » sous contrainte, est l'archétype<sup>1</sup>. *L'humain lui-même devient alors technologie.*

D'où les discours contemporains sur la « nécessaire » revalorisation du profit, de la prise de risque, du travail, et la condamnation, parallèle, de tous les interdits, liens, solidarités, institutions et traditions qui encadraient jusque-là les choix des individus ? Telle est, en tout cas, l'hypothèse de Jean-Claude Michéa, qui lui permet d'écrire que

« toutes les lamentations des libéraux modernes se résument en réalité à dire que si la généralisation du libre-échange ne produit toujours pas les effets merveilleux que la théorie prophétise, c'est parce que les hommes réellement existants – sous l'emprise d'habitudes irrationnelles et sentimentales – s'obstinent à agir autrement qu'ils ne le devraient s'ils étaient ce qu'ils sont. » (Michéa, 2006 : 40)

Plus que la *normativité*, cela placerait donc au cœur du discours libéral une forme de *performativité*, telle que John Langshaw Austin l'a définie : l'énonciation libérale constitue une action à part entière, qui contribue à ce que la société libérale « rejoigne son concept ». Affirmer l'égoïsme fondamental de l'Homme peut assurément participer de la légitimation des comportements égoïstes et évincer progressivement tout comportement désintéressé ou oblatif. On peut alors affirmer, avec Hannah Arendt que, « ce qu'il y a de fâcheux dans les théories modernes ce n'est pas qu'elles sont fausses, c'est qu'elles puissent devenir vraies » (In Michéa, 2007 : 208). Dans un contexte différent, les économistes parlent à ce sujet, à la suite du sociologue Robert K. Merton, de « prophéties auto-réalisatrices ».

Tout cela est potentiellement contradictoire avec l'idéal d'autonomie des libéraux. En effet, qu'est-ce qu'un *homo oeconomicus* si ce n'est une « technologie humaine » ? L'homme moderne serait ainsi devenu l'instrument de la technique. Peut-on encore parler de liberté lorsqu'il s'agit de suivre un *one best way* ? L'*homo oeconomicus* est-il libre ?<sup>2</sup>

Sur la base d'un relativisme fondamental, dont le respect est la condition de la liberté, les libéraux concluent donc à la nécessité d'une organisation fondée sur des mécanismes neutres et impersonnels, des technologies : l'équilibre des pouvoirs, le droit abstrait, l'intérêt et le marché. L'Economie politique devient alors le prolongement logique de la doctrine

---

<sup>1</sup> « On peut dire, rétrospectivement, écrit Karl Polanyi, qu'aucune interprétation erronée du passé ne s'est jamais révélée aussi annonciatrice de l'avenir » (Polanyi : 72)...

<sup>2</sup> Ces questions remettent bien sûr en cause l'idéal libéral d'autonomie et conduisent à s'interroger sur le sens réel de la « liberté libérale ». « Puis-je n'être pas moi ? Et étant moi, puis-je vouloir autrement que moi ? », demandait Diderot (in Comte-Sponville, 2002 : 72). Le véritable *homo oeconomicus* et son conditionnement pavlovien sont pur mécanisme.

libérale, avec les conséquences que cela implique. Le respect des prescriptions de la « science économique » est censé conférer un fondement rationnel et indiscutable (en un mot, « technologique ») aux décisions politiques.

Ainsi, le système technicien dont parlait Jacques Ellul tend à s'autonomiser, et finit par nier l'homme (devenu machine calculante), ses besoins, sa culture, *mais aussi la nature*. Au côté des technologies libérales que nous venons de mettre en évidence, se trouve en effet la technologie au sens propre, comme moyen de dominer la nature, de créer du matériel et de servir l'autonomie de l'individu. Comment pourrait-il en être autrement, dans une idéologie qui met en avant la liberté comprise comme autonomie individuelle, et la réussite matérielle comme preuve de l'action justifiée ? Comment une société de ce type se comporte-t-elle à l'égard de la nature ?

### **C. Une relation particulière à la nature et à la science**

#### ***La propriété : l'accaparement dans un monde d'abondance***

Nous avons vu que la pensée libérale fondait la propriété sur le travail et le mérite. Mais la matérialité de la propriété implique de tenir compte, à un moment ou un autre, de la nature et des ressources qu'elle fournit. C'est ce que fait John Locke dans le passage suivant :

« Un homme qui se nourrit de glands qu'il ramasse sous un chêne, ou de pommes qu'il cueille sur des arbres, dans un bois, se les approprie certainement par là. On ne saurait contester que ce dont il se nourrit, en cette occasion, ne lui appartienne légitimement. Je demande donc : Quand est-ce que ces choses qu'il mange commencent à lui appartenir en propre ? Lorsqu'il les digère, ou lorsqu'il les mange, ou lorsqu'il les cuit, ou lorsqu'il lui porte chez lui, ou lorsqu'il les cueille ? Il est visible qu'il n'y a rien qui puisse les rendre siennes, que le soin et la peine qu'il prend de les cueillir et de les amasser. Son travail distingue et sépare alors ces fruits des autres biens qui sont communs ; il y ajoute quelque chose de plus que la nature, la mère commune de tous, n'y a mis ; et, par ce moyen, ils deviennent son bien particulier. Dira-t-on qu'il n'a point un droit de cette sorte sur ces glands et sur ces pommes qu'il s'est appropriés, à cause qu'il n'a pas là-dessus le consentement de tous les hommes ? Dira-t-on que c'est un vol, de prendre pour soi, et s'attribuer uniquement, ce qui appartient à tous en commun ? Si un tel consentement était nécessaire, la personne dont il s'agit aurait pu mourir de faim, nonobstant l'abondance au milieu de laquelle Dieu l'a mise. » (Locke, 1992, section 29)

Le propos de John Locke est clair : la nature peut être accaparée sans limite, car elle est abondante. Rien ne doit pouvoir borner le travail et la propriété d'individus méritants. Dans le jargon économique contemporain, on dirait que la *valeur ajoutée* à un *input*, généralement une ressource naturelle déjà transformée ou non, légitime la propriété de l'*output*<sup>1</sup>. John Locke nuance ce propos un peu plus loin, en mettant en garde contre la démesure de la possession, qui priverait les autres des moyens de subvenir à leurs besoins et menacerait donc leur liberté, mais il se ravise : la propriété, liée au travail, est nécessairement limitée. Les libéraux contemporains, même les plus radicaux, ne diront pas autre chose, à l'instar de Robert Nozick, pour qui la légitimité de l'acquisition par un individu d'une chose auparavant non possédée repose sur le fait qu'elle ne détériore pas la position des autres (Nozick, 2003 : 215-225).

L'abondance naturelle permet alors de résoudre l'équation dont les termes sont d'une part le niveau de population, et d'autre part le travail et la propriété de chacun. Autrement dit, John Locke postule que la nature est *suffisamment abondante* pour que chacun y trouve, en toute justice, son compte. Comme le remarquent Pierre-Yves Gomez et Harry Korine,

« les philosophes des Lumières aiment raisonner à partir d'un 'état de nature', d'une société primitive ou d'une île déserte dont l'archétype le plus célèbre est immortalisé par Daniel Defoe dans *Robinson Crusoë* (1704). Cette convention littéraire et politique permet de considérer que les propriétés peuvent être acquises de manière illimitée grâce au travail et donc de fonder l'accumulation de richesses sans craindre la spoliation. » (Gomez et Korine : 47)

Mais que se passerait-il dans une situation où la population serait si nombreuse que même une propriété raisonnable pour chacun semble impossible et ne peut se faire qu'aux dépens des autres ? Pis, que se passerait-il si une partie de la population accaparait l'essentiel des ressources afin de satisfaire ses désirs, alors qu'une autre partie ne pourrait plus satisfaire ses besoins essentiels ? Cette question n'est pas soulevée par John Locke. L'économiste classique Jean-Baptiste Say tranchera le débat à sa manière en 1800 : « les réserves naturelles sont inépuisables »<sup>2</sup> (In Maris, 2006 : 333). C'est ce qu'on peut appeler, avec Serge Latouche, un point de vue « cornucopien », c'est-à-dire, littéralement, qui croit à la corne d'abondance

---

<sup>1</sup> L'exemple le plus trivial, mais peut-être le plus efficace, se trouve dans une Bande Dessinée d'Astérix : dans *Obélix et compagnie*, où les Romains tentent de pervertir les Gaulois en instaurant une « économie moderne » (par le biais de subventions à la production de menhirs), les Gaulois commencent à se déchirer pour savoir à qui appartiennent les sangliers. Les chasseurs qu'Obélix, trop occupé à faire fructifier son capital humain (ses compétences dans le menhir), *emploie* contestent à Astérix le droit de chasser « leurs » sangliers. Astérix, en bon libéral ?, pense que cette appropriation nuit à sa liberté de chasser.

<sup>2</sup> Il faut toutefois replacer cette phrase dans le contexte démographique de l'époque, où la population mondiale est estimée aux alentours d'un milliards d'individus.

(2006 : 287). *Cette croyance dans l'abondance a l'avantage de toujours rendre théoriquement possible le nécessaire.*

### ***L'économie politique et la nature : une déconnexion progressive***

Le postulat de l'abondance des ressources naturelles est tout aussi explicite dans les évolutions de l'Economie politique, dont nous avons vu qu'elle est la continuation logique de la philosophie libérale. Les premiers économistes, les physiocrates, parmi lesquels Turgot, précurseurs des libéraux, considéraient que toute « valeur ajoutée » ne pouvait venir que de la terre : si « la terre est la mère de tous les biens », comme l'écrivait Mirabeau (In Delas, 2002 : 40), c'est parce qu'elle seule permet de générer un surplus (ce qu'il reste une fois mises de côté les réserves de semence), alors que toutes les autres activités consistent uniquement à transformer la matière. Les économistes classiques remettront rapidement en cause cette conception : la valeur provient avant tout du travail et de sa *productivité*, affirme Adam Smith en 1776. Elle est donc potentiellement illimitée. Toutefois, dans un premier temps, les classiques n'évacuent pas totalement la problématique de la finitude de la nature et de l'impossibilité d'une croissance matérielle infinie, à l'image de Thomas Malthus et David Ricardo.

Le premier est célèbre pour son Essai sur le principe de population, dans lequel il montre que la tendance de l'espèce humaine à proliférer rapidement posera problème à plus ou moins long terme. D'après lui, la population aurait tendance à croître selon une raison géométrique (1, 2, 4, 8, 16...), alors que les ressources ne pourraient croître que selon une raison arithmétique (1, 2, 3, 4, 5...) – croissance arithmétique s'expliquant par la mise en culture, à mesure que la population et les besoins alimentaires augmentent, de terres de moins en moins fertiles. Ces hypothèses amènent logiquement Malthus à conclure qu'il n'y a pas de place pour tout le monde au « grand banquet de la nature » : l'augmentation de la population conduira à une paupérisation de tous et à des catastrophes démographiques. Au-delà des controverses autour de cette thèse, que les faits semblent avoir largement contredite *jusqu'à présent*, il s'agit d'y voir un premier pas dans la prise en compte de la nature par l'Economie politique.

Ricardo s'inspire largement de Malthus et approfondit son analyse dans ses Principes de l'économie politique et de l'impôt. Il postule, lui aussi, que des terres de moins en moins fertiles sont progressivement mises en culture à mesure que la population augmente, provoquant une augmentation du prix des denrées alimentaires. C'est le rendement décroissant de la terre qui est ici en cause, et qui conduirait, à terme, à l'état stationnaire. Il existe alors deux moyens de repousser la stagnation : développer le libre-échange, qui permet d'étendre la division du travail et ses bienfaits à l'international, et le progrès technique, qui favorise la hausse de la productivité.

Ce dernier point sera théorisé dans le modèle néoclassique standard de Robert Solow, modèle avec lequel s'envolent définitivement les préoccupations liées à la finitude de la nature. L'introduction du postulat de la *substituabilité des facteurs* emporte effectivement pour conséquence la déconnexion théorique de l'économie et de la nature. L'argument est le suivant : toute production pourrait être obtenue par la combinaison des trois facteurs de production que sont le travail, le capital au sens large incluant le capital naturel, et le progrès technique. Ainsi, lorsque le capital naturel vient à manquer et que son prix augmente mécaniquement, les entrepreneurs peuvent lui substituer davantage de travail ou davantage de capital artificiel (lié au progrès technique), ou bien innover de sorte que le niveau de production soit maintenu avec moins de capital naturel en *input*. C'est là l'argument qu'utilise Robert Solow en 1974 dans sa réponse au rapport du Club de Rome. En résumé,

« selon l'hypothèse de la substituabilité des facteurs, une quantité accrue d'équipements, de connaissances et de compétences doit pouvoir prendre le relai de quantités moindres de capital naturel pour assurer le maintien, dans le temps, des capacités de production et de satisfaction du bien-être des individus. Du coup, l'économie ne reconnaît plus de limites à sa croissance ni à son développement » (Latouche, 2006 : 31)

Ce « productivisme »<sup>1</sup> devient totalement indifférent aux lois de la nature. Il s'en affranchit, à tout le moins théoriquement, au point que « l'échange marchand illimité réalise concrètement cet 'état de nature' inépuisable dont les philosophes rêvent » (Gomez et Korine : 50). Quel paradoxe pour la « science » de la gestion des ressources rares<sup>2</sup> !

### ***Rationalisation de la nature et physique sociale***

La Raison, à la base de la science, a ceci de remarquable qu'elle est capable de fonder des discours sans sujet, libres de toute implication philosophique. C'est en effet dans l'application de la raison, en tant qu'outil de calcul, que l'on trouve la meilleure garantie de la neutralité axiologique. Or, l'intérêt individuel fait appel à la *raison cognitive-instrumentale*, qui permet à chacun de calculer les meilleurs moyens d'atteindre une fin bien précise – celle que chaque individu est précisément libre de déterminer, son « intérêt », que l'on ramènera généralement avec Adam Smith aux désirs d'améliorer sa condition et d'être admiré d'autrui :

---

<sup>1</sup> Serge Latouche définit le productivisme de la manière suivante : augmentation indéfinie de la puissance productive en vue de satisfaire l'exigence de bien-être social par la dynamique des mécanismes du marché, en éliminant les obstacles à son fonctionnement. (*Ibid.* p.290)

<sup>2</sup> Selon une définition standard, « l'économie est la science qui étudie le comportement des individus face à la gestion des fins et moyens rares à usage alternatif » (Lionel Robbins)

« Le capitalisme a été l'expression de la rationalité économique enfin affranchie de toute entrave. Il était l'art du calcul tel que l'avait développé la science, appliqué à la définition des règles de conduite. Il élevait la recherche de l'efficacité au rang de 'science exacte' et donc éliminait les critères moraux ou esthétiques du champ des considérations réglant la décision. Ainsi rationalisée, l'activité économique pouvait donc organiser les conduites et les relations humaines de manière 'objective', c'est-à-dire en faisant abstraction de la subjectivité du décideur et en soustrayant celui-ci à la contestation morale. » (Gorz, 2004 : 199)

Cela étant, l'idéal de neutralité des libéraux implique de ne pas laisser aux seuls individus le soin d'avoir recours à la raison cognitive-instrumentale : elle doit pouvoir aussi régler les questions collectives, jusqu'à ce que la politique devienne une véritable *science*<sup>1</sup>, dont l'objectif ne peut être que la maximisation de l'agrégation des intérêts individuels. Cette tâche revient à l'Economie politique :

« Il n'y a aucun sens à parler de 'capitalisme' ou de 'libéralisme' là où ne s'est pas d'abord construit l'imaginaire d'une science expérimentale de la nature et de ses applications technologiques, capable de servir de modèle à une 'science' économique, et donc, à travers cette dernière, de fonder le projet, extraordinairement nouveau dans l'histoire des hommes, d'une société rationnelle où l'administration 'scientifique' des choses se serait définitivement substituée au gouvernement arbitraire des hommes » (Michéa, 2003 : 89)

Avec le libéralisme, non seulement la nature doit être rationalisée, rendue prévisible et calculable, dominée, mais cette domination *rationnelle* doit aussi servir de modèle à une véritable *physique sociale*. Cette idée permet, au passage, de légitimer une *guerre de substitution* entre l'homme et la nature, qui doit détourner vers le travail et l'industrie les énergies jusque-là employées à la guerre de l'homme contre l'homme<sup>2</sup> – en quoi la domination de la nature, à travers les nouvelles armes « douces » de la science et de la technologie, participe de la pacification idéologique de la société. D'ailleurs, le rôle croissant de la technique permet, comme le souligne André Gorz, de soustraire le travail lui-même à toute subjectivité, à toute réflexion et à toute critique : elle est constitutive d'un travail absolument neutre et déshumanisé (Gorz, 2004 : 201). Si « la perfection consiste à pouvoir se passer d'intelligence, en sorte que l'atelier puisse être considéré comme une machine dont les pièces seraient les hommes », comme l'écrivait Adam Ferguson (*Ibid.* p.390), la technique, et

---

<sup>1</sup> Il faut distinguer soigneusement science et technique. La première est connaissance, donc neutre vis-à-vis de son objet. Parler de la politique comme d'une science exacte, c'est donc considérer qu'il existe un *one best way* indépassable, un seul et unique moyen de *bien faire*.

<sup>2</sup> C'est l'un des lieux communs de la philosophie moderne, que l'on trouve notamment chez Auguste Comte, ou, au tout début du 17<sup>ème</sup> siècle, chez Francis Bacon.

les méthodes d' « organisation scientifique du travail », ont certainement un grand rôle à jouer.

Cette foi totale en la science peut s'expliquer simplement : elle est, pour les libéraux, au côté du jeu de l'intérêt, une seconde source de progrès – ce que les économistes ont mis en équation à travers les notions de progrès technique, de capital humain et de croissance endogène. *Si les individus se comportent de manière rationnelle*, il doit être possible de dégager des lois sur les sociétés humaines aussi universelles que les lois de la physique. La science est donc finalement appelée à définir l'ensemble du fonctionnement social – sous réserve de la validité du postulat initial de l'égoïsme universel de l'homme. La gestion technique de la société signifie sa gestion scientifique<sup>1</sup>. L'Économie politique, lorsqu'elle s'affirme science exacte, relève de cette logique<sup>2</sup>. On sait que c'est également le sens que donnait Auguste Comte à la « sociologie » naissante au 19<sup>ème</sup> siècle. Dès lors, si la société peut être gérée scientifiquement, il existe évidemment un *one best way*, indépassable sous peine de tourner le dos à la raison et à la modernité. C'est ce qui fonde l'idéologie du *développement*, de même que la croyance en sa *naturalité* et son *universalité*. C'est également ce qui explique l'importance du thème de la « nécessité » dans l'argumentation libérale, tout particulièrement dans les débats économiques contemporains<sup>3</sup>.

Science (en tant qu'idéologie) et libéralisme peuvent donc être considérés comme l'envers et l'avant de la même médaille : celle de la rationalisation et de la « neutralisation » du monde, de la vie individuelle et sociale, ce qui implique aussi de rationaliser la nature. Cette organisation scientifique de la vie exige de ne reconnaître de légitimité qu'à l'intérêt bien compris de la seule instance qui tienne, l'individu libre et rationnel. Toutefois, à ne vouloir reconnaître que l'individu, on finit par nier son « environnement », la nature : c'est précisément ce que semble faire la « science économique ».

#### **D. La justification morale du libéralisme**

Dans La condition postmoderne, Jean-François Lyotard montre, près d'un siècle après l'annonce de la « mort de Dieu » par Nietzsche, que notre *postmodernité* se caractérise par la

---

<sup>1</sup> Rappelons la définition précise de la technique en son sens moderne : ensemble de procédés par lesquels on applique des connaissances scientifiques pour obtenir un résultat déterminé.

<sup>2</sup> L'influence de Newton sur la démarche d'Adam Smith a été établie par de nombreux auteurs. Jean-Claude Michéa suggère d'ailleurs que l'intérêt est censé jouer, dans la pensée libérale, le même rôle que l'attraction universelle dans la théorie de Newton. « Si l'univers physique est soumis aux lois du mouvement, l'univers moral ne l'est pas moins à celle de l'intérêt » (Helvétius, *De l'esprit*, 1758). In Michéa, 2002 et Michéa, 1999 : 22

<sup>3</sup> Ce n'est par pour rien que Margaret Thatcher était surnommée « TINA » : *There Is No Alternative*.

fin de la crédulité à l'égard des « grands récits » de la Modernité, c'est-à-dire à l'égard des instances et des modes de légitimation des discours qui caractérisaient le compromis moderne (Lyotard, 1979). On peut, à l'opposé, considérer que la nécessité d'un mythe fondateur est dans la nature de l'homme, et que notre civilisation libérale n'échappe pas à la règle, le grand récit de notre temps se trouvant peut-être, au côté de la liberté, dans le *progressisme*, cette idée qui veut que demain soit forcément meilleur qu'aujourd'hui, et ce *pour tout le monde*.

### ***Les fondements du progressisme libéral***

Le libéralisme se veut, à l'origine, un moindre mal, selon l'expression de Jean-Claude Michéa, en ce sens qu'il cherche à bâtir un monde sur la base, *réaliste*, de l'égoïsme universel de l'homme (ou « axiomatique de l'intérêt » selon l'expression d'Alain Caillé). Or, le moins mauvais de tous les mondes est nécessairement, compte tenu des paramètres initiaux, le meilleur possible. Et ce meilleur des mondes est chargé d'assurer le progrès de l'humanité : *le libéralisme est un progressisme*, reposant sur le double fondement des progrès économiques et scientifiques, mais aussi, comme nous l'évoquions, sur l'idée d'un *one best way*.

L'intérêt bien compris, la division du travail, la concurrence et l'échange permettent d'augmenter la productivité de l'économie. Ces gains de productivité sont alors affectés en partie à l'augmentation du produit, la croissance économique, et parfois en partie à la baisse du temps de travail. Nous avons vu que, dès lors que la neutralité est la règle, « plus vaut plus » est une maxime irrévocable qui légitime la croissance et valorise donc le travail. En outre, si croissance il y a, c'est que l'agrégation des libertés individuelles lancées dans la course au profit y a mené, si bien que remettre en cause la légitimité de la croissance reviendrait à menacer la liberté : pour reprendre la terminologie smithienne, la croissance économique résulte du désir individuel d'améliorer sa condition. Elle est, dans une optique libérale, un phénomène philosophiquement neutre. C'est cette croissance économique qui aurait sorti, selon la théorie de l'histoire d'Adam Smith, l'Homme de la pure indigence, de la pauvreté et de l'état d'insécurité qui caractérisaient les premiers stades des sociétés humaines, jusqu'à ce qu'elles atteignent le stade supérieur du « commerce »<sup>1</sup>. On comprend ici que le libéralisme repose, comme tous les progressismes, sur l'idée d'un sens de l'Histoire, linéaire et inexorable, tendant éventuellement vers une « fin de l'histoire », dont l'augmentation régulière du PIB donne la mesure (à quelques épisodes temporaires de décrue près).

La croissance a, par ailleurs, bien des avantages pour les libéraux : elle permet de repousser les limites de la propriété, et donc de reporter l'apparition du seuil à partir duquel l'accaparement de la nature par les uns commence à nuire aux autres – un peu comme jadis le repoussement de la frontière américaine vers l'Ouest garantissait à chacun une part du gâteau.

---

<sup>1</sup> La théorie smithienne de l'histoire est présentée par Pierre Dardot et Christian Laval (Dardot et Laval : 60-64)



L'assimilation de la croissance économique au progrès a pourtant fait débat chez les premiers libéraux. Adam Ferguson pensait que la poursuite par chacun de son profit personnel, source *a priori* de la croissance du bien-être de tous, conduisait à détruire le lien social – idée que Marcel Mauss approfondira et théoriserà dans son analyse du don (Mauss, 2007). D'où la conclusion d'Adam Ferguson : l'histoire relève d'un double processus, celui du progrès des arts et du commerce qui se réalise, via la division du travail, par le jeu de l'intérêt égoïste, et celui de la décadence des nations modernes qui affecte la dimension morale et politique de l'activité humaine (Dardot et Laval : 59). L'approche d'Adam Smith est moins pessimiste, quoique probablement tout aussi dérangeante pour les libéraux contemporains : pour lui, Dieu a bien fait les choses, et les sentiments moraux naturels de l'homme viennent contrebalancer les effets destructeurs du désir de bien-être qui pousse chacun à soigner son strict intérêt personnel. Pierre Dardot et Christian Laval résument :

« L'essence de la croyance au progrès qui anime le libéralisme des origines réside dans une certaine forme de dissociation entre l'illimitation potentielle du développement des forces de production et le perfectionnement de la nature humaine, que cette dissociation donne lieu à une théorie de la décadence (Ferguson) ou qu'elle soit idéologiquement 'compensée' par une téléologie de type providentialiste (Smith). » (Dardot et Laval : 63)

Par la suite, la vulgate libérale aura tendance à ne retenir d'Adam Smith que la possibilité d'accroître indéfiniment le bien-être par l'intermédiaire de la division du travail et de l'échange marchand et, *in fine*, de la croissance économique, dont on attend le salut non seulement en termes de bien-être matériel, mais aussi en termes de « création d'emplois ».

Le libéralisme repose, par ailleurs, sur une foi, déjà mentionnée, en la science et la technique. Comme le remarque Jean-Claude Michéa, si les libéraux sont particulièrement pessimistes vis-à-vis de la nature humaine, ils ont en revanche rarement nuancé leur optimisme quant à l'aptitude de l'homme à se rendre « maître et possesseur de la nature » (selon la formule de Descartes), et à contribuer, par là, au progrès (Michéa, 2007 : 199-200). Par où l'on retrouve la problématique de la croissance économique, qui de nos jours repose essentiellement sur le progrès technique, comme l'ont montré Robert Solow puis les théoriciens de la croissance endogène. Mais la foi des libéraux dans la science va au-delà de ses impacts économiques : elle tend à être pensée comme la solution à l'ensemble des problèmes qui se posent à l'humanité, qu'il s'agisse de problèmes politiques, techniques, économiques, sociaux...

Il y aurait lieu, ici, de distinguer, avec Eve Chiapello et Luc Boltanski, différents « esprits du capitalisme », correspondant à des phases historiques particulières du capitalisme, de ses critiques et de son discours de légitimation : premier esprit du capitalisme, fondé sur les

valeurs bourgeoises du 19<sup>ème</sup> siècle, parmi lesquelles la foi dans la technique et dans l'industrie ; deuxième esprit du capitalisme, correspondant à la grande entreprise industrielle et fondé sur la croyance dans le progrès, et d'autre part sur la solidarité dans le cadre d'un compromis capital-travail issu de la critique sociale ; enfin, *nouvel esprit du capitalisme*, reposant sur l'incorporation de la « critique artiste » et reprenant de ce fait à son compte les revendications d'autonomie et de liberté créative apparue pendant les Trente glorieuses (Boltanski et Chiapello, 1999). Remarquons simplement que ces différents grands récits, pour reprendre le vocabulaire lyotardien, ont toujours en commun les éléments que nous avons mis en évidence précédemment : confiance dans le marché et dans l'intérêt pour assurer le bien commun, le progrès matériel et l'autonomie de l'individu, foi dans la science et dans la technique pour venir à bout de tous les problèmes du genre humain.

### ***Le libéralisme, doctrine sociale***

La poursuite libre et décomplexée par chacun de son intérêt, la main invisible du marché et la croissance doivent concourir au bonheur *du plus grand nombre*. Dans la société libérale, l'intérêt général se définit comme la somme des intérêts particuliers, c'est-à-dire des peines et des plaisirs de chacun, de telle manière que personne, *a priori*, ne soit laissé sur le bord de la route. Le libéralisme ne serait donc pas qu'un progressisme, ce serait aussi un *humanisme*. De ce point de vue, la croissance économique semble encore une fois jouer un rôle crucial : c'est parce qu'elle permet de repousser les frontières des possessions *de tous* qu'elle est légitime – et qu'elle contribue, par là, à la pacification idéologique de la société. Elle est donc une condition substantielle de l'économie libérale : « En l'absence d'expansion, écrit André Gorz, l'économie de marché redevient un jeu à somme nulle : chacun ne peut s'y assurer un avantage qu'au détriment d'autrui » (Gorz, 2004 : 296). Or, dans le libéralisme, l'avantage des uns est aussi censé contribuer, à plus ou moins long terme, à l'enrichissement des autres. Les économistes parlent à ce sujet de *trickle down effect*, ou d'« économie des retombées » (Stiglitz, 2003) : tout comme la marée montante élève le niveau de l'ensemble des bateaux, l'élévation du niveau de richesse sociale doit censément bénéficier à l'ensemble de la société – ce qui suppose, tout de même, que les inégalités ne soient pas trop criantes et que le surcroît de richesse ne soit pas systématiquement accaparé par une minorité privilégiée. Pour cette raison, servir au mieux les intérêts des plus démunis nécessite, non pas de mettre en place un système de redistribution des revenus ou autre dispositif d'assistance sociale, qui nuirait, dans notre contexte moderne de mondialisation, à la « compétitivité » et donc à la croissance, condition de l'emploi, mais d'écarter tous les dispositifs susceptibles de nuire à cette croissance économique dont on attend le salut de l'ensemble de la population.

Si « les dividendes du progrès » peuvent être répartis, l'essentiel se joue néanmoins ailleurs : le libéralisme aurait ceci de social qu'il permettrait à chacun de se prendre en main, de se responsabiliser, et de sortir de la pauvreté, voire de faire fortune. Le mythe du *self-*

*made-man* imprègne la pensée libérale. La liberté, valeur suprême des libéraux, s'étend jusqu'à la *liberté d'être riche* – à condition toutefois de travailler et d'avoir un minimum de talent, lequel est distribué initialement de manière aléatoire (mais peut être forgé en se constituant un *capital humain* et en le faisant fructifier). La défense de la démocratie de consommateurs contribuerait, par ailleurs, à faire du libéralisme une doctrine sensible à la question sociale, dans la mesure où elle garantit que personne n'est exploité par un commerçant en situation de monopole, pour reprendre les termes de Milton Friedman.

Plus généralement, pour bien comprendre en quoi le libéralisme est le système politique le plus « social » qui soit, au sens contemporain et quelque peu déformé de ce terme, il est indispensable de maîtriser ce qu'Albert Hirschman appelle la « rhétorique de l'effet pervers » (Hirschman, 1991), et que nous avons nommé jusqu'à présent *tentation morale*. Cette rhétorique permet par exemple d'affirmer que l'assignation d'objectifs « sociaux » à une action politique est inévitablement contre-productive. C'est, entre autres illustrations, l'interprétation que les économistes libéraux Lionel Robbins et Jacques Rueff donnaient de la crise des années 1930 : ce sont les bonnes intentions des réformateurs sociaux qui ont selon eux conduit au désastre (In Dardot et Laval : 163). Une démonstration similaire est également utilisée par les partisans contemporains du démantèlement de l'Etat-Providence, qui créerait selon eux plus de pauvreté qu'il n'en éviterait. Les arguments associés à cette rhétorique varient selon les sujets traités, mais, en l'occurrence, le propos consiste en général à affirmer que l'assistance sociale incite à l'oisiveté aux dépens du travail et contribue donc à multiplier le nombre des pauvres. Sortir « par le haut » de ces difficultés requiert « l'activation des dépenses passives », bref faire en sorte que chacun se remette au travail. C'est pourquoi les fameuses « lois sur les pauvres » anglaises (*poor laws*), en vigueur entre les 16<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles, ont toujours fait débat, jusqu'à leur abrogation en 1834, sous les coups de boutoirs des libéraux (Malthus, Bentham...), au prétexte qu'elles déresponsabilisaient l'individu, sapaient la « valeur travail » et contribuaient de ce fait au paupérisme<sup>1</sup>.

Hayek mènera lui aussi une véritable croisade contre l'attribution à l'action politique d'objectifs sociaux, au motif que ce fonctionnement est nécessairement contradictoire avec la *rule of law*. L'argumentation, ici, est différente : tenter de réaliser la « justice sociale », ce serait laisser la porte ouverte au « cheval de Troie du totalitarisme », puisque la poursuite d'un objectif politiquement défini menace la libre détermination par chacun des fins qu'il s'est attribuées. La justice sociale n'est donc pas réalisable par ce moyen. En définitive, la *contre-productivité de la bonne volonté* demeure l'argument.

---

<sup>1</sup> On sait que l'abrogation de la loi de Speenhamland en 1834, une des principales *poor laws*, marque, selon Karl Polanyi, le point de départ de la tentative avortée de concrétisation de l'utopie libérale d'une *société de marché* (Polanyi, 1983)

C'est, du reste, en ce sens libéral qu'il faut comprendre l'expression d'« économie sociale de marché » :

« A. Müller-Armack, le propagateur de l'expression d' 'économie sociale de marché', expliquait ainsi que l'économie de marché était dite 'sociale' parce qu'elle obéissait aux choix des consommateurs, parce qu'elle réalisait une démocratie de consommation en faisant pression sur les entreprises et les salariés pour améliorer la productivité : 'Cette orientation sur la consommation équivaut en fait à une prestation sociale de l'économie de marché' ; il ajoutait que 'l'augmentation de la productivité, garantie et imposée constamment par le système concurrentiel, agit de même comme une source de progrès social'. » (In Dardot et Laval : 206)

L'expression n'a rien d'un oxymore, comme pourraient le prétendre les « socialistes » avec lesquels les libéraux polémiquent volontiers au 19<sup>ème</sup> siècle, c'est au contraire un pléonasmе d'un point de vue libéral – et ce d'autant plus que le seul objectif « social » qui puisse valoir dans une optique libérale est la maximisation de la liberté, laquelle fait la dignité humaine.

### ***Conséquentialisme et détour de production***

La théorie semble donc indiquer que le libéralisme contribue à la lutte contre la pauvreté, à tout le moins contre la pauvreté subie. Au-delà de l'argument qui veut que l'essentiel de la pauvreté soit volontaire, comment les auteurs libéraux ont-ils expliqué et/ou combattu les inégalités et la pauvreté dans le *libéralisme réellement existant* ? Le développement économique semble en effet avoir contribué à l'explosion des inégalités, tant entre les pays qu'en leur sein, du moins jusqu'aux Trente glorieuses, puis de nouveau depuis le dernier quart du 20<sup>ème</sup> siècle.

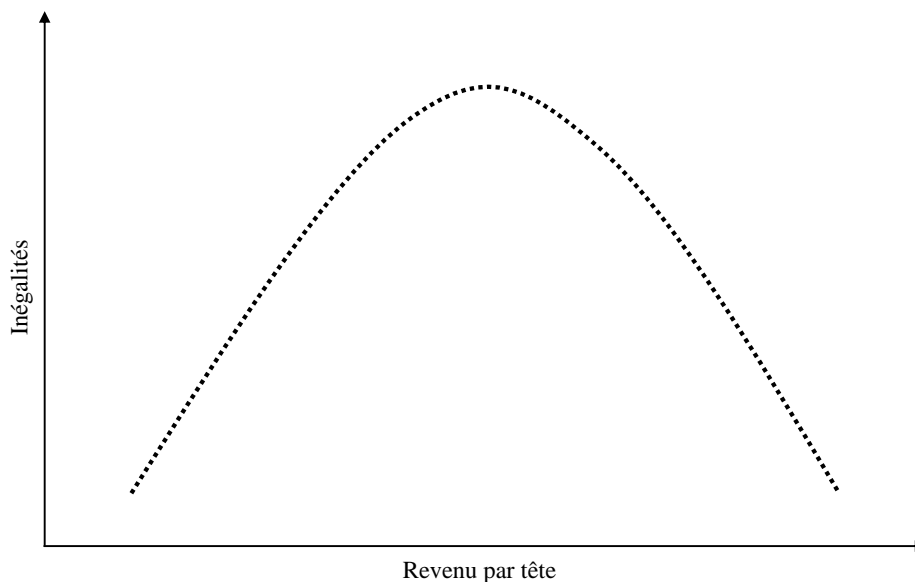
Les économistes vont alors chercher à montrer que c'est pour le bien de tous que les inégalités se creusent : le libre-échange mondial est censé bénéficier à tous les pays et offrir aux plus pauvres la possibilité de sortir de la misère ; les inégalités dans les pays riches sont bonnes pour la croissance et finalement pour les plus pauvres, etc. Affirmer le contraire nuirait à la compétitivité des entreprises et, en conséquence, aux plus démunis, dont les emplois et les revenus en dépendent.

Plus généralement, la pensée libérale fait souvent appel, paradoxalement, à une certaine forme de morale. On distingue généralement entre deux courants éthiques principaux : la *morale déontologique*, qui s'attache à définir des interdits et des obligations absolus, et le *conséquentialisme*, qui juge de la moralité d'une action au vu de ses résultats, avec pour critère la maximisation d'une grandeur globale. L'utilitarisme est d'inspiration

conséquentialiste : la variable qu'il s'agit de maximiser est l'utilité, au sens large, du plus grand nombre.

L'essence du conséquentialisme se trouve dans la notion de *détour de production* : si l'objectif consiste à maximiser une grandeur, il est concevable, par moment, de « reculer pour mieux sauter ». Autrement dit, je peux non seulement concevoir de perdre temporairement si cela me permet de mieux gagner par la suite, mais aussi accepter de violer un interdit déontologique si le résultat est plus satisfaisant au regard de mon critère éthique. Je peux, par exemple, accepter la mort de N personnes, si cela contribue à sauver au moins N+1 personnes<sup>1</sup>.

Dans leur justification des inégalités et de la pauvreté subie, les libéraux ont généralement recours à une morale de ce type. C'est ce qu'illustre la courbe de Kuznets, du nom de l'économiste du 20<sup>ème</sup> siècle Simon Kuznets :



Cette courbe, qui se veut à l'origine un constat empirique, montre que, dans la première phase du développement, l'inégalité et la pauvreté relative, tendent à croître fortement, avant d'entrer dans une phase de reflux. L'explication économique que l'on donne généralement à ce phénomène tient à ce que, dans la première phase, c'est une croissance dite extensive qui se déploie, fondée sur la mobilisation progressive du gisement de force de travail jusque-là inexploité, avant de laisser place à une croissance dite intensive où la source de croissance se trouve dans les gains de productivité partagés de plus en plus équitablement de manière à ce que l'on entre dans une véritable société de consommation, le réservoir de main d'œuvre ne pouvant plus faire pression à la baisse sur les salaires.

---

<sup>1</sup> La paternité de la notion de détour de production revient à l'économiste autrichien Eugen von Böhm-Bawerk, qui l'a formulée dans le cadre de son analyse du capital fixe : les machines sont produites afin de produire, grâce à elles, de façon plus économique des produits finis. L'investissement est un détour de production.

Il faudrait donc accepter de voir la pauvreté augmenter pour lutter, finalement, contre la pauvreté. Paradoxe étonnant, qui constitue une autre forme de rhétorique de l'effet pervers : condamner le développement sous prétexte qu'il engendre de l'inégalité nuirait, en définitive, à ceux qui subissent cette pauvreté ; de la même manière qu'il faut accepter de supprimer les lois sur les pauvres pour éradiquer la pauvreté ; et de la même manière qu'il faudrait parfois accepter de baisser le taux d'imposition pour augmenter les recettes fiscales<sup>1</sup>. Bref, il convient de se résigner à reculer pour mieux sauter<sup>2</sup>. C'est *a fortiori* un raisonnement de ce type que les économistes utilisent pour justifier, à la suite de Joseph Schumpeter, l'idée de la *destruction créatrice*. Enfin, notons que tout comportement de maximisation, qu'il s'agisse de l'intérêt du particulier ou du profit de l'entreprise, relève d'une certaine forme de conséquentialisme, puisqu'il revient à *maximiser sous contrainte quels qu'en soient les moyens*. C'est ce que signale Jean-Claude Michéa en écrivant que

« le désir (heureusement peu commun) de s'élever au-dessus de ses semblables ou de s'enrichir à leurs dépens, conduit toujours ceux qui en sont possédés, à accepter, à un moment ou un autre, l'idée que la fin justifie les moyens, et par conséquent à reconnaître dans l'absence totale de scrupules un code de conduite *justifié par la raison*. » (Michéa, 2006 : 96, nous soulignons)

Le libéralisme est donc un progressisme, pour autant que l'économie de marché libre et la science sont censées être les meilleurs moyens de lutter efficacement contre la pauvreté et d'assurer le progrès de l'humanité – l'argument définitif, en la matière, reposant souvent sur la hausse constatée de l'espérance de vie. Il est toutefois paradoxal de remarquer que, pour justifier cette thèse, les libéraux font appel à une certaine forme de morale, le conséquentialisme. Il est également significatif de constater qu'ils finissent par proposer une fin particulière à l'ensemble des individus supposés autonomes : le « développement » et le bien-être matériel.

---

<sup>1</sup> Conception connue sous le nom de « courbe de Laffer », du nom de l'économiste néolibéral Arthur Laffer, qui a proposé une courbe en U inversée (comme la courbe de Kuznets) reliant taux d'imposition (en abscisse) et recettes fiscales (en ordonnée) : passé un certain seuil, du fait de l'effet désincitatif au travail d'une imposition élevée, il faudrait réduire les prélèvements pour faire remonter les recettes fiscales. Cette idée, issue du détour de production, a été largement infirmée lors de sa mise en application par Ronald Reagan aux Etats-Unis dans les années 1980.

<sup>2</sup> On trouvera là, peut-être, une explication aux incompréhensions qu'ont soulevées les fameux « plans d'ajustement structurel » des institutions internationales dans les pays en développement dans les années 1980 et 1990, ou aux résistances face au discours en faveur des « réformes structurelles » dans les pays développés, présentées comme inévitables car résultant des recommandations neutres et scientifiques de l'économie politique, et dont le grand récit, le processus de légitimation, repose toujours sur l'argument selon lequel il faut d'abord souffrir avant d'en récolter les fruits.

## **2. LE DEVELOPPEMENT DURABLE, CONTINUTE DU LIBERALISME**

A partir, essentiellement, des années 1970, un discours d'inspiration scientifique s'appuie sur le thème des *limites*. C'est le sens du rapport au Club de Rome de 1972, que nous évoquons en introduction, et qui était significativement intitulé *The limits to growth*. Quel est le statut de ce discours au regard du libéralisme moderne tel que nous venons d'en faire la genèse ? Pourquoi se développe-t-il maintenant ? Est-il vraiment nouveau ? Est-ce une critique, une alternative, ou pose-t-il des limites nécessaires à l'expansion d'une idéologie dans laquelle l'absence de limite à la liberté est le fondement du politique ? Est-il applicable dans le cadre libéral, ou le fait-il voler en éclat ? C'est la problématique que nous traitons dans cette partie, en nous appuyant sur les catégories libérales définies précédemment : liberté, neutralité, négation de la nature et récit justificateur.

### **A. Concilier liberté et protection de l'environnement ?**

La plupart des scientifiques semblent indiquer que les activités humaines arrivent progressivement aux limites de notre planète. L'empreinte écologique est un bon indicateur de cette tendance. Elle mesure, pour une population donnée, la surface bioproductive nécessaire pour produire les principales ressources consommées par cette population et pour absorber ses déchets. Compte tenu de l'espace bioproduit disponible sur Terre, 12 milliards d'hectares, et du niveau de la population mondiale, 6,5 milliards d'individus, chacun d'entre nous dispose *a priori* d'environ 1,8 hectares. Or, un Français moyen « consomme » plus de 5 hectares, et un Américain moyen 9,6 hectares, de sorte qu'il faudrait 3 planètes pour que le niveau de vie des Français puissent être généralisés durablement à l'ensemble de la population mondiale, ou 5 planètes dans le cas du mode de vie américain. On estime que, sans infléchissement de la tendance à la hausse régulière de notre empreinte écologique, il faudrait dans quelques décennies plusieurs dizaines de planètes. Cet état de fait, quelque peu contre-intuitif, est rendu possible d'une part parce que certains pays pauvres ont une empreinte écologique très largement inférieure à 1,8 hectares, et d'autre part par la dilapidation rapide par les pays riches du patrimoine naturel que la planète a mis des millions d'années à créer : en puisant dans le stock, nous consommons chaque année plus que ce que la Terre peut nous offrir – situation, par définition, non durable, tout comme l'on ne peut pas vivre systématiquement à crédit sans que se pose la question du remboursement.

## ***De la gouvernamentalité environnementale***

Comment faire en sorte, dans une société où la liberté est l'idéal, que les individus prennent en compte ces considérations dans leurs choix ? André Gorz résume :

« Le problème qui se pose à l'écologie politique est [...] celui des modalités pratiques qui permettent la prise en compte des exigences de l'écosystème par le jugement propre d'individus autonomes, poursuivant leur propre fin au sein de leur monde vécu. C'est le problème du couplage rétroactif entre nécessité et normativité ou, si l'on préfère, de la traduction de nécessités objectives en conduites normatives correspondant à des exigences vécues, à la lumière desquelles les nécessités objectives sont à leur tour mises en forme. Ce n'est là rien d'autre que le problème de la démocratie. » (Gorz, 2008 : 55)

C'est effectivement la question du réalisme des choix de la démocratie libérale qui est ici posée. Dès lors, deux approches sont possibles : ou bien l'on considère que la liberté est le bien suprême, auquel cas le bien-fondé des choix démocratiques et des choix individuels de consommation ne saurait être remis en cause, quelles qu'en soient les conséquences ; ou bien on préfère *orienter* la liberté dans un sens plus favorable au bien commun à long terme, en acceptant l'idée que des individus libres ne sont pas en mesure de le faire d'eux-mêmes et qu'il faut, par conséquent, « découvrir des moyens plus efficaces d'orienter les comportements de l'homme que l'exhortation morale ou la menace des peines de l'enfer », comme le dit Albert Hirschman (dans son analyse de l'émergence du paradigme de l'intérêt aux débuts de la période moderne (2005 : 19)). Il va de soi que les libéraux les plus radicaux privilégient la première option, ce qui les amène à affirmer que, si les individus choisissent de privilégier le présent au détriment du futur, leur « taux de préférence pour le présent » étant particulièrement élevé, ce choix doit être respecté : une société réellement libérale doit refuser de se donner des objectifs *ex ante*, même lorsqu'il en va de sa survie, et ne peut que constater *ex post* si la préservation de l'environnement et l'intérêt des générations futures faisaient partie des considérations eschatologiques individuelles au point que l'agrégation de ces dernières, selon la méthode de l'*individualisme méthodologique*, permette de parler à ce sujet d'un véritable « objectif social »<sup>1</sup>. De telles affirmations présupposent, concrètement, que les individus sont en mesure de comparer les plaisirs présents et les peines futures, ce qui est largement contestable, voire impossible à long terme. Bref, « on ne peut empêcher une

---

<sup>1</sup> Notons au passage que le théorème d'impossibilité d'Arrow, du nom de l'économiste du 20<sup>ème</sup> siècle Kenneth Arrow, a montré qu'il *était impossible de déduire une fonction de choix social d'un ensemble de préférences individuelles*, à moins que cette dernière ne coïncide avec les choix d'un seul individu. Voilà qui complique la tâche que l'utilitarisme assigne à la politique, à savoir la poursuite d'un hypothétique bien commun fondé sur l'agrégation des intérêts individuels. Ce théorème, dont Condorcet avait eu l'intuition, tend à remettre en cause radicalement le principe libéral de gestion technique de la société.



démocratie de se suicider », comme le disait Cornelius Castoriadis. Les partisans du développement durable font souvent l'impasse sur cette question, à l'image du Rapport Brundtland dans lequel il est écrit qu'« à elle seule la loi ne suffit guère pour faire respecter l'intérêt commun. Ce qu'il faut, c'est l'appui d'un public informé » (Rapport Brundtland : 55). Mais qu'en serait-il d'une situation où un public informé adopterait officiellement une règle de conduite du type « après moi, le déluge » ? C'est tout l'enjeu de la fameuse « prise de conscience » et de la nécessaire « sensibilisation » dans un monde de liberté totale.

Nous retrouvons subséquemment le débat entre utilitarisme d'un côté, et théorie du Droit naturel et de la liberté comme critère ultime de l'autre. Les utilitaristes sont en effet davantage en mesure, s'ils parviennent à intégrer le long terme à leurs analyses, de tenir compte des difficultés environnementales, puisqu'elles nuiront tôt ou tard au bonheur du plus grand nombre, ce qui obligera à les prendre en compte comme un critère supplémentaire dans les calculs d'utilité. Le clivage fondateur du libéralisme ressurgit ici, comme il semble l'avoir fait à chaque grande crise du système capitaliste : l'interventionnisme de type keynésien et l'Etat-Providence, dont on considère généralement qu'ils ont « sauvé le capitalisme » à la suite de la crise des années 1930, peuvent par exemple se justifier d'un point de vue utilitariste, les mesures prises au nom de la justice sociale s'étant avérées un temps efficace économiquement ; mais pas du point de vue des laudateurs de la liberté quasi-totale qui y voient une « dérive socialiste de l'utilitarisme empirique », comme aurait dit Herbert Spencer. La même question se pose quant aux nécessaires évolutions du capitalisme en un système plus respectueux de l'environnement. Si les libéraux radicaux sont donc assez proches du *statu quo* politique, les utilitaristes se font logiquement les partisans d'une *métamorphose durable* du système, qui passe par un encadrement accru de la liberté.

### ***L'économie de l'environnement, ou comment orienter les libertés individuelles vers la métamorphose durable***

Comment l'économie libérale prend-elle en compte ces données ? En tant que « science de la rareté », elle est *a priori* à même d'intégrer, par exemple, la question de la raréfaction des ressources : lorsqu'une ressource vient à manquer, son prix augmente progressivement, de sorte que la consommation se reporte en proportion sur des marchandises plus ou moins équivalentes. De plus, l'augmentation de son prix rend attractif l'exploitation de gisements qui ne l'étaient pas jusque-là, selon les principes de la loi de l'offre et de la demande. Mais, comme le remarque André Gorz, « ce raisonnement suppose que le bien rare soit *productible* » (Gorz, 1977 : 47). Ce n'est pas toujours le cas : les ressources non renouvelables arrivent nécessairement, à un moment ou un autre, à épuisement. Dès lors, « si la nature était une marchande capitaliste, à combien nous offrirait-elle le litre de super ? » (Cochet, 2009 : 250). Les économistes répondent, depuis Harold Hotelling, que le prix d'une ressource telle que le pétrole devrait intégrer le coût que représente la pollution générée par sa

combustion, ainsi qu'un surcoût lié à sa déplétion progressive<sup>1</sup>. Sans cela, le prix du pétrole ne reflète pas son « coût réel ».

Cet exemple nous permet d'en venir à la théorie générale : l'*économie de l'environnement* va avoir pour fonction d'orienter les individus vers des comportements plus vertueux, à travers un système d'*incitations par les prix*<sup>2</sup> – correction rendue nécessaire du fait des *market failures*, les échecs de marché, mis en évidence par les libéraux eux-mêmes, à commencer par les théoriciens de l'économie du bien-être, notamment le néoclassique Arthur Cecil Pigou. Le concept clé est celui d'*externalité* ou d'*effet externe* : il y a externalité lorsqu'un agent procure à autrui, par son activité, une utilité, un avantage gratuit, ou une désutilité, un dommage, sans compensation monétaire. L'effet est dit externe au marché et au système des prix. Les externalités qui nous intéressent ici sont principalement négatives : pollution, destruction des habitats naturels, absence de prise en compte de l'épuisement futur des ressources dans leurs prix, etc., effets externes qui ne donnent pas lieu à une compensation et qui ne sont donc pas pris en compte par les agents dans leurs calculs. Les causes des défaillances de marché et de l'existence d'externalités sont multiples : difficulté de la coordination entre un grand nombre d'acteurs concernés par une décision ; comportements de type *passager clandestin*, où un individu peu scrupuleux tente de profiter d'une action collective sans en supporter le coût ; impossibilité de l'existence d'un marché, comme dans les situations où les générations futures, qui ne peuvent bien sûr pas revendiquer leur intérêt, sont impliquées... Tout le travail de l'économie de l'environnement consiste alors à créer les conditions pour que les externalités soient *internalisées*, en d'autres termes qu'elles soient prises en compte dans le système des prix. De cette façon, *les individus prennent en considération, sans nécessairement le savoir, le respect de la liberté des autres dans leurs propres calculs*. Ainsi, on ne peut plus *condamner moralement* un individu qui pollue ou dilapide les ressources, puisqu'il paie un prix juste pour cela.

Concrètement, les économistes libéraux mettent en avant différentes méthodes, qui permettent d'éviter les pures et simples interdictions par la réglementation. La crainte de voir se multiplier les interdictions liées au souci de préservation de l'environnement, crainte légitime tant, en termes d'impact environnemental, tous les comportements individuels sont susceptibles de nuire indirectement à autrui et donc d'entrer dans le domaine de juridiction de la société, cette crainte oblige la pensée libérale à proposer des solutions directement opérationnelles.

Une première approche, privilégiée par A.-C. Pigou, consiste à internaliser les effets externes par le biais de la taxation : en taxant les comportements particulièrement pollueurs

---

<sup>1</sup> Et l'on sait que, depuis le début des années 2000, les découvertes annuelles de nouveaux gisements sont très largement inférieures à la consommation annuelle.

<sup>2</sup> Cette partie s'inspire principalement de la synthèse de : Bontems et Rotillon, 2007

ou prédateurs de ressources, et en subventionnant éventuellement les comportements vertueux, les comportements problématiques sont découragés. C'est cette idée qui a par exemple présidé à l'instauration en France du bonus / malus écologique à l'achat d'une voiture neuve.

Cette option a rarement la faveur des libéraux les plus radicaux, qui préfèrent faire référence au « théorème de Coase », selon lequel il serait possible d'obtenir une allocation optimale des ressources sans intervention de l'Etat *dans un monde où les coûts de transaction seraient nuls et les droits de propriété clairement définis et répartis*. Ce qui signifie concrètement que les externalités pourraient être éliminées par le seul recours à la négociation entre pollueurs et pollués s'accordant sur les compensations – sous réserve de validité des hypothèses. Or, celles-ci n'étant pas vérifiées empiriquement, Ronald Coase prône l'instauration de droits de propriété sur les ressources : si toutes les ressources étaient privatisées, elles seraient particulièrement bien protégées par leurs détenteurs et toujours vendues à leur prix réel – le postulat de départ étant toujours que le meilleur levier de la bonne gestion et de l'efficacité se trouve dans l'intérêt individuel.

Enfin, autre solution d'inspiration coasienne, l'internalisation par un marché des droits à polluer consiste à créer un marché sur lequel s'échangent des « permis de polluer », dont la quantité peut être définie politiquement et/ou scientifiquement en fonction d'un niveau de pollution maximale souhaité. C'est la version la plus libérale de la notion de pollution. Dans un système de ce type, les acteurs les moins pollueurs peuvent vendre leurs droits à ceux dont l'activité nécessite de polluer davantage, et un mécanisme d'offre et de demande se met en place pour s'adapter à la rareté (généralement croissante) des droits de polluer. Ce type de dispositif est assez efficace pour les pollutions locales, mais se heurte à la difficile évaluation des niveaux acceptables pour des pollutions globales, et à la difficile répartition équitable des droits à polluer entre les nations.

D'autres techniques politiques sont envisageables, notamment celle qui consiste à mesurer au cas par cas, de manière très pragmatique, les coûts et les avantages d'une décision d'investissement, par exemple le coût d'une dépollution envisagée par rapport au coût de la pollution. Le principe de *prévention* (à distinguer du principe de précaution) est fondé sur le rapport entre les bénéfices attendus d'une technologie et l'évaluation des coûts d'un accident dû à cette technologie. « Ainsi défini, [il] s'inscrit, écrit Yves Cochet, dans une vision économique et utilitaire du monde : si la probabilité d'un accident majeur est faible et si les bénéfices, financiers et sociaux, semblent forts, alors mettons en œuvre cette technologie pour le bonheur du plus grand nombre, même si quelques-uns meurent ou sont frappés lors d'un accident. Cela relève d'une logique sacrificielle : la mort d'une minorité est le prix à payer pour le bien-être d'une majorité » (*Ibid.* p.89). C'est ce que nous avons appelé précédemment une justification conséquentialiste.

Dans tous les cas, la question qui se pose est celle de l'évaluation économique des biens environnementaux, des pollutions et plus généralement de tous les « services » rendus par la nature. Cette dernière technique se heurte, plus encore que les autres, à la question du taux d'actualisation : pour comparer, par exemple, un coût présent avec un bénéfice futur ou l'évitement d'une peine future, il faut définir un *taux d'actualisation*, un taux de préférence collective pour le présent (qui, dans une perspective libérale, doit être l'agrégation des taux individuels de préférence pour le présent ?). C'est cette technique que Nicholas Stern a utilisé en 2006 au niveau macroéconomique, sur la base d'hypothèses prudentes pour ces aspects incertains, dans son rapport sur l'économie du changement climatique ; dans lequel il conclut que le coût d'évitement de la catastrophe climatique s'élèverait, chaque année, à 1% du Produit National Brut (PNB) mondial si nous réagissons dès maintenant, mais à 20% de ce même PNB une fois une probable catastrophe majeure survenue. La protection de l'environnement est alors conçue comme un *investissement*, un moindre mal : « les bénéfices d'une action forte et rapide sur le changement climatique dépassent considérablement les coûts » (Stern, 2006).

Les modalités d'application des principes de l'économie de l'environnement ne vont pas toujours de soi. Les débats autour de la nécessaire internalisation des externalités liées à la consommation des énergies fossiles, qui durent depuis des décennies, ont rarement débouché sur des actions concrètes d'envergure. S'il n'est pas de notre ressort de juger de la pertinence de ces techniques et de leurs modalités de déploiement, il nous faut en revanche remarquer que ces dispositifs, dans la mesure où ils jouent sur les incitations par les prix, relèvent typiquement de la *gouvernementalité néolibérale* telle que nous l'avons définie avec Pierre Dardot et Christian Laval, et plus généralement du principe de gestion technique et amoral de la société. En plaçant au centre du développement durable le mécanisme des prix et de la concurrence, ils apportent par ailleurs une réponse purement économique (« pragmatique ») à une problématique qui dépasse pourtant largement ce cadre. En quoi ils sont potentiellement constitutifs d'une *métamorphose durable*, mais en aucun cas d'une mutation. Pour l'heure, lorsqu'ils en restent au niveau des conjectures, des débats et d'expérimentations timides, les dispositifs de l'économie de l'environnement ne passent pas le stade de la simple *pseudomorphose durable*.

### ***Démocratie participative et parties prenantes***

Comme nous aurons l'occasion de le voir<sup>1</sup>, l'*écofascisme* est l'une des grandes peurs des acteurs et des intellectuels de tous bords qui s'interrogent sur la notion de développement durable. Voilà pourquoi tout partisan du développement durable digne de ce nom insiste sur la

---

<sup>1</sup> Dans la partie B. de cette section.

dimension démocratique de cette notion et sur la nécessaire « participation populaire à la prise de décisions » (Rapport Brundtland : 14). Un certain consensus affirme que c'est tout particulièrement à l'échelon territorial qu'il convient de redonner vigueur à la démocratie, en impliquant les citoyens dans les choix des régions, des départements, des communautés de communes, des villes, etc. D'où l'insistance sur la « concertation » dans l'élaboration des *agendas 21* locaux, les programmes d'actions de développement durable des collectivités locales. N'est-ce pas là un autre moyen d'éviter le recours à la morale et de s'en remettre à la *technique démocratique amoralisée* ?

Quoi qu'il en soit, cet ancrage territorial du développement durable se traduit également par une approche quelque peu nouvelle des rapports entre l'entreprise et l'ensemble des personnes concernées par son action<sup>1</sup>. La *Responsabilité sociétale des entreprises* (RSE) consiste, pour ces dernières, à tenir compte des préoccupations, sociales, économiques et écologiques de leurs *parties prenantes*. Par là, il faut entendre tous les individus ou groupes d'individus touchés, de près ou de loin, par les activités de l'entreprise : salariés, actionnaires, clients, fournisseurs, pouvoirs publics, organisations non gouvernementales (ONG), riverains... Cette théorie des parties prenantes est devenue un lieu commun de la RSE : l'expression « partie(s) prenante(s) » apparaît 26 fois dans les 36 (courtes) pages du livre vert que la Commission Européenne a consacré à la RSE. Pas un « Rapport Développement Durable » d'entreprise ne fait l'économie de la référence aux « attentes des parties prenantes ». Surfant sur cette vague, tous les cabinets de consultants en RSE proposent aujourd'hui aux entreprises d'organiser des réunions avec des « panels de parties prenantes », pour recueillir leurs attentes. Cette *technique* doit contribuer à créer au sein des entreprises un « mode ouvert de gouvernance, conciliant les intérêts de diverses parties prenantes au sein d'une approche globale de la qualité et du développement durable » (Livre vert RSE : 6). Elle s'inspire, notamment, des travaux précurseurs d'Howard Bowen et d'Ernst Friedrich Schumacher. Il s'agit, en somme, d'une version moderne des recommandations de John Locke sur le gouvernement des libertés, qui permettrait d'éviter que le développement durable n'implique une réhabilitation du Léviathan hobbesien. Les juristes distinguent à ce sujet *hard law* et *soft law* – cette dernière, plus souple, car fondée sur des « démarches volontaires », a généralement la préférence des organisations représentant les entreprises. L'introduction, ici, du terme de *gouvernance* n'a d'ailleurs rien d'un hasard : ce terme est devenu « le mot clé de la nouvelle norme néolibérale à l'échelle mondiale » (Dardot et Laval : 357). L'insistance des instances européennes sur la nécessité de la gouvernance par les parties prenantes est caractéristique, selon Pierre Dardot et Christian Laval, des modifications des modes d'intervention de la puissance publique dans le cadre du néolibéralisme : la société civile

---

<sup>1</sup> Cette nouveauté est peut-être à nuancer : l'entreprise paternaliste n'était-elle pas déjà soucieuse de son ancrage local ? Ne s'agit-il pas, finalement, d'un retour en arrière ?

contribue de plus en plus à édifier les normes qui la régissent<sup>1</sup>, conformément aux recommandations de John Locke. Et, parallèlement, la *technologie démocratique* confère aux normes ainsi créées une légitimité imprégnée de neutralité : la seule acceptation par les parties prenantes suffit à prouver que c'est juste<sup>2</sup>. Si un accord entre parties prenantes existe, c'est qu'il est juste, en ce sens qu'il satisfait les intérêts de chacun. Cela « ne signifie pas que l'Etat bat en retraite, mais qu'il exerce son pouvoir de façon plus indirecte en orientant autant qu'il le peut les activités d'acteurs privés tout en intégrant les codes, les standards et les normes définis par des agents privés » (*Ibid.* p.360) : les intérêts privés et leurs interactions se substituent au *gouvernement*<sup>3</sup>. Pratiquer la gouvernance revient, finalement, à gouverner sans gouvernement, ce qui, d'un point de vue libéral, a le mérite de préserver les libertés et, plus que jamais, la neutralité.

C'est donc dans le contexte de la *gouvernementalité néolibérale* qu'il faut replacer ces appels à la participation de tous dans l'élaboration des politiques de développement durable. Il faut aussi y voir le souci de gérer les difficultés environnementales et sociales de manière technique, sur la seule base de l'intérêt de chacun et de la négociation entre tous. Remarquons tout de même que, en dehors de la pression de l'opinion publique et du risque d'image, rien ne saurait *contraindre* une entreprise à suivre les recommandations de ses parties prenantes : seules les opportunités de profit liées au développement durable le peuvent.

En résumé, si la liberté absolue est la norme, il est impossible de contraindre les individus et les organisations à intégrer les principes du développement durable. En revanche, dès lors que l'on se place dans une perspective utilitariste de long terme, et que l'on cherche à orienter les conduites individuelles, l'économie de l'environnement et le renouveau de la participation démocratique sont des *technologies* que l'on peut mobiliser en vue d'une *métamorphose durable*.

---

<sup>1</sup> Les deux philosophes citent l'exemple de l'accord de Bâle II, qui a laissé aux institutions financières le soin de définir leurs propres critères d'autocontrôle, avec le succès que l'on sait.

<sup>2</sup> Alors qu'une société traditionnelle, par exemple chrétienne, aurait pu dénoncer l'injustice de l'accord des parties prenantes, s'il violait la loi, transcendante aux hommes.

<sup>3</sup> Ainsi, écrit le philosophe Dany-Robert Dufour, la gouvernance cherche à « ranger la chose publique au rayon des vieilleries et à la remplacer par l'ensemble des *intérêts privés*, supposés capable de s'autoréguler » (Dufour : 155). Il ajoute : « la gouvernance est en train de tendre un redoutable piège à la démocratie : elle se présente comme un élargissement de la démocratie par une meilleure participation de la société civile, alors même qu'elle est en train de détruire le seul espace où les individus peuvent accéder à la démocratie : en devenant citoyens et en cessant d'être de simples représentants d'intérêts particuliers » (p.161)... Qu'en penserait aujourd'hui John Locke ?

## B. Morale individuelle, neutralité collective ?

### *Le marché du développement durable et l'harmonie des intérêts*

Pour les libéraux, l'intérêt est en mesure d'orienter le libéralisme vers une *métamorphose durable*. La théorie présentée par le philosophe André Comte-Sponville dans son ouvrage intitulé Le capitalisme est-il moral ? peut nous servir de base de réflexion pour le comprendre (Comte-Sponville, 2004).

Dans cet essai, l'auteur s'attache à distinguer, à la suite de Pascal, différents « ordres », qui structurent nos vies. Ceux-ci, au nombre de quatre, ont chacun une logique interne propre et sont relativement indépendants. Le premier est l'ordre techno-scientifique, qui nous dit ce qui est techniquement réalisable compte-tenu des données initiales, matérielles et physiques, de notre monde. Cet ordre objectif engloberait l'économie et la question des ressources naturelles. La poursuite par chacun de son intérêt égoïste, notamment la recherche du profit par les entreprises capitalistes, est une donnée, selon André Comte-Sponville, de ce premier ordre (en vertu de la théorie de l'égoïsme universel de l'Homme), qui, pour résumer, s'intéresse à la problématique du *comment*, sans jamais soulever la question du *pourquoi* – ce qui est le propre de la démarche scientifique et de la neutralité. Le *pourquoi* relève en partie de la politique : le second ordre est par conséquent l'ordre juridico-politique, structuré par la distinction entre ce qui est légal, à un moment donné, et ce qui ne l'est pas – ordre dont la marge de manœuvre sur le premier est réelle mais nécessairement limitée<sup>1</sup>. Mais ce deuxième ordre ne suffit pas : rien n'empêche, par exemple, de voter des lois immorales, même en démocratie. D'où la nécessité du troisième ordre, celui de la morale, dont la fonction est de spécifier ce qui est bon ou mal, bien ou mauvais, sur la base par exemple de l'impératif catégorique kantien. Or, dans une perspective libérale, cet ordre ne peut relever que de la sphère privée : c'est à l'individu de penser, éventuellement, chacun de ses actes en fonction de ce principe moral<sup>2</sup>. André Comte-Sponville suggère, par la suite, que la morale est un impératif visant à combler le manque d'amour entre les hommes : si tout le monde s'aimait, la morale irait peut-être de soi. L'ordre de l'amour vient donc parachever cette construction théorique typiquement libérale (à laquelle il ajoute l'ordre religieux, pour les croyants). André Comte-Sponville met alors en garde contre la confusion et le mélange des ordres. Donnons quelques exemples. On ne peut, dans l'ordre n°2, voter une loi sur le prix d'une quelconque denrée, qui, en dépit des marges de manœuvre de la politique, relève nécessairement, en dernière instance, des données de l'ordre n°1. Inversement, il est dangereux de vouloir

---

<sup>1</sup> Cette marge de manœuvre varie selon les conditions historiques : importante à l'heure du « réencastrement » de l'économie dans le sociétal au cours des Trente glorieuses, elle serait aujourd'hui plus faible du fait que l'ordre n°1 est mondialisé alors que l'ordre n°2 demeure principalement national

<sup>2</sup> C'est tout l'enjeu du principe d'« universalisation de la maxime » de Kant, qui doit permettre d'éviter qu'il y ait autant d'impératifs catégoriques que d'individus.

soumettre l'ordre n°2 aux nécessités de l'ordre n°1 : les scientifiques et les experts, figures de ce premier ordre, n'ont pas à dicter les lois, sous peine de menacer la démocratie. Autre exemple, c'est se bercer d'illusions que de croire que l'exemplarité morale dans l'ordre n°3 suffira à résoudre des problèmes qui sont en grande partie du ressort de la politique dans l'ordre n°2, par exemple la lutte contre la pauvreté ou contre la dégradation de l'environnement.

Ce cadre théorique, très libéral, nous permet notamment d'analyser l'essence des politiques de RSE au sein du libéralisme. Tout chef d'entreprise qui, au nom de sa conception de la morale, ferait passer l'intérêt général avant l'intérêt de son entreprise, condamne cette dernière. « L'entreprise citoyenne » n'existe pas<sup>1</sup>. André Comte-Sponville donne l'exemple d'un chef d'entreprise dont l'objectif serait de créer des emplois : s'il s'agit bel et bien de son critère ultime de décision, l'entreprise embauche nécessairement plus que les données objectives ne le lui imposent et finit par se mettre en danger, puis par disparaître. En d'autres termes, il n'est pas concevable pour une entreprise de donner la priorité aux intérêts de ses différentes parties prenantes : seul compte, *du point de vue de l'entreprise*, son intérêt (qui n'est pas forcément l'intérêt d'un dirigeant consciencieux). En revanche, la notion de RSE peut prendre un sens si l'entreprise cherche à réaliser des *convergences d'intérêts* entre ses propres obligations, la réalisation d'un profit, et des objectifs sociétaux tels que la création d'emplois et la préservation de l'environnement, bref si elle cherche à réaliser des « intersections » entre les ordres. Et qu'est-ce que le fameux schéma du développement durable (présenté en introduction), si ce n'est la matérialisation de cette possible intersection entre des ordres a priori distincts ? C'est ce que signifie Laurence Parisot, présidente du Mouvement des Entreprises De France (MEDEF) : « l'entreprise n'est pas une île : il est nécessaire d'assurer le plus d'échanges possibles entre elle et le monde dans lequel elle s'insère (...). Nous pensons qu'il est possible de trouver un socle d'intérêts communs » (Vademecum RSE du MEDEF : 5). Cela suppose que les quatre ordres « concordent » (en d'autres termes, qu'ils ne fassent plus qu'un...) : tout va pour le mieux pour le chef d'entreprise qui peut faire des profits dans l'ordre n°1, tout en respectant la loi dans l'ordre n°2, et de manière parfaitement conforme à la morale dans les ordres n°3 et 4. On parlera alors volontiers de « bonnes pratiques », à diffuser. Lorsqu'on lui demande « Je suis chef d'entreprise : je crée des emplois. Vous ne trouvez pas ça moral ? », André Comte-Sponville répond simplement : « En tout cas, je ne trouve pas ça immoral ! Reste à savoir *pourquoi* vous embauchez... Par amour de l'humanité ? Pour rendre service à des chômeurs ? J'ai quelque peine à le croire » (*Ibid.* p.155). Ce que l'on appelle « croissance verte », ce n'est finalement rien d'autre que le développement de ces activités dont la nature préserve leurs acteurs de

---

<sup>1</sup> Ne serait-ce que parce que le mot « citoyen » en tant qu'adjectif, bien qu'utilisé à tort et à travers, n'existe pas. Seul le mot « civique » est correct.



toute mauvaise conscience, alors qu'elles relèvent théoriquement de la même logique de l'intérêt : les secteurs des énergies renouvelables, de l'agriculture biologique, de la dépollution, etc.

Ces activités sont appelées à se multiplier, sous les effets des évolutions des demandes de la « démocratie de consommateurs »<sup>1</sup> : quand l'ensemble des consommateurs sera informé et responsable, agissant dans l'ordre n°1 en fonction de conceptions relevant de l'ordre n°3, les entreprises répondront nécessairement à cette demande, nous disent les libéraux. C'est ici que le développement durable peut devenir un « avantage compétitif » et, finalement, la « cash-machine du 21<sup>ème</sup> siècle »<sup>2</sup>. Mais c'est également ici qu'il peut s'analyser comme une simple *pseudomorphose*, lorsque l'entreprise cherche uniquement à préserver son image ou à s'assurer des parts de marché. Quoi qu'il en soit, si convergence d'intérêts il y a, et si aujourd'hui « le client est roi », c'est uniquement, comme le remarque André Comte-Sponville, parce que la satisfaction du client est devenu le meilleur moyen de satisfaire les exigences de l'ordre n°1, à savoir la rentabilité du capital investi par les actionnaires dans l'entreprise. Le respect du client, nous dit le philosophe, ne saurait être une valeur morale, seul le respect du prochain l'est. Or le client n'est pas n'importe quel prochain : c'est un prochain solvable.

Tout le monde trouve donc son compte dans les convergences d'intérêt, et la capacité de récupération par le libéralisme de ses propres critiques, analysée par Eve Chiapello et Luc Boltanski, peut jouer. Le fonctionnement de la démocratie de consommateurs explique que la seule responsabilité sociétale de l'entreprise soit, selon la formule de Milton Friedman, de maximiser son profit – ce qu'elle fait en essayant autant que faire se peut de faire converger les intérêts. C'est alors au marché et à sa main invisible de contribuer à concilier les intérêts de tous et de les orienter vers le bien commun.

L'harmonie des intérêts, fondement de la *métamorphose durable*, est, depuis son origine, un thème fondamental du libéralisme. Frédéric Bastiat écrivait déjà au 19<sup>ème</sup> siècle :

« La dissidence profonde entre les socialistes et les économistes consiste en ceci : les socialistes croient à l'antagonisme essentiel des intérêts. Les économistes croient à l'harmonie naturelle, ou plutôt à l'harmonisation nécessaire et progressive des intérêts. Tout est là. »<sup>3</sup>

« La Providence ne s'est pas trompée. Elle a arrangé les choses de telle sorte que les intérêts, sous la loi de la justice, arrivent naturellement aux combinaisons les

---

<sup>1</sup> Nous revenons sur cette problématique de la « responsabilisation du consommateur » quelques pages plus loin.

<sup>2</sup> Pour reprendre le titre symptomatique d'un débat organisé à l'ESSEC en 2008

<sup>3</sup> On peut penser cet idéal de l'harmonisation des intérêts contradictoire avec la libre concurrence : l'harmonie ne conduit-elle pas à l'entente, donc à la négation du marché concurrentiel ?

plus harmoniques » ; « et c'est la conclusion à laquelle arrive l'Economie politique ». (In Michéa, 2007 : 49)

Ici, tout est question de temporalité. André Comte-Sponville signale, à bon droit, qu'aucune entreprise n'a *a priori* intérêt à travailler dans un environnement saccagé ni dans un corps social en décomposition (quoique cela puisse dépendre de la nature de l'activité). Il pourrait toutefois préciser que son propos ne porte que sur le *long terme*. Car ce futur qu'il décrit n'est, pour l'heure, qu'une hypothèse, fondée sur l'extrapolation des tendances présentes. Mais quelle (grande) entreprise se préoccupe aujourd'hui de sa rentabilité en 2050, alors que la financiarisation de l'économie depuis les années 1970-1980 semble avoir accru plus que jamais le « court-termisme » des décideurs économiques (systèmes d'incitation à l'appui) ?

A court terme, les discordances entre les ordres sont inévitables, et de ce fait les contradictions dans les discours RSE. Exemple parmi d'autres, la multinationale américaine Coca-Cola s'est engagée à « inciter les publics auxquels [elle] s'adresse à des comportements responsables » alors que la nature de son activité est, peut-être, incompatible avec cette exigence, tant les méfaits sanitaires du soda qu'elle commercialise sont reconnus.

L'idéalisme de cette hypothèse très lourde de convergence des intérêts nous amène à questionner la définition standard du développement durable, selon laquelle les aspects sociaux, environnementaux et économiques pourraient être conciliés par les entreprises et la société – définition qui relève typiquement de cet idéal de l'harmonisation des intérêts et qui, cela mérite d'être remarqué, *sépare* l'économique, le social et l'environnemental<sup>1</sup>. Les entreprises évoquent souvent la synergie entre les « 3 P » (la *triple bottom line*) : *people, planet, profit*. Si cette conciliation semble fonctionner parfaitement pour certaines activités, il est loisible de s'interroger sur sa pertinence macrosociétale. Il existe en effet de nombreux cas où ces trois dimensions ne sont pas conciliables : le commerce équitable, activité « sociale » s'il en est, a un impact environnemental conséquent dans la mesure où les produits équitables nécessitent généralement beaucoup de transport ; plus généralement, le libre-échange, qui d'après la théorie économique standard, est censé contribuer à la croissance économique, a pour résultat une multiplication des transports et de la consommation énergétique correspondante ; certaines populations jouxtant les grandes forêts tropicales ont tendance à brûler ces bastions de la biodiversité et puits de carbone, pour mettre les terres en (mono)culture afin d'assurer leur survie économique ; les produits issus de l'agriculture biologique, systématiquement plus onéreux, sont difficilement accessibles aux populations les moins aisées ; Sylvie Brunel parle, de manière générale, du développement durable comme

---

<sup>1</sup> L'organisation politique des pays développés en témoigne. En toute logique, les ministères de l'économie et du développement durable devraient être une seule et même institution. Il n'en est rien.

d'une « machine à exclure les pauvres »... Les exemples sont innombrables. Dans le même ordre d'idée, Fabrice Flipo remarque, lui, que le développement durable implique souvent de discuter de l'importance relative de différents droits de l'Homme (Flipo, 2008). S'il est parfois possible de financer un surcoût par une économie réalisée par ailleurs, par exemple un ménage qui financerait son régime alimentaire biologique grâce aux économies d'énergie réalisées, cette approche n'est pas toujours généralisable – et, lorsqu'elle est valable, le calcul coûts / avantages qui fonde la rationalité économique incite à ne mettre en œuvre que les actions permettant de réaliser des économies... Mais, à très long terme, la convergence des intérêts est effectivement possible, en tout cas en ce qui concerne la question environnementale : l'humanité (contrairement à l'individu ?) a bien sûr intérêt à préserver son environnement. De fait, pour André Gorz,

« l'industrie et l'économie dans son ensemble ne peuvent s'attendre à ce que, grâce à la modernisation écologique, elles finissent par se porter beaucoup mieux ; elles doivent seulement s'attendre à ce que, sans modernisation écologique, elles se portent bientôt beaucoup plus mal ». (Gorz, 1991 : 93)

La question du long terme est donc l'un des points de tension principaux entre libéralisme et développement durable. Cette tension tient principalement aux faits que l'intérêt tend à être pensé à court terme par les « agents économiques », en dépit des ratiocinations sur les taux de préférence pour le présent et autres taux d'actualisation, et que les générations futures ne peuvent faire valoir leurs intérêts dans les négociations. La durabilité implique donc un changement profond dans notre rapport au long terme et à la notion d'humanité.

Il est néanmoins intéressant de remarquer que cette double approche utilitariste, qui cherche d'une part à rendre attractifs les comportements vertueux, et d'autre part à jouer à nouveau sur les intérêts et leur conciliation par le marché, pourrait finir par scier la branche libérale sur laquelle elle est assise, comme le pensent les partisans d'un libéralisme plus radical. C'est ce qui permet à André Gorz d'écrire que

« la prise en compte de contraintes écologiques par les Etats se traduira alors par des interdictions, réglementations administratives, taxations, subventions et pénalités. Elle aura donc pour effet de renforcer l'*hétérorégulation* du fonctionnement de la société. Ce fonctionnement devra devenir plus ou moins 'éco-compatible' *indépendamment de l'intention propre* des acteurs sociaux. Des 'média régulateurs' tels que le pouvoir administratif et le système des prix sont chargés de canaliser les comportements des consommateurs et les décisions des investisseurs vers un but qu'ils n'auront besoin ni d'approuver ni de comprendre pour le réaliser. (...) L'hétérorégulation fiscale et monétaire a, selon ses partisans, l'avantage de

conduire au but de l'éco-compatibilité sans que les mentalités, le système des valeurs, les motivations et les intérêts économiques des acteurs sociaux aient à changer. Au contraire, c'est en faisant fond, *tout en les manipulant*, sur ces motivations et ces intérêts, que le but sera atteint. Sa poursuite impliquera ainsi une extension de ce que Habermas a appelé 'la colonisation du monde vécu', c'est-à-dire l'utilisation, par les gérants du système, de motivations individuelles existantes pour leur faire produire des résultats ne correspondant à aucune intention des individus. » (Gorz, 2008 : 46-47)

### ***L'individu responsable et ses paradoxes***

Ce renforcement de l'*hétérorégulation* n'est pas acceptable pour les libéraux orthodoxes. Tout comme ils ne peuvent admettre que la poursuite par chacun de son intérêt conduise *par hasard* au bien commun<sup>1</sup>, ce qui les oblige à tenter de démontrer que les entrepreneurs agissent *en vue du bien commun* du fait même de leur nature d'entrepreneurs (Gomez et Korine : 39), ils doivent établir que la morale de la responsabilité individuelle est en mesure de prendre en charge la question du développement durable ; sous peine de conduire à une simple *pseudomorphose durable*, fondée sur des changements superficiels et sans modification profonde des ressorts du système – les motivations individuelles égoïstes – qui ont conduit aux difficultés environnementales. Les incitations quotidiennes aux *écogestes* et à la *consommation responsable*, à travers lesquelles chacun est appelé à « faire un geste pour la planète », doivent être interprétées à cette aune. Pour réutiliser la terminologie d'André Comte-Sponville, face aux difficultés que les limites de la planète font apparaître dans l'ordre n°1, l'économie de l'environnement et les nouveaux modes de gouvernance constituent la réponse (néo)libérale au sein de l'ordre n°2. Reste maintenant à apporter, également, une réponse libérale dans l'ordre n°3 : la responsabilisation des individus.

Ce changement constituerait alors une nouvelle composante de l'esprit du capitalisme, qui reprendrait à son compte la critique écologique, conformément aux analyses d'Eve Chiapello et de Luc Boltanski sur la dialectique entre critiques du capitalisme et évolutions de son discours justificateur.

### **Homo oecologicus**

On ne compte plus les ouvrages, émissions de télévision, sites Internet, consacrés aux « bons gestes » pour préserver la planète et aux recommandations d'achats responsables. Il est hautement significatif de remarquer que l'ensemble de la littérature consacrée aux écogestes

---

<sup>1</sup> A l'exception, peut-être, d'Hayek.

est rédigée à la première personne : un ouvrage récent, exemple parmi d'autres, nous invite à *faire des économies en préservant ma planète*, « à la maison », « dans mon entreprise » et « dans ma ville » (Gerland et Courtois, 2009). L'individu autonome est seul face à sa responsabilité. Et l'on place de grands espoirs dans cette responsabilisation de chacun, à la manière de la Directrice du Développement Durable de Renault : « Mon conseil (...) est de penser chaque jour à tous ces petits gestes pour l'environnement. Car c'est la réalisation de tous ces petits gestes du quotidien, à plusieurs, qui permettra de protéger la planète ».

Au-delà de la surprenante naïveté du propos<sup>1</sup>, il s'agit de remarquer que c'est bien à la moralité de chacun qu'il est ici fait appel. Le développement durable participe donc, paradoxalement, de l'émergence d'une nouvelle « *bien-pensance* », avec ses normes, ses héros, ses comportements déviants réprimés symboliquement. Nous retrouvons ici une des modalités majeures de la *gouvernementalité néolibérale*, qui vise, par le biais de formes particulières de *discipline*, à ce que les individus se conforment d'*eux-mêmes* à certaines normes – ce qu'Hannah Arendt appelait une « tyrannie sans tyran » (Arendt, 1972 : 181), où la servitude est volontaire. Michel Foucault a bien montré que, pour mettre en œuvre une *discipline* de ce type, le pouvoir doit s'immiscer dans le calcul individuel, voire y participer, « pour agir sur les anticipations imaginaires que font les individus : pour renforcer le désir (par la récompense), pour l'affaiblir (par la punition), pour le détourner (par la substitution d'objet) » (In Dardot et Laval : 300). Il a également montré que « plus l'individu calculateur est supposé libre de choisir, plus il doit être surveillé et évalué » (*Ibid.* : 301). Mais pourquoi des individus autonomes accepteraient-ils ces discours *moralisateurs* ? Différentes réponses sont envisageables : compte tenu du *principe de réputation*, il serait désormais dans l'intérêt de chacun de se conformer aux recommandations moralisatrices des écologistes (mais là encore, la question de l'horizon temporel se pose). Celles-ci sont, en tout cas, dénuées de légitimité si elles n'émanent pas des *experts*, dont les discours indiquent qu'il est *nécessaire* de s'y conformer, appareil statistique et outils spécifiques à l'appui (bilan carbone, analyse du cycle de vie des produits, etc.). A l'opposé, on peut imaginer que la décision de suivre ces recommandations relève, *pour certains*, d'un véritable *choix moral*.

Cette néomoralité n'est-elle pourtant pas contradictoire avec l'éloge libéral de l'intérêt individuel et de l'égoïsme ? On sait que, dans une optique libérale, se donner pour objectif de concourir au bien commun est inévitablement contre-productif. Quoi qu'il en soit, le « credo moral » est rarement retenu par les industriels positionnés sur le développement durable ou

---

<sup>1</sup> Paul Ariès ironise à ce sujet en parlant de « la révolution du brossage de dents ». Il est vrai que certaines recommandations d'écogestes sont parfois grotesques. A titre d'exemple, le journal Le Monde publiait le 24 août 2009 un article intitulé « Faire pipi dans la douche pour sauver la planète ». Dans le cas de cette directrice du développement durable, le propos est d'autant plus surprenant qu'il vient d'une entreprise dont l'activité consiste à commercialiser des véhicules qui sont parmi les principales causes du changement climatique et de l'épuisement des ressources.

par les pédagogues de l'écogeste, qui préfèrent faire référence aux potentielles économies pécuniaires, à la qualité accrue des produits, au moindre risque sanitaire, etc. : la discipline passe plus par la séduction que par la répression (symbolique ici). Par exemple, l'achat de produits issus de l'agriculture biologique constitue-t-il un choix moral ? On sait que ces produits sont souvent choisis par les consommateurs pour leur qualité gustative supérieure ou du fait de la précaution sanitaire qu'ils représentent. Du reste, c'est pour cette raison que le discours écologiste est parfois présenté, pour éviter l'aspect moralisateur, sous la forme de revendications de nouveaux « droits », de manière typiquement libérale : tout le monde aurait droit au « bio », et aux autres avancées que permettrait le développement durable. L'écologie serait un droit de l'Homme comme les autres, dont l'extension participerait de la justice sociale et de l'idéal d'émancipation.

Autre exemple, l'installation de panneaux solaires photovoltaïques relève-t-elle avant tout du souhait de préserver l'environnement, ou de la possibilité de réaliser des économies substantielles ? Le titre du livre évoqué ci-dessus, *Comment faire des économies en préservant ma planète ?*, peut laisser penser que le calcul coûts / avantages prend le pas sur la morale dans ces choix placés sous le signe du développement durable<sup>1</sup>. C'est ce qui explique que les entreprises qui se lancent dans des démarches RSE commencent généralement par constater qu'elles « faisaient déjà du développement durable sans le savoir » : pensé de cette manière, le développement durable est une *optimisation*, et relève donc de la rationalité économique. Le même raisonnement s'applique d'ailleurs aux particuliers : des gestes qui étaient jusque-là tout à fait anodins sont désormais présentés comme des actes « citoyens ». Tout cela n'a rien de surprenant, puisque l'anthropologie libérale postule l'égoïsme universel de l'homme et son incapacité à faire sienne une maxime telle que celle proposée par Hans Jonas, « Agis de telle sorte que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentique sur Terre »<sup>2</sup> (Jonas, 1990 : 30) – incapacité toute naturelle, sauf à considérer que la permanence d'une vie authentique sur Terre soit dans l'intérêt *de long terme* des individus et puisse à ce titre être incorporée aux calculs d'utilité. Il y aurait donc lieu de s'interroger d'une part sur cette néomoralité durable, et, avec Kant, sur le caractère réellement moral d'une action réalisée conformément à la morale mais pas *par devoir*<sup>3</sup>, et, d'autre part,

---

<sup>1</sup> « Does ethics pay ? » est, ainsi, une question à la mode.

<sup>2</sup> La notion d'authenticité mérite d'être précisée. Elle implique un rapport au vrai, un attachement à la vérité, par opposition à la falsification. Aussi, la technologie, en modifiant la nature, n'est-elle pas négation de toute authenticité ?

<sup>3</sup> La sociologie gagnerait aujourd'hui à se poser la question suivante : les « écogestes » sont-ils un véritable choix moral ? Est-il absolument désintéressé, partiellement désintéressé (et à ce titre analysable à l'aune du paradigme du don), ou absolument intéressé (en quête de reconnaissance) ? C'est un travail qui va au-delà du cadre de ce mémoire. Il impliquerait de s'interroger davantage sur les motivations de ces gestes potentiellement « moraux » : volonté de préserver la nature ? Souhait de ménager la planète pour transmettre un environnement vivable à ses enfants ? Le développement durable offre une opportunité unique de mettre en perspective les notions de gouvernementalité, de désintéressement, de temps et de morale. Ces réflexions soulèvent aussi la question du rapport entre génération : l'intérêt de mes enfants est-il mon intérêt ?

sur le changement dans le rapport au temps des sujets. C'est, en tout cas, ce qui permet à Gilles Lipovetsky, sociologue spécialiste des tendances de consommation, d'écrire que « l'alterconsommérisme ne fait qu'accomplir l'essence de la société d'hyperconsommation », car, ce qui importe au consommateur responsable,

« c'est de consommer 'mieux', choisir des produits de meilleure qualité, plus respectueux de l'environnement. Il s'agit d'acheter 'intelligent', comme un sujet, non comme un pantin-consommateur. Par là, 'l'alterconsommateur' ne fait qu'illustrer l'une des tendances de l'hyperindividualisme contemporain marqué par la suspicion à l'égard des grandes institutions, la réflexivité des comportements individuels, les quêtes qualitatives. » (Lipovetsky, 2006 : 313-314)

C'est alors, une fois encore, l'intérêt qui règle ces comportements, éléments clés de la *métamorphose durable*. La morale tend à n'être qu'un critère supplémentaire du calcul utilitaire pour les 20% de « consommateurs durables » identifiés par le cabinet de conseil Ethicity<sup>1</sup>. Voilà comment l'exigence morale de l'individu peut devenir une simple « donnée de marché » pour une entreprise. L'alterconsommation n'est alors qu'un *segment de marché*, pas différent d'un autre.

### Les contradictions psychologiques d'*homo oecologicus*

Cette glose sur les *écogestes* et la nécessité de préserver la planète pour nos enfants conduit souvent les individus à voir dans l'écologie un discours *culpabilisateur*, une nouvelle *police de la pensée*, dont les jeunes générations sont probablement, comme dans le roman de George Orwell (1984), appelées à être les plus âpres représentants (Orwell, 1972). C'est à ce titre, par exemple, que Sylvie Brunel dénonce l'écologie « donneuse de leçons » (Brunel, 2008) et que Claude Allègre fustige « l'écologie dénonciatrice et *culpabilisatrice* »<sup>2</sup>, ce qui est d'autant plus problématique qu'il n'est pas toujours possible de suivre les recommandations des écologistes, comme l'illustre l'exemple trivial de la voiture : nous avons bâti une civilisation de la voiture, où tout est pensé en fonction des déplacements motorisés, et l'on enjoint pourtant l'individu à limiter ses déplacements en voiture au nom de la néomoralité écologique. C'est pourquoi, dans un chapitre intitulé « L'idéologie sociale de la bagnole », André Gorz recommande de

« ne jamais poser le problème du transport isolément, toujours le lier au problème de la ville, de la division sociale du travail et de la compartimentation que

---

<sup>1</sup> « Les Français et la consommation durable : Quels changements en 2009 ? », enquête Ethicity

<sup>2</sup> Nous soulignons. Notons, là aussi, que la référence est morale.

celle-ci a introduite entre les diverses dimensions de l'existence : un endroit pour travailler, un endroit pour 'habiter', un troisième pour s'approvisionner, un quatrième pour s'instruire, un cinquième pour se divertir. L'agencement de l'espace continue la désintégration de l'homme commencée par la division du travail à l'usine. » (Gorz, 2008 : 86-87)

Les enjeux sont toujours socio-écologiques, jamais purement écologiques. L'individu isolé ne peut pas tout, car, comme le souligne Ivan Illich, certaines *fins* sont devenues inaccessibles à celui qui se refuserait de mettre en œuvre des *moyens* dommageables d'un point de vue environnemental :

« Les moyens de la fin poursuivie (...) deviennent de moins en moins accessibles à une personne autonome ou plus exactement s'intègrent dans une chaîne de maillons solidaires qu'il faut accepter en son entier. Aux Etats-Unis, sans voiture pas de voyage en avion, et sans voyage en avion pas de congrès de spécialistes. Les outils qui atteindraient les mêmes fins en exigeant moins de l'usager, en respectant sa liberté de manœuvre, sont évincés du marché. Pendant que disparaissent les trottoirs, la complexité du réseau routier ne fait que croître. » (2003 : 47).

Ivan Illich théorise ainsi ce qu'il appelle les « monopoles radicaux », ces situations dans lesquelles l'homme est privé de sa capacité innée à satisfaire par lui-même la plupart de ses besoins, et donc contraint de s'en remettre à des « institutions » (publiques ou privées) pour la satisfaction de besoins souvent élémentaires. Les transports en fournissent le meilleur exemple : « Que les gens soient obligés de se faire transporter et deviennent impuissants à circuler sans moteur, voilà le monopole radical » (*Ibid.* : 81). De fait, les transports modernes créent les distances plus qu'ils ne les réduisent, et érigent les conditions de leur propre indispensabilité en faisant des déplacements sur longue distance un « besoin ». Cette analyse s'applique à bien d'autres institutions : l'école détiendrait le monopole radical de l'éducation ; la médecine, celui des soins ; les pompes funèbres, celui des enterrements... Difficile, au sein des sociétés modernes, de se faire reconnaître en tant qu'autodidacte, d'appliquer soi-même les soins médicaux les plus rudimentaires, d'enterrer ses morts, ou encore de construire sa propre maison ou de subvenir par soi-même à ses besoins en eau. Or, les monopoles radicaux, en imposant l'utilisation d'outils surpuissants, conduisent généralement à l'explosion de l'impact environnemental de la satisfaction de ces besoins.

La bonne volonté d'accomplir les sacrosaints écogestes ne suffit donc pas à entraîner un changement profond, car les individus sont pris dans un système qui limite fortement leurs



marges de manœuvre<sup>1</sup> – tout en les culpabilisant en retour. Les comportements vertueux, constitutifs d'une *pseudomorphose durable*, voire, tout au plus, d'un début de *métamorphose*, ne peuvent en effet déboucher que sur des dilemmes insolubles pour les individus. On nous somme, disait Jacques Ellul, « de prendre constamment des décisions au sujet de problèmes ou de situations qui nous dépassent infiniment » (Ellul, 1988 : 25). C'est pourquoi le développement durable offre probablement à la psychologie des cas d'école. On peut par exemple imaginer que quiconque souhaiterait *bien faire* systématiquement serait soumis à ce que le psychologue Leon Festinger appelait en 1957 la *dissonance cognitive*, à savoir l'état de tension psychologique dans lequel se trouve une personne sincère confrontée à deux « vérités » contradictoires, telles que « je suis une bonne personne » et « j'ai commis une faute ». La contradiction étant psychologiquement insupportable, l'individu tend à « corriger » une des deux vérités : dans l'exemple que nous citons, cela revient généralement à affirmer que « ma faute n'est pas si grave », que « ce n'est pas vraiment une faute », ou que ma responsabilité individuelle n'est pas engagée (« ce n'est pas de ma faute »)<sup>2</sup>. Les mots célèbres d'un « Prix Nobel d'économie » donnent un bon exemple de dissonance cognitive : « ce n'est pas la théorie qui est fausse, c'est la réalité » (In Maris, 2003). Appliquée au développement durable, la théorie de la dissonance cognitive permet de comprendre les difficultés de *l'homo oecologicus*, pris par exemple, entre les discordances des propositions « je suis une bonne personne » et « je pollue », « je consomme tellement de ressources qu'il n'y en aura plus pour mes enfants », et, plus généralement, « je n'agis pas de telle sorte que les effets de mon action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentique sur Terre » – contradictions qu'il ne peut résoudre généralement que par le déni de réalité et le mensonge à lui-même, avec les pensées suivantes : « cela n'est pas si grave », « nous trouverons des solutions de substitution », « l'innovation nous sauvera », etc. Pour être « autoconvaincants », ces arguments doivent rejoindre l'idéologie ambiante (puisque les enjeux sont collectifs), qui veut que la technologie soit salvatrice. Ces consolations apparaissent d'autant plus évidentes que les effets des actes environnementalement « immoraux » sont incertains, lointains et difficilement appréhendables directement par la conscience. Comme le remarque Jean-Pierre Dupuy, « nous n'arrivons pas à donner un poids de réalité suffisant à l'avenir, et en particulier à l'avenir catastrophique », alors qu'une fois survenue, la catastrophe nous semble faire partie du cours normal des choses (Dupuy : 84).

Ce biais psychologique correspond typiquement à ce que George Orwell appelait dans 1984 la *double pensée* (qui permet de soutenir simultanément deux thèses contradictoires), et

---

<sup>1</sup> Ce qui ne signifie pas que les marges de manœuvre de l'individu, pour réduites qu'elles sont du fait des monopoles radicaux, sont nulles. On sait par exemple que près de 80% des déplacements en voiture individuelle font moins de 3 km...

<sup>2</sup> On comprend mieux encore ici à quel point il est difficile de faire la part entre ce qui relève de l'individu et ce qui relève d'une certaine forme de déterminisme.

que les psychologues désignent par *injonctions paradoxales* ou, en anglais, *double bind*<sup>1</sup>. La tension entre le libéralisme et le développement durable en génère des dizaines : par exemple, comment est censé réagir l'individu face à des publicités affirmant que « tout le monde doit partir »<sup>2</sup> en vacances dans un pays étranger, alors qu'on ne cesse de lui répéter par ailleurs que les voyages en avion sont parmi les activités les plus polluantes et les plus consommatrices de ressources, à tel point que même un Jacques Attali prévoit que l'aviation civile sera réduite à la portion congrue dès 2030<sup>3</sup> (Attali, 2008) ? Comment peut-il arbitrer entre son *désir* de vacances et son *désir* d'exemplarité environnementale ? Même le journal économique orthodoxe *Financial Times* affirme que « le tourisme sera de plus en plus considéré comme l'ennemi environnemental public numéro 1 »<sup>4</sup> (In Latouche, 2007 : 64). En théorie, l'individu reste libre, et sa rationalité consiste à maximiser son bonheur *sous contraintes*. Mais le problème de la *contrainte environnementale* est qu'elle n'est, pour l'instant, que théorique : les pondérations accordées par les individus dans ces choix difficiles sont, de ce fait, biaisés. De même, comment l'individu est-il censé se comporter face aux encouragements à choisir une « voiture propre », alors qu'aucun véhicule ne l'est réellement (pas même la voiture électrique<sup>5</sup>) ? Cet exemple montre que la *double pensée durable* est ancrée dans les discours – ce qui constitue d'ailleurs un symptôme de la déconnexion entre l'économie théorique et la nature<sup>6</sup>. En réalité, et cela explique le désarroi de l'individu, le *mode de vie capitaliste* et la préservation de l'environnement semblent antinomiques en l'état actuel des choses. Mais il va de soi qu'il n'est pas du ressort de l'individu autonome de décider de « l'état actuel des choses » et du système dans lequel il vit.

Ce sont des questions d'autant plus complexes qu'elles peuvent s'analyser en termes de théorie des jeux et de *free riding* (comportements de type passager clandestin) : si personne ne limite ses plaisirs pour des questions environnementales, pourquoi le ferais-je, alors que des enjeux tels que le changement climatique sont collectifs ? On sait que c'est là l'argument utilisé par bien des sceptiques, qui s'interrogent sur l'utilité réelle d'un effort national pour réduire les émissions nationales de gaz à effet de serre alors que leur total ne représente pas

---

<sup>1</sup> Une précision tout de même : le *double bind* implique de trancher, tandis que la double pensée permet justement de ne pas trancher et de manier deux idées que tout oppose.

<sup>2</sup> Slogan de l'agence de voyages en ligne Expedia

<sup>3</sup> Cet auteur n'est pourtant pas suspect d'un écologisme extrémiste, puisqu'il ironisait récemment sur le fait que « la meilleure façon de ne pas polluer est de revenir à l'âge de pierre » (In Kempf, 2009 : 111)

<sup>4</sup> Cela relève, précisément, de la double pensée au niveau collectif et de l'injonction paradoxale au niveau individuel...

<sup>5</sup> La consommation d'électricité et son mode de production sont, bien sûr, des débats importants. L'ADEME indique, ainsi, que le bilan carbone des véhicules électriques est équivalent à celui des véhicules de classe B (véhicules parmi les plus performants des véhicules classiques en termes de limitation des émissions de CO<sub>2</sub>). « Les vices cachés de la fée électricité », Libération, 17/09/2009. Nous savons également que les réserves de lithium, matière première indispensable à la fabrication des batteries des véhicules électriques, s'épuisent rapidement.

<sup>6</sup> Peut-être est-ce au moment de la dénonciation du « malthusianisme » que réalité et pensée se dissocient ?

plus de quelques décimales de point de pourcentage des émissions mondiales (Gerondeau, 2007). N'ai-je pas plutôt *intérêt* à compter sur la moralité des autres et à bénéficier des résultats de leurs efforts sans me priver ? La régulation par l'intérêt est ici mise en défaut. Par ailleurs, dans la mesure où l'impact environnemental de chacun tend à être proportionnel à ses revenus, les efforts ne peuvent pas reposer uniquement sur « l'homme ordinaire » mais incombent en premier lieu aux franges les plus aisées de la population : le développement durable soulève inévitablement la question de la justice sociale. Tous ces raisonnements s'appliquent également aux relations entre Etats : il est inenvisageable pour une nation de se lancer seule dans une ambitieuse politique de développement durable, qui n'aurait pas d'effets globaux, si ce n'est de nuire à sa compétitivité. Si les conséquences des pollutions et autres destructions restaient nationales, on pourrait affirmer, comme le fait Joseph Stiglitz, que chaque pays a le droit de mener sa propre « expérience »<sup>1</sup> (Stiglitz, 2006 : 248), mais les problèmes environnementaux sont globaux : la liberté de certains pays nuit à celle d'autres pays, de sorte que les comportements nocifs devraient, dans une optique libérale, tomber dans le domaine de juridiction de la société (par exemple sur la base du critère de John Stuart Mill), lequel fait défaut au niveau international. La théorie des jeux a donc beaucoup à nous apprendre sur la faiblesse des réactions face aux défis environnementaux et sociaux : la concurrence entre pays produit une situation sous-optimale, à laquelle la coopération pourrait remédier. Mais personne ne veut faire le premier pas, en l'absence d'une coopération *ex ante*.

S'agissant de l'individu, Yves Cochet propose une intéressante interprétation de ces blocages psychologiques : « l'individu averti de la catastrophe ne se demande pas s'il veut changer sa vie, mais seulement s'il le ferait au cas où un certain nombre d'autres le feraient aussi » (Cochet, 2009 : 132). C'est ce qu'il appelle l'*interaction spéculaire*. Mais ne peut-on pas y voir également un véritable déni de réalité ? Si, pour Martin Heidegger, l'angoisse de la mort devient, dans la quotidienneté de la vie, une inquiétude diffuse, ne peut-on pas en dire autant de la crainte d'une catastrophe environnementale, à plus forte raison du fait qu'elle est toujours *lointaine* et *incertaine* ? Les statistiques semblent le montrer : à la question « Pensez-vous que nous allions vers une catastrophe écologique majeure ? », 87% des Français répondent positivement<sup>2</sup>. Il y a donc lieu de s'étonner de la faiblesse des réactions face à cette crise à venir. L'angoisse de la catastrophe semble en fait n'être qu'un *moment*, puis retomber dans une inquiétude douce, alors que le développement durable, pour se concrétiser, devrait influencer à temps plein sur l'ensemble des comportements des individus. Le catastrophisme, fut-il « éclairé » comme le souhaite Jean-Pierre Dupuy, est rejeté, voire refoulé.

---

<sup>1</sup> Stiglitz, conclut ce raisonnement en accusant les Etats-Unis d'être un « Etat-voyou », « qui paraît prêt à compromettre le bien-être de toute la planète à seule fin de maintenir son mode de vie prodigue en émissions. »

<sup>2</sup> Enquête 2008 sur les valeurs des Français, Institut de sondage Lavalie.

## Dynamique du capital et désirs

Les dilemmes insolubles de l'*homo oecologicus* sont, en tout état de cause, appelés à se multiplier au fur et à mesure de la croissance du système : en dépit de la possible néomoralité durable que nous mentionnions, les nuisances liées à la satisfaction des désirs individuels ne peuvent qu'augmenter. Par où la réflexion sur le développement durable mène nécessairement à ce thème classique de l'écologie politique qu'est la *critique des besoins*.

Comme nous l'avons vu, l'une des données essentielles du libéralisme réellement existant est l'entreprise capitaliste, qui vise la valorisation de son capital, c'est-à-dire le profit, dont la poursuite par chacun fonde la société libérale. André Gorz remarque que cet objectif unique exige que l'ensemble des besoins humains ne doit pas être satisfait, de manière que le capital trouve encore les débouchés nécessaires à sa valorisation : « la recherche de l'efficacité maximale dans la mise en valeur du capital exige ainsi l'inefficacité maximale dans la couverture des besoins : le gaspillage maximum » (Gorz, 2008 : 63)<sup>1</sup> – ce qui est bien entendu l'antithèse du développement durable. A moins que, à mesure que les besoins sont satisfaits, le capital, lancé dans la course concurrentielle au profit, n'en *crée* de nouveaux en s'appuyant sur l'illimitation potentielle des désirs humains<sup>2</sup>, et en les sélectionnant en fonction du critère de la plus grande rentabilité – contribuant par là à un renouveau de la célèbre thèse de Jean-Baptiste Say selon laquelle l'offre créerait sa propre demande. C'est ce que nous avons appelé, en suivant Galbraith, la filière inversée ; laquelle, tirée principalement par le marketing et la publicité<sup>3</sup>, placerait la *frustration* au cœur du système. Ce fonctionnement est totalement antinomique avec l'idée d'une démocratie de consommateurs, ce qui permet à Cornelius Castoriadis d'écrire :

---

<sup>1</sup> Il suffit, pour s'en convaincre, de penser à l'*obsolescence programmée* des produits. Quel appareil vendu aujourd'hui a encore la résistance qu'avaient ceux vendus il y a encore quelques décennies ?

<sup>2</sup> « Alfred Sauvy raconte à ce sujet une expérience étonnante. Lorsque l'on demande aux gens : "quelle augmentation de vos revenus vous permettrait-elle de satisfaire vos besoins ?", ils répondent en moyenne : "une augmentation d'un tiers environ". Mais lorsqu'on revient interroger les mêmes personnes dix ans plus tard, et que leur revenu a de fait augmenté d'un tiers, leur réponse reste inexorablement : "un tiers de plus". Ce tiers de plus qu'on ne peut jamais atteindre, comme l'horizon qui fuit toujours devant soi : tel est le mystère qu'il faut chercher à élucider. » (Cohen, 2002 : 64-65)

<sup>3</sup> Frédéric Beigbeder l'a formulé en connaissance de cause dans son roman autofictionnel, parfois davantage documentaire que fiction, *99 francs*, où il met en scène, un publicitaire cynique et plus ou moins repentis, Octave. Ce dernier résume la dynamique de la création des désirs : « La magie est accomplie : donner envie à des gens qui n'en ont pas les moyens d'acheter une nouvelle chose dont ils n'avaient pas besoin dix minutes auparavant. À chaque fois, c'est la première fois. L'idée vient toujours de nulle part. Ce miracle me bouleverse, j'en ai les larmes aux yeux. » (2000 : 46). Quelques pages plus tôt, F. Beigbeder écrivait : « Pour réduire l'humanité à l'esclavage, la publicité a choisi le profil bas, la souplesse, la persuasion. Nous vivons dans le premier système de domination de l'homme par l'homme contre lequel même la liberté est impuissante. Au contraire, il mise tout sur la liberté, c'est là sa plus grande trouvaille. » (p.21). On ne saurait mieux résumer l'idée de la « servitude volontaire ». Jean Baudrillard la formulait, quant à lui, de la manière suivante : « le consommateur est souverain dans une jungle de laideur, où on lui a imposé la liberté de choix » (In Maris, 2003 : 148)

« Si l'on crée certains présupposés [...], le marché peut devenir une sorte de référendum permanent, ratifiant ou infirmant les décisions prises en matière de production. C'est ce que le discours libéral prétend que le marché fait actuellement – et c'est ce qui ne se passe pas dans la réalité. » (Castoriadis, 2005 : 190)

Dans la réalité, « le consommateur est au service de la production, il doit assurer à celle-ci les débouchés qu'elle réclame ; il doit avoir les besoins nécessaires à l'expansion des ventes les plus profitables » (Gorz, 2008 : 95), car « la production est ainsi devenue, avant tout, un *moyen* pour le capital de s'accroître » (*Ibid.* p.62). L'individu et sa liberté, de consommer et de travailler, deviennent eux aussi des *moyens* au service de la valorisation du capital<sup>1</sup>. Ici, le véritable sujet n'est plus l'individu autonome, mais « la mégamachine ». Inutile de préciser que ce renversement et cette aliénation vont substantiellement à l'encontre de l'idéal libéral de l'autonomie. Le « système » promeut un *mode de vie particulier*, et ne laisse plus le choix aux individus. On ne parle plus d'institutions détenant un monopole radical, mais, avec Ivan Illich, d'un « monopole radical du mode de production industriel ». La dynamique de la création des besoins est une « demande que l'outil fait à l'homme » (Illich, 2003 : 72) : pour fonctionner, la technologie du marché nécessite que les besoins des individus soient illimités. « Il devient de plus en plus nécessaire de manipuler l'homme pour vaincre la résistance de son équilibre vital à la dynamique industrielle » (*Ibid.* p.72) – « manipulation » qui, cela va de soi, passe également par des moyens « technologiques » (les « multiples thérapies pédagogique, médicale, administrative », comme le dit Ivan Illich), qui font finalement de l'homme une technologie à part entière.

Remarquons au passage que la « consommation ostentatoire », théorisée à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle par Thorstein Veblen, est appelée à jouer un grand rôle dans le processus de création des désirs de consommation : la rivalité et la concurrence conduisent les individus à imiter le mode de consommation de la classe sociale qui leur est immédiatement supérieure et à se différencier des classes inférieures, de telle façon que les motivations des acheteurs ne reposent plus exclusivement sur leurs besoins objectifs mais sur un biais psychologique (Veblen, 1979). Ce biais est à rapprocher du désir d'approbation d'autrui tel qu'analysé par Adam Smith<sup>2</sup>, qui écrivait : « nous n'espérons d'autres avantages que d'être remarqués et

---

<sup>1</sup> C'est le propre d'une action immorale pour Kant. Rappelons les deux formulations de son impératif catégorique : « Agis uniquement d'après la maxime qui fait que tu peux vouloir en même temps qu'elle devienne une loi universelle » ; « Agis de telle sorte que tu traites l'humanité aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre toujours en même temps comme une fin, et jamais simplement comme un moyen » (*Fondements de la métaphysique des mœurs*)

<sup>2</sup> Remarquons que ce mécanisme joue aussi à l'échelon international : la richesse des pays développés et l'exportation de l'imaginaire de cette richesse stimulent les désirs des pays en développement. C'est ce qui permet à l'économiste Daniel Cohen d'écrire que la mondialisation fait voir aux peuples un monde qui bouleverse leurs attentes, bien avant que la mondialisation des échanges réels ne leur offre la possibilité de satisfaire ces nouveaux désirs (Cohen, 2004), à condition qu'elle le puisse.

considérés, rien que d'être regardés et considérés, rien que d'être regardés avec attention, avec sympathie et approbation » (*in* Cohen, 2009 : 154-155).

Cette comparaison dans la consommation, qui tend à annuler partiellement le surcroît de bien-être lié à l'augmentation du revenu<sup>1</sup>, est rendue possible *a fortiori* par la *neutralité* du critère quantitatif utilisé : le revenu monétaire et le niveau de consommation qui lui correspond. De même, la Mode, centre névralgique, au côté de la publicité, de la « société du Spectacle » telle qu'analysée par Guy Debord, participe-t-elle de ce processus de création des désirs, via l'obsolescence (ici symbolique) programmée des produits<sup>2</sup>. Notons que tous ces phénomènes constituent, d'un point de vue strictement économique, une classe particulière d'externalités.

A travers le désarroi psychologique *d'homo oecologicus* et la critique qu'Ivan Illich, André Gorz et l'ensemble de la tradition de l'écologie politique adressent au capitalisme, on comprend que l'un des points de tension principaux entre libéralisme et développement durable, si ce n'est le plus important au côté de la question de la temporalité, repose sur la divergence entre l'illimitation potentielle des *désirs* de l'individu, qu'il s'agisse des désirs de consommation du particulier ou du désir de profit de l'entrepreneur, et les contraintes qu'imposent la réalité. Il s'agit, finalement, de la *tension fondamentale entre toute subjectivité et l'objectivité de la réalité*. Pour parler en termes freudiens, le développement durable devrait être une véritable psychanalyse collective, faisant passer chacun du *principe de plaisir* au *principe de réalité*, bref à la *modération* – ce qui, selon Freud, fournit un surcroît de plaisir (la prise en compte des contraintes de la réalité pourrait donc être replacée dans une perspective utilitariste). Si, dans la théorie freudienne, toute jouissance tirée de la satisfaction d'un désir ne peut être que limitée afin de préserver la cohésion du groupe social, « le monde n'est pas une nursery » : il n'est pas fait pour que chacun puisse y satisfaire l'ensemble de ses désirs, comme des enfants pourraient le faire dans une nursery. Au côté de cette norme socialement construite et transmise, il s'agirait peut-être désormais d'ajouter un second principe : toute jouissance tirée de la satisfaction d'un désir ne peut être que limitée afin de préserver les conditions d'une vie authentique sur Terre – second principe limitatif qui donne évidemment

---

<sup>1</sup> Ce point fait débat. Des travaux récents en économétrie montrent en effet que le fait, pour un individu, de gagner moins d'argent que le groupe auquel il se compare (le « groupe de référence ») engendre deux effets contradictoires pour sa satisfaction : un effet négatif direct dû à la comparaison, et un effet positif indirect lié aux anticipations d'augmentation de revenu que l'individu formule lorsqu'il constate que le revenu des autres augmente et/ou est plus élevé que le sien. Dans une contribution intitulée « La croissance rend-elle heureuse ? » (*in* Askenazy et Cohen, 2008 : 39-62), les économistes Andrew Clark et Claudia Senik montrent alors que l'effet qui l'emporte varie selon le contexte. L'effet indirect positif l'emporterait dans les pays à forte mobilité sociale, tandis que l'effet direct négatif serait davantage prégnant dans les pays qu'ils qualifient de « rigides » (et dont la France ferait partie).

<sup>2</sup> Qui, comme toute technique d'obsolescence programmée des produits, implique que les consommateurs rachètent régulièrement des produits pour simplement *maintenir leur valeur d'usage*. C'est une technique de dissociation entre valeur d'usage et valeur d'échange. Des quantités croissantes de matières, d'énergie, de travail sont ainsi engloutis sans que le niveau de vie s'en trouve amélioré.

un grand rôle à jouer à l'éducation. Le développement durable n'est-il pas, de ce fait, liberticide et contradictoire avec l'idéal d'autonomie des libéraux ? Cette interrogation n'a peut-être pas lieu d'être, car il ne peut y avoir de « droits » pour des comportements irréalistes : seule la dissociation entre le moment de l'acte et le moment de ses conséquences permettent à ces comportements nuisibles d'un point de vue environnemental d'exister *temporairement*, dans l'intervalle de temps<sup>1</sup>. Le principe de réalité ne suscite pas autant de protestations lorsqu'il est par exemple médiatisé par le jeu du marché, qui impose lui aussi ses *contraintes*.

Se dessine alors le programme d'une véritable *mutation durable*, qui est, en quelque sorte, une *maturation* au sens psychanalytique du terme<sup>2</sup> : il s'agit, pour l'individu, d'anticiper sur la réalité à venir, en adulte. Pourtant, c'est une fois de plus sur le jeu de l'intérêt que les libéraux comptent pour promouvoir la *métamorphose durable* du libéralisme, seule à même d'éviter une mutation synonyme pour eux de régression – tout en persistant à condamner toute norme collectivement définie.

### ***Le rejet de toute définition collective d'une norme du suffisant***

Comme nous venons de le voir, il faut, selon les libéraux, compter sur la responsabilisation des individus et sur l'orientation de leurs intérêts dans le sens d'un développement plus durable grâce aux mécanismes de l'économie de l'environnement et à de nouveaux modes de gouvernance. De fait, un individu qui voudrait ramener son empreinte écologique au niveau, soutenable, d'1,8 hectares devrait forcément pratiquer l'*autolimitation*. Ce faisant, dans la mesure où il se résigne à ne servir que partiellement son intérêt bien compris, il ne contribue plus qu'à proportion au plus grand bonheur du plus grand nombre que la conciliation des intérêts par le marché permet... Comme le dit André Gorz, « l'établissement d'une norme du suffisant est incompatible (...) avec la recherche du rendement maximal qui constitue l'essence de la rationalité et de la rationalisation économiques » (Gorz, 2008 : 57). Malgré tout, si ce comportement satisfait le calcul coûts / avantages de l'individu, il faut, d'un point de vue libéral, le laisser faire, bien que ce type de comportements doive être découragé. C'est ce que nous avons appelé *le paradoxe de la neutralité* : dans la société libérale, le comportement le plus valorisé consiste pour l'individu à laisser libre cours à sa volonté de puissance.

---

<sup>1</sup> C'est ce qu'on appelle le *time lags* : les effets sur l'environnement ne sont souvent perçus qu'à très long terme. Cet écart temporel est l'un des arguments majeurs en faveur du principe de précaution. Il est rarement pris en compte par les économistes, dont l'horizon n'est presque jamais le très long terme, comme le signalait Keynes sur le mode de la boutade : « A long terme, nous serons tous morts ».

<sup>2</sup> Peut-être y aurait-il matière ici à reprendre la métaphore, utilisée par bien des économistes, selon laquelle l'économie est similaire à un organisme vivant, avec ses différentes phases de développement. La durabilité correspondrait alors à l'âge de la maturité, après l'âge adulte.

Mais la limitation de l’empreinte écologique globale ne passe-t-elle pas par la généralisation de ce type de comportements, quitte à l’instaurer socialement ? Dès lors que l’on admet, avec les utilitaristes, que la liberté n’est pas toujours une fin en soi et que les comportements individuels doivent être orientés, ne faut-il pas imposer la limitation, pour le bien de tous à long terme ? En d’autres termes, ne faut-il pas imposer une forme de « morale collective » ? Ce qui est *moralement en jeu* dans ces questionnements, c’est toujours le seuil qui permet de distinguer *misère* et *pauvreté*. En effet, dans nos sociétés, la pauvreté se définit par comparaison au niveau de richesse sociale, si bien que la « pauvreté relative » ne peut jamais disparaître (sauf dans une société parfaitement égalitaire). Quand tout le monde est « riche », la richesse n’a plus aucun sens ; de même, quand tout le monde est pauvre, la notion de pauvreté n’a plus de sens<sup>1</sup> (Gorz, 1977 : 59-60). En revanche, la misère, ou « pauvreté absolue » désigne une situation où les besoins essentiels de l’individu ne sont pas satisfaits. Elle ne relève pas, *a priori*, de la subjectivité et de la comparaison, mais de l’analyse objective des conditions d’existence<sup>2</sup>. Mais à partir de quel niveau de richesse et de consommation sort-on de la misère ? Lorsque les économistes Jean-Paul Fitoussi et Eloi Laurent se prononcent en faveur d’une décroissance des inégalités, car « il faudra alors moins de croissance pour satisfaire les besoins de la population » (Fitoussi et Laurent : 78), ils partent de l’hypothèse implicite que le niveau de richesse sociale actuel des pays développés ne permet pas de sortir l’ensemble de la population de la misère. Mais où s’arrêtent les besoins ? Aux besoins vitaux ? Ou comprennent-ils des besoins qui ont été progressivement créés socialement ? D’un point de vue libéral, c’est-à-dire *indépendamment de toute conception morale*, seul l’individu peut répondre à ces questions et éventuellement définir sa propre norme du suffisant, *s’il le souhaite*. C’est en ce sens qu’il faut comprendre les réactions souvent virulentes face à la notion politique, certes floue, de « décroissance », qui chercherait à « imposer au peuple une foi qu’on estime salutaire pour lui », pour reprendre les termes de F. Hayek déjà cités (et utilisés dans des circonstances fort différentes).

Au-delà de l’argument de l’ineptie du « développement durable dans un seul pays » au prétexte de la compétitivité, c’est bien souvent la peur de l’*écofascisme*, ou du « pétainisme vert » comme l’appelle André Gorz, qui conduit les économistes à rejeter les plaidoyers en faveur de la décroissance. Un débat télévisé diffusé en 2008 l’a illustré de manière caricaturale : Thierry Sebah, économiste spécialiste de l’environnement, opposé à deux partisans de la décroissance, Serge Latouche et François Schneider, a fait appel à l’ensemble des concepts et des thèmes libéraux pour condamner la décroissance. « Le problème de la

---

<sup>1</sup> C’est pourquoi le mécanisme de la consommation distinctive contribue à ce qu’Ivan Illich appelait « la modernisation de la pauvreté » : les « pauvres » voient leur niveau de vie augmenter à mesure qu’ils essayent de se rapprocher des plus riches.

<sup>2</sup> On pourrait ici se référer à la distinction rousseauiste entre « l’amour de soi », qui vise la conservation et la satisfaction des besoins réels, et « l’amour-propre », qui repose sur la comparaison avec autrui et la recherche de l’admiration de nos semblables.



décroissance, explique-t-il, c'est que cela revient à imposer des valeurs », cela revient à « définir des valeurs à la place des individus »<sup>1</sup> dans le cadre d'une « tentation autoritaire » – le lien entre tentation morale et tentation autoritaire semblant si évident qu'il ne mérite même pas d'être explicité. L'idée de décroissance serait contradictoire avec la démocratie de consommateurs que permet le marché : « ce que vous pensez comme 'inutile' devrait être interdit dans votre logique », « la simplicité volontaire consiste à remettre en cause nos choix de consommation », à remettre en cause la « suprématie des choix du consommateur ». Elle constitue donc un « risque autoritaire ». Comment ne pas penser ici aux propos de Ludwig Von Mises cités précédemment ? « Les moralistes et les prêcheurs, disait-il, adressent au profit des critiques qui tombent à côté. Ce n'est pas la faute des entrepreneurs si les consommateurs – le peuple, l'homme ordinaire – préfèrent l'apéritif à la Bible et les romans policiers aux livres sérieux ». Ce n'est pas non plus de la faute des entrepreneurs si les consommateurs privilégient des marchandises nuisibles d'un point de vue environnemental. La conclusion semble évidente : les partisans de la décroissance sont des *moralistes*, qui cherchent à imposer leur propre conception du « Bien », alors même qu'elle est partagée par un nombre infime de personnes. Un auteur comme Serge Latouche ne fait donc que s'enfoncer aux yeux des libéraux lorsqu'il affirme que la simplicité volontaire est non seulement nécessaire écologiquement, mais aussi et surtout le moyen de mener une *vie meilleure*. Un autre intervenant peut alors conclure que « l'on ne pourra rien faire si la masse de la population n'est pas d'accord », et ce d'autant plus que la décroissance *détruirait de l'emploi*... L'économiste, Thierry Sebagh, semble ne remarquer ni la *contradiction* avec sa conception de l'internalisation des externalités, dont l'encadrement de la liberté est l'aboutissement ; ni la contradiction avec la dynamique du capital qui, en créant des besoins de toute pièce au travers notamment du marketing et de la publicité, contribue à ériger en norme sociale un mode de vie particulier, particulièrement prodigue en pollutions et prédatations de toute sorte.

Les philosophes aiment rappeler que la pensée moderne s'est finalement avérée peu innovante par rapport aux philosophies de l'Antiquité grecque et judéo-chrétienne. Cette remarque s'applique particulièrement à ce type de controverses opposant développement durable et décroissance, dans lesquelles on peut voir une nouvelle forme du débat entre

---

<sup>1</sup> Mais que se passe-t-il si les valeurs de l'individu sont exemptes de toute idée de solidarité, de sorte qu'il n'existe jamais de *suffisant* pour des individus prêts à voir leur prochain dans le besoin alors qu'eux-mêmes peuvent satisfaire des désirs largement secondaires (comportement par ailleurs légitimé par l'idée de la main invisible) ? En d'autres termes, que se passe-t-il si le surcroît de croissance souhaité par J.-P. Fitoussi et E. Laurent est accaparé par une minorité dont tous les besoins essentiels sont d'ores-et-déjà satisfaits ? Nous ne pouvons que remarquer, une fois de plus, que la question sociale est intimement liée à la problématique environnementale. C'est ce que le journaliste Hervé Kempf souligne dans ses ouvrages : tant qu'une inégalité radicale régnera et contribuera à ce que l'impact environnemental des uns et des autres aillent du tout au tout, il sera difficile d'exiger de l'ensemble de la population qu'elle fasse des efforts. C'est une idée que le Rapport Brundtland avançait également : il faut commencer par satisfaire les besoins des plus démunis.

*philosophe-roi* de Platon et *démocratie*, ou, si l'on préfère, entre despotisme éclairé et démocratie certes imparfaite. Les libéraux reprochent en effet aux partisans de la décroissance de vouloir imposer le Bien<sup>1</sup>, que seul le philosophe-roi peut connaître et imposer de manière juste. Or, nous l'avons vu, la doctrine libérale est fondée sur la relativité des valeurs et sur la théorie de l'égoïsme universel de l'homme qui postulent, depuis John Locke, l'impossibilité pour un dirigeant de faire passer le bien commun avant son intérêt propre. Ce relativisme infirme la possibilité théorique d'un philosophe-roi juste : un pouvoir fort ne peut qu'imposer de manière arbitraire sa propre conception du Bien, à moins qu'il ne se contente d'une gestion technique visant à maximiser la liberté. Aussi, mieux vaut privilégier le *moindre mal* que constitue la démocratie, le plus mauvais des systèmes à l'exception de tous les autres comme disait Winston Churchill<sup>2</sup>. On comprend pourquoi Jean-Claude Michéa qualifie la société libérale d'« empire du moindre mal ».

Ce débat entre développement durable et décroissance nous amène donc, une fois encore, à souligner ce point de tension fondamental qu'est l'affrontement entre la *métaphysique de la subjectivité*, c'est-à-dire cette conception qui ne veut connaître que l'individu et ses préférences, et la réalité, laquelle nécessiterait, peut-être, la décroissance (c'est aux scientifiques de nous l'indiquer). Voilà pourquoi il est plus aisé, pour les libéraux, de viser à ce que les individus en viennent à se conformer d'*eux-mêmes* aux principes du développement durable : *la néomoralité durable est, au côté de l'économie de l'environnement et des nouveaux modes de gouvernance, l'une des formes de la gouvernamentalité néolibérale appliquée à la problématique environnementale.*

### **C. De la domination complète de la nature à la foi aveugle dans la science**

#### ***Prise en compte de la rareté et rationalisation de la nature***

Nous avons vu que la théorie économique standard a eu tendance à s'affranchir progressivement de la nature et de ses contraintes, mais que les économistes proposent malgré tout une « économie de l'environnement ». D'où vient ce décalage ?

La pensée économique a tout de même réussi à tenir compte, au sein de son propre système de pensée, de la rareté – ce qui semble être la moindre des choses pour la science de

---

<sup>1</sup> Et encore, ils contestent cette vision du Bien : opter pour la décroissance, ce serait, selon eux, se priver d'une richesse qui nous tend les bras. Il s'agit donc bien d'un parti-pris moral.

<sup>2</sup> Remarquons que le théorème d'impossibilité d'Arrow, que nous évoquions précédemment, ne fait que mettre en équation l'idée séculaire qu'un despote éclairé est plus à même de faire de « bons » choix en termes de bien commun que la démocratie. Celle-ci est donc bien un *moindre mal*.

la gestion de la rareté. Au-delà du fait que la rareté est censée être une donnée de marché, et à ce titre prise en compte et gérée par le système des prix, la science économique a modélisé les situations dans lesquelles les agents économiques se battent pour l'accaparer<sup>1</sup>. Cette situation est notamment connue sous le nom de « tragédie des communaux » ou « tragédie des terres communales », application de la théorie des jeux proposée par Garrett Hardin dans laquelle des éleveurs ont à leur disposition un champ public où ils peuvent librement faire paître leur bétail. Dans ces circonstances, où la poursuite par chacun de son intérêt individuel le pousse à augmenter autant que faire se peut la taille de son troupeau, arrive nécessairement un moment où chaque tête de bétail supplémentaire dégrade le rendement du champ surexploité, en vertu de la loi des rendements factoriels décroissants. La désutilité concerne alors l'ensemble des paysans. Avant que cette situation d'épuisement pressentie par tous ne se concrétise, chacun a intérêt à profiter *au plus vite* des possibilités qui s'offrent à lui *temporairement*, en accroissant le plus rapidement possible le nombre de ses bêtes, aux dépens des autres paysans. Finalement, la poursuite par chacun de son intérêt propre conduit à épuiser la ressource très rapidement, beaucoup plus rapidement que les conditions initiales pouvaient le laisser penser, et cela au détriment de tous (Hardin, 1968) – le tout de manière déconnectée des besoins réels de la population, puisque la surexploitation du champ a pour motif unique la recherche du profit individuel et non le souci de satisfaire des besoins réellement exprimés. Cette situation théorique nous enseigne donc que *la recherche de l'intérêt individuel ne peut aboutir à un optimum collectif que dans un milieu exempt de rareté, où l'avantage des uns n'est jamais obtenu au désavantage durable des autres*<sup>2</sup>, ce que les mises en garde de John Locke nous avaient permis d'entrevoir.

Comment résoudre cette contradiction ? Par le biais de l'économie de l'environnement, qui répond généralement aux défis posés par une domination outrancière de la nature par davantage de domination de l'Homme sur la nature : c'est le *salut par la technologie*. Pour cause, la prise en compte de la rareté passe parfois par l'attribution de droits de propriété sur la ressource, de manière à ce que les propriétaires définissent un *prix d'accès*, un péage, conforme à leur intérêt. D'où l'idée qu'il faudrait privatiser l'ensemble de la nature, pour ensuite vendre les services qu'elle fournit, y compris l'air, pour la protéger au mieux<sup>3</sup>. La

---

<sup>1</sup> Nous avons présenté précédemment les différents mécanismes qui, selon les économistes, pourraient prendre en compte la finitude de l'environnement. Nous ne revenons sur cette question que dans la mesure où elle éclaire les rapports que les auteurs libéraux entretiennent avec la nature.

<sup>2</sup> Ou, corollaire : si les droits de propriété sont bien répartis, la gestion des terres sera optimisée (situation que nous avons déjà évoquée précédemment).

<sup>3</sup> Dans une optique quelque peu différente de la seule protection de la nature et de ses ressources, l'exemple le plus simple se trouve peut-être dans le principe des plages privées, qui instaurent la propriété et un prix pour cette ressource désormais rare qu'est la plage sur les littoraux très fréquentés, permettant ainsi d'en limiter l'accès et de préserver les possibilités d'en profiter « pour tous ». Cet exemple nous montre, une fois encore, que la préservation de l'environnement a pour corollaire inévitable la question de la justice sociale (ainsi que la problématique démographique). Car si, théoriquement, tout le monde peut profiter de ce système, seuls les plus

création d'une taxe de type pollueur-payeur sur l'utilisation de la ressource est également envisageable, ce qui suppose une fois encore de calculer le prix « réel » de cette dernière, bref de donner un prix à ce qui, initialement, n'est pas censé en avoir. Comme l'avait pressenti, entre autres, Karl Polanyi, le fonctionnement d'une économie de marché implique de transformer la nature en marchandises (1983)<sup>1</sup>. Si « tout ce qui a son prix est de peu de valeur », comme disait Nietzsche, ou « tout a *ou bien* un prix *ou bien* une dignité », comme disait Kant (1993 : 116), on peut légitimement s'interroger sur la *valeur* attribuée à la nature dans ce type de raisonnement.

Dans le cas précis de la tragédie des communaux, il s'agit de faire en sorte que les calculs individuels des paysans les conduisent à tenir compte du *rendement maximum soutenable* de la ressource, sans, bien sûr, modifier leurs intentions initiales, puisque la théorie économique se refuse à compter sur le bon sens et la générosité des acteurs<sup>2</sup>. Cette notion désigne la quantité maximale de ressources susceptible d'être exploitée sans porter atteinte à sa capacité de régénération : il s'agit de profiter du flux, sans entamer le stock. C'est, en quelque sorte, la « capacité de charge » des écosystèmes<sup>3</sup>.

Si l'on généralise cette approche, les règles minimales de prudence au regard de la fragilité et de la finitude de la nature seraient les suivantes :

« 1) les taux de prélèvement des ressources naturelles renouvelables doivent être égaux à leur taux de régénération ; 2) les taux d'émission des déchets doivent être égaux aux capacités d'assimilation et de recyclage des milieux dans lesquels ils sont rejetés ; 3) l'exploitation des ressources naturelles non renouvelables doit se faire à un rythme égal à celui de leur substitution par des ressources naturelles renouvelables. » (Vivien, 2005 : 66-67)

---

riches le peuvent dans les faits. Et, si d'aventure tout le monde pouvait s'offrir ce luxe, il faudrait augmenter le péage, afin d'opérer à nouveau le tri.

<sup>1</sup> Pour Karl Polanyi, la nature est l'une des trois « marchandises fictives », au côté du travail et de la monnaie. Une marchandise fictive désigne chez lui un élément qui peut éventuellement être vendu sur le marché, mais qui ne peut jamais être *produit* selon une logique de marché. Vouloir faire de la terre, du travail et de la monnaie des marchandises à part entière, intégralement produite et utilisée selon une logique marchande, est selon lui l'erreur fondamentale de l'utopie libérale.

<sup>2</sup> L'exemple des paysans est, peut-être, particulièrement mal choisi : Cornelius Castoriadis aimait rappeler à titre d'exemple que son grand-père, paysan, plantait des arbres dont il ne pourrait jamais profiter, simplement pour rendre à la nature et aux générations futures ce qu'il leur avait emprunté. Au-delà de l'exemple, on peut logiquement affirmer que c'est chez les travailleurs de la terre, à tout le moins dans les cultures traditionnelles non productivistes, que l'on trouve le plus grand respect de la nature.

<sup>3</sup> Cette dernière formulation ayant l'avantage de montrer de manière plus explicite que le « rendement maximum soutenable » ne peut s'exempter de considérations démographiques.

Ce serait donc par une rationalisation totale de la nature qu'on la protégerait au mieux<sup>1</sup>. Comment interpréter autrement les appels à « l'internalisation des externalités » ? Internaliser les effets externes, ce n'est rien d'autre que l'intégration au mécanisme de marché d'éléments qui en étaient jusque-là exclus pour diverses raisons. Ce n'est donc rien d'autre qu'une rationalisation *marchande* totale de l'ensemble des activités humaines, lesquelles sont toutes appelées à être redéfinies en termes de « biens et services ». L'économie de l'environnement et ses règles de prudence participent par conséquent de ce qu'Husserl appelait la « mathématisation de la nature ». Cela revient parfois, remarque Fabrice Flipo, à « étendre la logique de l'Etat de droit à l'ensemble de la planète et aux 'non humains'. (...) Toutefois, les arbres ne peuvent porter plainte ; dès lors, qui peut représenter leurs intérêts ? » (Flipo, 2007 : 58). La privatisation de la nature permet de résoudre cette contradiction et de gouverner de manière « lockéenne » l'ensemble des « êtres » qui peuplent la planète : une fois les ressources accaparées, elles font partie intégrante des intérêts de leurs propriétaires. Il n'est pas inutile de souligner ici aussi que toutes ces approches semblent refuser l'idée que la nature puisse avoir une *valeur en soi* : la nature et ses ressources n'ont d'intérêt qu'en tant que *moyens* pour les hommes de s'adonner à leurs activités<sup>2</sup>. Lorsque l'on prône par exemple la préservation de la biodiversité à travers des *prix d'option*, au nom de la *valeur d'option* que représentent les espèces qui disparaissent, c'est-à-dire la valeur potentielle de ressources qui n'ont pas d'utilité dans le présent mais dont on ne peut présumer d'éventuelles utilisations futures (plantes servant à la création de nouveaux médicaments, etc.), on se place dans une *vision utilitaire de la nature*, qui refuse l'idée que cette dernière puisse être à elle-même sa propre fin, autrement dit qu'elle ait une *valeur d'existence* et non pas seulement une *valeur instrumentale*. Mettre en avant la *valeur esthétique* ou même la *valeur morale* de la nature, bien que cela conduise dans les faits à la respecter davantage, relève également de cette logique. Dès lors que l'on raisonne en ces termes, un respect de la nature non fondé sur des arguments rationnels tend à être assimilé à une arriération, laquelle aurait heureusement été conjurée par la modernité. La protection de la nature devient-elle, alors, un conservatisme ? La valorisation récente par les discours écologistes de pratiques anciennes, telles que les toilettes au compost ou tout simplement la marche à pieds, peut le laisser penser. On comprend dès lors pourquoi les progressistes accusent volontiers les écologistes de

---

<sup>1</sup> Le parallèle de la rationalisation intégrale de la nature se trouve dans la rationalisation intégrale des comportements humains, pour lesquels, comme nous l'avons vu, l'intérêt est censé jouer le même rôle que l'attraction universelle dans les théories newtoniennes.

<sup>2</sup> C'est d'ailleurs là le fondement de la critique morale du « spécisme » (équivalent du racisme vis-à-vis des animaux), d'un auteur comme Peter Singer. Ce philosophe affirme que les traitements que les hommes infligent aux animaux sont immoraux, en ce sens qu'ils ne cherchent pas à mettre en perspective les douleurs des bêtes et les plaisirs que les hommes en retirent. Il faudrait selon lui étendre le principe utilitariste à l'ensemble des êtres sensibles (quand bien même on considère que la douleur d'un animal vaut moins que celle d'un homme, ce qui est, bien sûr, sujet à débat). Voir La libération animale de Peter Singer.

réactionnaires voulant « revenir à l'âge de pierre »<sup>1</sup>. A l'opposé, la vision du développement durable défendue par les économistes de l'environnement consiste à étendre le concept de capital à l'ensemble des actifs naturels, avec ce que cela implique en termes de bonne gestion (le stock agrégé de capital ne doit pas diminuer).

Ainsi, *la protection de l'environnement tend à se confondre avec une rationalité économique de long terme*. « Si l'économie écologique s'oppose au réductionnisme de la théorie économique standard, elle peut aussi apparaître comme porteuse du fin mot de la rationalité économique » (Vivien : 81) : l'écologie pourrait rendre l'économie réellement *économe*<sup>2</sup>. Effectivement, si le propre de l'économie est l'optimisation *sous contraintes*, la rationalité écologique y participe forcément, à plus ou moins long terme<sup>3</sup>. C'est d'ailleurs ce que l'étymologie indique : les mots « économie » et « écologie » ont tous deux pour racine *oikos*, qui, en grec, signifie la maison – laquelle brûle actuellement, « mais nous regardons ailleurs »<sup>4</sup>. Voilà pourquoi André Comte-Sponville écrit que l'économie est la « gestion efficace », et l'écologie la « gestion durable » (Comte-Sponville, 2004 : 203)... Cela revient, en quelque sorte, à la distinction entre efficacité et efficience. On comprend donc comment l'écologie, tout comme l'économie, peut être assimilée à une science exacte, avec son armée d'experts aux idées irréfutables. L'écologie est alors le résultat logique du principe de gestion technique de la société. Elle consacre l'expertocratie que craignait André Gorz, à laquelle il opposait une écologie de défense du « monde vécu ». Au contraire, le développement durable devient l'énigme résolue de l'histoire, via l'intégration par le système libéral des nouvelles contraintes qui s'imposent à lui compte tenu de l'irréalisme de ses hypothèses originelles. La « fin de l'histoire », ce ne serait donc pas comme le pensait Francis Fukuyama le simple triomphe du libéralisme, mais le triomphe du libéralisme métamorphosé en développement durable. La *métamorphose durable* trouve là l'expression de son essence : le règlement des problèmes environnementaux y passe par une plus grande domination de la nature, par une mise en équation et une optimisation plus totales et définitives.

« Là réside la dimension démiurgique du productivisme : l'être humain aspire à devenir l'architecte de l'univers, à maîtriser la nature pour mieux la plier à ses désirs » (Cochet, 2009 : 175). C'est en ce sens qu'il faut interpréter la fuite en avant dans la technologie et la « maîtrise » de la nature : organismes génétiquement modifiés (OGM), biotechnologies,

---

<sup>1</sup> « La meilleure façon de ne pas polluer est de revenir à l'âge de pierre », disait Jacques Attali sur France Inter, avec toute la nuance qui le caractérise.

<sup>2</sup> Ce que ne manquent jamais de souligner, par exemple, les cabinets de conseil en développement durable, qui accompagnent les entreprises dans le déploiement de leur démarche RSE : c'est toujours l'argument économique qui domine.

<sup>3</sup> Comment ne pas le ressentir intuitivement devant le spectacle des champs d'éoliennes ou des centaines de kilomètres carrés de champs de panneaux solaires en plein désert ? Comment ne pas placer ces initiatives sous le spectre de la rationalisation *intégrale* de la planète et de ses ressources ?

<sup>4</sup> Phrase prononcée par Jacques Chirac lors de son intervention au Sommet de la Terre à Johannesburg en 2002.

nanotechnologies, projet américain de colonisation de la planète Mars, etc. Des techniques telles que la captation et l'enfouissement de CO<sub>2</sub>, la lutte chimique contre l'acidification des océans, les « techniques de manipulation artificielle du climat » ou la transmutation des déchets nucléaires relèvent de cette ambition démiurgique : *la nature doit désormais se glisser dans le lit de Procuste de l'économie*. On pourra rapprocher cette fuite en avant des propos suivants de John Stuart Mill, qui représente ici toute une tradition philosophique selon laquelle l'homme doit agencer et utiliser la nature :

« Le devoir de l'homme est de coopérer avec les pouvoirs bienfaisants [de la nature], non pas en imitant le cours de la nature, mais en s'efforçant sans cesse de le corriger, et de rendre cette part de la nature sur laquelle il peut exercer un contrôle plus conforme à une norme élevée de justice et de bonté. » (Mill, 2003 : 96)<sup>1</sup>

Ici, la nature, qui indique initialement le *possible*, doit être adaptée au *souhaitable*. Voilà qui ouvre indiscutablement de nouveaux champs de réflexion autour de la célèbre phrase de Francis Bacon : « on ne commande à la nature qu'en lui obéissant ». Nous allons maintenant voir que c'est précisément sur cette foi en la technologie (au sens propre cette fois) que repose la cohérence théorique de la *métamorphose durable* du libéralisme.

### ***Le scientisme, seule issue du développement durable, car seule issue du libéralisme***

Si elle prend acte de la rareté, la pensée économique n'abandonne pas pour autant l'idée de la substituabilité des facteurs de production, comme en témoigne la troisième « règle de prudence » évoquée ci-dessus. Dans la mesure où ces règles de prudence ne sont aujourd'hui pas respectées, puisque cela nécessiterait que notre empreinte écologique moyenne soit ramenée à 1,8 hectares, soit le rendement maximum soutenable au niveau macroéconomique, sur quoi pourrait se fonder l'optimisme libéral quant à la possibilité d'une *métamorphose durable* si ce n'est sur la foi dans les progrès de la science et la technologie ? Serge Latouche résume les arguments classiques des partisans du développement durable : substituabilité des facteurs, progrès de l'écoefficient et dématérialisation de l'économie (Latouche, 2006 : 56), tous éléments, très discutables, qui reposent directement ou indirectement sur d'éventuels progrès scientifiques.

---

<sup>1</sup> On sait que, depuis quelques années, s'est développé à la suite du philosophe norvégien Arne Naess, un courant de pensée dit de « l'écologie profonde » (*deep ecology*), qui remet en cause radicalement cette vision de la nature : l'homme est considéré comme une espèce comme une autre. La nature devient ici une fin en soi, qui doit être protégée pour elle-même. Cette approche refuse donc toute argumentation sur la base de la valeur instrumentale ou esthétique de la nature, et dénonce l'anthropocentrisme. Voir Écologie, communauté et style de vie (Naess, 2008). La critique du spécisme, que nous évoquons dans une note quelques pages plus haut, est un des éléments de la *deep ecology*.

C'est toujours au sein de ce substrat théorique que les économistes puisent pour appuyer leur argumentation, à l'instar de Jean-Paul Fitoussi et Eloi Laurent qui croient fonder une *nouvelle écologie politique* en insistant sur la

« double irréversibilité qui marque le développement de l'humanité : la décumulation des stocks de ressources épuisables ou la dénaturation tout aussi irréversible de certains fonds environnementaux d'un côté, l'accumulation des savoir et du progrès des techniques de l'autre. » (Fitoussi et Laurent, 2008 : 54)

Selon ces économistes, le progrès technique pourrait être plus rapide que la décumulation des ressources compte tenu du fait que, bonne nouvelle, la connaissance est cumulative, et, de plus, corrélée positivement avec la hausse de la population mondiale. Et de conclure :

« La seule issue au problème de la finitude de notre monde est donc de tenter de maintenir grandes ouvertes les lames de la paire de ciseaux en investissant dans l'éducation et la recherche – notamment d'énergies renouvelables et de tout ce qui peut réduire le contenu énergétique de notre niveau de vie –, et dans la préservation de l'environnement, en inventant les moyens et les régulations susceptibles de ralentir le processus de décumulation des ressources naturelles. » (*Ibid.* p.57)

Cette posture consiste donc, fondamentalement, à anticiper un repoussement perpétuel du rendement maximum soutenable grâce à la technologie : en refusant de questionner la pertinence dudit niveau de vie, les économistes se condamnent à compter sur les progrès de la technique et des savoirs pour surcompenser sa hausse continue. Il s'agit donc, ici, de distinguer *soutenabilité forte* et *soutenabilité faible*. La première affirme que l'on doit laisser intact le stock de capital naturel ; les partisans de la seconde estiment au contraire que l'on peut entamer ce capital naturel, car le progrès technique et la substituabilité permettront de maintenir le niveau du stock agrégé des différents types de capital. En somme, ils ne font rien d'autre qu'*espérer* que ce stock ne diminue pas, du fait de l'augmentation du capital humain et du capital financier, alors que le bon sens le plus élémentaire indique que toute production matérielle réclame un minimum de capital physique non substituable, de nombreuses ressources étant tout simplement irremplaçables. Il s'agit donc d'un pari, voire, d'une *croissance*. Joseph Stiglitz écrit ainsi que certains

« estiment – ou peut-être simplement espèrent – que, d'une façon ou d'une autre, la technologie les sauvera. L'innovation trouvera moyen d'accroître si massivement l'efficacité énergétique que les émissions diminueront toutes seules ; ou mieux encore : quelqu'un découvrira une nouvelle forme d'énergie, supérieure à celles du charbon, du pétrole ou du gaz. C'est possible ; mais nous ne pouvons pas confier la survie de notre planète à la chance. » (Stiglitz, 2006 : 242)



Un exemple mathématique trivial permet d'illustrer que la *métamorphose durable* relève effectivement du *pari*. Considérons un marché théorique de l'automobile et intéressons-nous aux seules émissions de CO<sub>2</sub> du parc – ce qui, bien entendu, résume de façon plus qu'approximative l'impact environnemental réel de la voiture, auquel il faudrait ajouter au minimum la déplétion progressive des énergies fossiles, la production des véhicules et de l'ensemble des matériaux utilisés, les émissions de particules et la transformation des paysages par les réseaux routiers. Les hypothèses du modèle sont les suivantes :

- Parc automobile installé : 1000 véhicules
- Moyenne des émissions de CO<sub>2</sub> du parc installé : 150 g CO<sub>2</sub>/ km
- Emissions annuelles du parc : 150 kg CO<sub>2</sub> / km (nous considérons ici que chaque véhicule effectue en moyenne 1 km chaque année, car les distances parcourues n'ont pas d'incidence sur le calcul)
- Augmentation annuelle du parc<sup>1</sup> : 5%
- Renouvellement : 5% des véhicules du parc sont renouvelés chaque année

Sur la base de ces hypothèses, nous cherchons le progrès de l'écocoefficienc  $x$  tel que les émissions annuelles du parc soient simplement stabilisées. On trouve alors  $x = 50\%^2$ .

Ce résultat est d'une importance capitale : si l'on voulait que les pollutions liées à l'automobile diminuent, il faudrait que les innovations technologiques soient si profondes qu'elles réduisent d'une année sur l'autre les émissions de CO<sub>2</sub> par véhicule de plus de moitié par rapport à la moyenne des véhicules du parc installé. Cela semble difficilement réalisable, à moins d'un soudain bond technologique, qui ne sera, de toute façon, pas reproductible d'année en année. On pourrait être tenté d'augmenter dans le calcul le taux de renouvellement des véhicules, en substituant plus rapidement des « véhicules propres » aux véhicules anciens grâce à une politique ambitieuse en la matière, mais cela ne ferait que réduire un peu le problème, sans le résoudre – tout en soulevant un certain nombre d'interrogations supplémentaires, tant la production des véhicules est polluante et gourmande en matières premières et en énergies (sans parler de leur gestion en fin de vie). On mesure ici la confusion dans laquelle se trouvent nos décideurs politiques, à l'image du Président de la République Nicolas Sarkozy qui, significativement, se félicitait de constater que « 50% des automobiles vendues maintenant sont des véhicules *propres* »<sup>3</sup> grâce au bonus / malus écologique. On mesure également l'ampleur du mensonge de la communication de bien des entreprises sur le

---

<sup>1</sup> Hypothèse indispensable à la cohérence du modèle, puisque l'idéologie du développement implique que les pays pauvres s'équipent massivement en automobiles. C'est une hypothèse très prudente : la croissance du parc chinois est de l'ordre de 10% par an.

<sup>2</sup> Compte tenu du taux de renouvellement, il y a, en année  $n+1$ , 950 véhicules qui émettent 150 g et 100 véhicules qui émettent  $150(x-1)$  g. Pour que les émissions restent au niveau de 150 kg par an, il faut donc :  $950*0,15 + (100*0,15(x-1)) = 150$ . Soit  $x = 0,5$ . En année  $n+2$ , le même calcul donne  $x = 0,496$ .

<sup>3</sup> Intervention de Nicolas Sarkozy au Grenelle de l'environnement le 4 novembre 2007.

développement durable, ce que l'on nomme désormais *greenwashing*, dont le slogan publicitaire de la marque de voitures de luxe Porsche donne un bon exemple (parmi des centaines) : « Comment concilier sportivité, plaisir et développement durable ? En adoptant sans cesse des technologies innovantes : les technologies Porsche ». Le credo de tous les constructeurs automobiles s'est adapté aux enjeux environnementaux ces dernières années : toujours vendre de plus en plus de voitures, certes, mais de moins en moins polluantes – ce qui ne peut conduire à une diminution de la pollution globale que sous les conditions, irréalistes, décrites ci-dessus.

La seule issue du développement durable se trouve donc dans un progrès fulgurant de la technique : l'accumulation de problèmes conduit à la nécessité du *miracle*. Nous sommes ici dans le registre de la foi. On ne peut, par ailleurs, faire l'impasse sur le risque d'asservissement et d'aliénation que la croyance dans la technologie génère : vouloir sortir des difficultés environnementales via des solutions techniques rendrait l'humanité encore un peu plus dépendante à la technique. Bien que des auteurs comme Jacques Ellul n'aient eu de cesse de dénoncer l'envahissement de la vie humaine par le « système technicien », le développement durable propose de l'approfondir encore davantage – ce que Claude Allègre résume de la manière suivante : « la science est le défi du 21<sup>ème</sup> siècle ».

Paradoxalement, la prise en compte de la finitude physique de notre monde dans la pensée libérale conduit ses partisans à souhaiter une domination renforcée de la nature. C'est alors la technique qui rassemble tous les espoirs d'une *métamorphose durable* du libéralisme, à tel point que la métaphore de la croyance n'est pas exagérée. Cette façon de réduire la problématique du développement durable à une question technique, dans tous les sens de ce terme, a pour conséquence évidente de la vider de sa substance éminemment politique et morale.

#### **D. Le grand récit du développement durable et ses incohérences**

##### ***La métamorphose durable, continuation du libéralisme***

Pour les libéraux, la durabilisation peut être accomplie sans *mutation systémique* : ce sont toujours les intérêts individuels, portés par la « valeur travail » et le mérite, et médiatisés par le jeu du marché, qui sont censés conduire au plus grand bonheur du plus grand nombre. Cette société où chacun poursuit son intérêt bien compris a, dans les faits, engendré une société de croissance économique, laquelle est devenue la condition même de sa stabilité. De la croissance dépend en effet l'*emploi*, dont dépendent les revenus et l'intégration des

individus<sup>1</sup>. Mais la dépendance à la croissance ne se limite pas à cela : elle n'est pas seulement systémique, elle peut également être individuelle. Il est en effet loisible d'affirmer qu'il existe une dépendance psychologique à la croissance. « Les sociétés modernes sont avides de croissance, davantage que de richesse », écrit Daniel Cohen (2009 : 154), pour signaler le phénomène : c'est avant tout de l'augmentation de son revenu que l'individu moderne tire sa satisfaction, plutôt que de son *niveau*, notamment car la satisfaction liée à un surcroît de revenu tend à s'estomper avec le temps à mesure que l'individu s'y « habitue ».

Or, il existe une corrélation statistique avérée entre un niveau de richesse par tête élevé et le niveau, par exemple, des émissions de CO<sub>2</sub> par tête au sein d'un pays<sup>2</sup>, ou entre un niveau de richesse par tête élevé et une empreinte écologique dépassant largement les 1,8 hectares. Il n'y a pas d'exemple connu de pays avec un Produit Intérieur Brut (PIB) élevé et dont l'empreinte écologique est faible, même dans des pays fortement tertiariés comme la Suisse. Autrement dit, dans une société dépendante à la croissance comme la nôtre l'augmentation de l'impact environnemental est, plus que la conséquence, la *condition* même de la réalisation des objectifs sociaux d'un emploi à plein temps pour tous, de progrès (ou de la hausse du revenu individuel, ou de tout autre objectif effectivement réalisé et dont l'atteinte passe par la croissance). Il y a donc, en tout état de cause, une incompatibilité fondamentale entre le social et l'environnemental, incompatibilité qui oblige à des *choix politiques*. Ainsi, lorsque l'on se félicite, au nom de l'emploi, de voir augmenter, par exemple, la production automobile, dont l'impact environnemental n'est plus à démontrer, il s'agit d'un choix de société important : on considère, de manière conséquentialiste, que le mal (le surcroît de pollution, de consommation énergétique, de bruit, de transformation des paysages, etc.) crée un plus grand bien (l'emploi). De même lorsqu'on prône des augmentations de salaires et de pouvoir d'achat : le mal (le surcroît de consommation néfaste environnementalement) créerait un plus grand bien (la hausse du niveau de vie et/ou la baisse de la pauvreté). Un phénomène de dissonance cognitive peut alors conduire à affirmer que le mal en question n'est pas si grave,

---

<sup>1</sup> Un rapide raisonnement macroéconomique permet d'appréhender cette dépendance systémique à la croissance. Partons, pour cela, de la définition de la productivité du travail  $p$ . Celle-ci est égale au total de la production annuelle  $Y$ , divisé par le nombre,  $H$ , d'heures travaillées annuellement dans l'ensemble de l'économie :  $p = Y / H$ .  $H$  est le produit du nombre d'emplois  $E$  dans l'économie et de la durée moyenne du temps de travail  $D$ , ce qui nous donne :  $p = Y / E * D$ . D'où :  $E = Y / p * D$ . Si l'on considère que la maximisation de  $E$ , le niveau de l'emploi, est l'un des objectifs que la gouvernementalité néolibérale poursuit, tant le chômage est considéré comme un fléau dans nos sociétés, ne serait-ce qu'en termes de gouvernabilité, la conclusion suivante s'impose : à mesure que la productivité  $p$  augmente, sous l'effet continu de la division du travail, de la concurrence et des innovations au sens large du terme (au sens schumpétérien), le maintien de  $E$ , si l'on se refuse à diminuer davantage le temps de travail  $D$ <sup>1</sup> (et l'on sait que c'est là une tendance lourde, liée à la mondialisation et à la « nécessité » de la compétitivité), ce maintien repose uniquement sur l'augmentation de la production  $Y$ . Voilà comment, à travers une confusion typique de la fin et des moyens, *la croissance économique devient la condition de la stabilité du système*, à la manière d'une bicyclette qui doit avancer pour rester debout.

<sup>2</sup> Ce phénomène est bien analysé par Jean-Marc Jancovici sur son site Internet :

<http://www.manicore.com/index.html> . Il remarque toutefois qu'il existe des différences significatives entre les pays riches.

voire nécessaire... De fait, dans le cadre du système libéral, « l'importance vitale du facteur économique pour l'existence de la société exclut tout autre résultat » (Polanyi : 88).

Si nous acceptons cette réalité, les articulations intellectuelles qui mènent à l'idée de la *croissance verte* sont dès lors évidentes : il est indispensable, pour les tenants d'une *métamorphose* du système, de trouver une forme de croissance, riche en emplois et annonciatrice de « progrès », dont l'impact environnemental serait réduit, voire réparateur des dommages causés précédemment par la croissance<sup>1</sup>. Ce mythe est celui d'une économie tirée par les possibilités croissantes de profit dans les industries liées à la préservation de l'environnement : dépollution, *cleantechs*, etc. Tend alors à s'imposer une vision qui *fait de la croissance une condition du développement durable*, ce qui n'a rien de surprenant dans la mesure où n'importe quel manuel d'économie fait de la croissance une condition nécessaire (mais non suffisante) du *développement*. Cette ambiguïté imprégnait déjà le Rapport Brundtland.

A cet effet, on fait généralement référence à une hypothétique « courbe de Kuznets environnementale » : tout comme la courbe de Kuznets montrait que la décroissance des inégalités intervenait nécessairement dans une seconde phase du développement, la courbe de Kuznets environnementale est censée signifier que la décroissance des divers impacts environnementaux des activités humaines interviendra dans une phase supérieure du développement. Cette métaphore est recyclée pour la problématique environnementale alors même que la courbe de Kuznets originelle a été infirmée par les évolutions récentes du capitalisme, au sein duquel les inégalités, y compris au cœur des pays riches, sont reparties à la hausse à partir des années 1970-1980<sup>2</sup>. Cela n'empêche pas les décideurs politiques de continuer à s'y référer implicitement, tels Nicolas Sarkozy dans son discours du 20 mai 2008 à Orléans :

« Le développement durable, c'est le développement et le durable. Et je voulais sortir de cette impasse qui consiste à opposer la croissance et la préservation de

---

<sup>1</sup> Ou mieux, une « économie positive », dont la croissance créerait des ressources. C'est là le credo du cabinet de conseil BeCitizen.

<sup>2</sup> Aux Etats-Unis, les 1% les plus riches gagnent désormais autant que les 40% les plus pauvres ; 5% des habitants les plus riches de la planète ont un revenu 114 fois supérieur à celui des plus pauvres ; le revenu mensuel moyen d'un Africain est inférieur au revenu mensuel moyen d'un Français bénéficiaire du RMI (Latouche, 2006 : 54) ; le patrimoine des 3 personnes les plus riches du monde équivaut au PIB de l'ensemble des pays les moins avancés (PMA). On peut également citer ce chiffre : au milieu des années 1950, les cadres des pays riches touchaient en moyenne 4 fois plus que les ouvriers, mais ces derniers pouvaient espérer rattraper le salaire moyen des cadres en 30 ans. Au milieu des années 1990, les cadres ne gagnaient plus que 2,6 fois le salaire moyen des ouvriers, mais il fallait à ces derniers 3 siècles pour espérer arriver à ce niveau (Kempf, 2009). C'est une réfutation statistique du *trickle down effect*. Tout cela peut expliquer qu'un économiste comme Jean-Paul Fitoussi prône dans un premier temps une *décroissance des inégalités*, qui permettrait à une croissance économique moindre de satisfaire davantage les besoins des plus démunis (Fitoussi et Laurent, 2008).

l'environnement. Parce que si vous opposez la croissance à la préservation de l'environnement, vous condamnez les plus pauvres à rester pauvres. »<sup>1</sup>

La croissance serait donc indispensable à la poursuite de la plupart de nos objectifs sociaux. Dans cette optique, il est pratique de considérer la préservation de l'environnement comme le fait la courbe de Kuznets environnementale, à savoir comme un luxe, que seuls les pays riches pourraient s'offrir – ce qui n'est pas sans poser problème, puisque les pollutions et la raréfaction des ressources, entre autres enjeux, sont des phénomènes globaux. Cette courbe en U inversée n'a donc de sens qu'au niveau global, à plus forte raison du fait que les pays riches ont délocalisé vers les pays en développement l'essentiel de leurs productions les plus dommageables. Or, compte tenu du niveau de pauvreté des pays de l'ex-Tiers Monde, on peut penser que nous sommes encore très loin, au niveau mondial, du moment hypothétique où la courbe bascule.

C'est donc, à nouveau, une morale conséquentialiste qui est convoquée ici : il faut savoir reculer pour mieux sauter car « un peu de croissance pollue, beaucoup de croissance dépollue » (Parisot, 2007). La croissance est censée réparer les dégâts de la croissance, dans une fuite en avant créatrice de « richesses » et d'emplois, grâce notamment aux progrès de la technologie – lesquels accroissent en retour la productivité, économisent du temps de travail et nécessitent, *in fine*, plus de croissance<sup>2</sup>. Le développement durable peut alors devenir une sorte de « sixième étape de la croissance », en référence à la théorie simpliste de l'histoire et du développement de Walter Rostow qui affirmait au début des années 1960 que toutes les sociétés passent nécessairement à un moment ou un autre par les « cinq phases de la croissance » (Rostow, 1997)<sup>3</sup>. Cette sixième phase se caractériserait par une croissance non homothétique, où les industries liées à l'environnement prendraient de plus en plus de place, faisant du développement durable le stade suivant du *one best way* libéral. C'est en ce sens que la métaphore de l'évolution biologique est pertinente : la sixième étape de Rostow serait le stade adulte de nos sociétés, faisant suite à une métamorphose. C'est cette vision que défendent les institutions internationales, telles que la Banque Mondiale, dont les experts écrivaient récemment, en résumé du rapport annuel 2010 de l'institution (consacré au changement climatique) : « les politiques intelligentes sur le plan climatique sont celles qui

---

<sup>1</sup> Dans le débat (évoqué précédemment) sur le seuil distinguant misère et pauvreté, N. Sarkozy semble donc se placer du côté de ceux qui pensent que le niveau de richesse sociale actuel ne permet pas de sortir l'ensemble de la population de la pauvreté. Autrement dit, les besoins essentiels vont, pour lui, largement au-delà des besoins vitaux.

<sup>2</sup> On pourrait ici faire référence à la « loi de Kaldor-Verdoorn », qui met en évidence que la hausse de la productivité est non pas nécessairement la cause de la croissance, mais souvent sa conséquence. Les théoriciens de la croissance endogène arrivent aux mêmes conclusions : la croissance entraîne la croissance.

<sup>3</sup> Les fameuses 5 étapes sont les suivantes : la société traditionnelle, les conditions préalables au décollage, le décollage (*take-off*), la marche vers la maturité, l'ère de la consommation de masse. Gilbert Rist résume les caractéristiques du développement à la Rostow : directionnalité, continuité, cumulativité et irréversibilité (In Vivien : 98).

renforcent le développement, réduisent la vulnérabilité et financent le passage à des trajectoires de croissance sobres en carbone ».

Corollaire de cette vision de l'environnement comme bien de luxe : la pauvreté est responsable des problèmes environnementaux. La cinquième phase est donc une condition de la sixième, puisque la baisse de la pauvreté est elle-même une condition de la réduction de l'impact écologique de nos sociétés. Il y a ici un paradoxe logique : l'impact environnemental de l'humanité est *a priori* élevé et dangereux depuis que la Révolution industrielle et le capitalisme ont permis à des pays de devenir des « pays développés » (il n'y a qu'à voir la courbe des émissions de CO<sub>2</sub> au travers des siècles pour s'en convaincre : les émissions ont cru de manière exponentielle depuis le 18<sup>ème</sup> siècle). Comment peut-on faire de la pauvreté la cause des difficultés environnementales ? Telle est, en tout cas, la thèse des auteurs du Rapport Brundtland :

« Les malheureux qui ont faim sont facilement amenés à détruire leur environnement immédiat pour survivre (...). L'effet cumulé de ces changements est tellement énorme que la pauvreté devient un véritable fléau mondial. » (Rapport Brundtland : 30)

Voilà pourquoi un auteur comme Serge Latouche voit dans le développement durable le « rassemblement de tous les espoirs des développements à particule » (Latouche, 2004 : 52), c'est-à-dire une ultime tentative « d'euphémisation par adjectif »<sup>1</sup> (*Ibid.* p.31) des conséquences du *développement* lui-même, qu'il s'agisse des conséquences sociales ou environnementales. Idéalement, le développement durable est en effet censé être « économiquement efficace, écologiquement soutenable, socialement équitable, démocratiquement fondé, géopolitiquement acceptable, culturellement diversifié », « bref le merle blanc » (*Ibid.* p.52). C'est en cela qu'il est une *utopie*, c'est-à-dire, au sens philosophique du terme, un projet constructiviste de cité idéale, de même nature que les utopies de Platon, Thomas More, Charles Fourier et bien d'autres. Cette conception marquerait un dangereux glissement dans l'interprétation de la durabilité, ce que Gilbert Rist résume de la manière suivante :

« C'est à son ambiguïté que l'expression 'développement durable' doit son succès. Dans l'esprit des écologistes, l'interprétation est claire : préconiser un *sustainable development* signifie prévoir un volume de production qui soit supportable pour l'écosystème et qui, de ce fait, puisse être envisagé dans la longue durée. (...) Tout autre est l'interprétation dominante, qui voit dans le

---

<sup>1</sup> Les autres « développements à particule » sont, entre autres, le développement social, le développement humain et le développement local.

‘développement durable’ une invitation à faire durer le ‘développement’, c’est-à-dire la croissance. Après avoir rendu le ‘développement’ universel (puisque personne n’y échappe désormais), il faut encore le rendre éternel. Autrement dit, puisque le ‘développement’ est considéré comme ‘naturellement positif’, il s’agit d’éviter qu’il ne faiblisse et que la croissance ne souffre d’asthénie. » (Rist, 2001)

Il s’agit, en somme, de soigner les problèmes du développement par plus de développement, le qualificatif « durable » apparaissant comme « une hypothèse *ad hoc* pour tenter de sauver ce qui peut l’être du paradigme du développement » (Latouche, 2006 : 130). Il est d’ailleurs significatif de remarquer que Karl Marx désignait par « développement » l’appropriation croissante des forces physiques de la nature par l’Homme, donnant raison à Serge Latouche lorsqu’il affirme que le développement durable est tout à la fois un pléonasme et un oxymore (*Ibid.*). Cela étant, l’ambiguïté figurait déjà, là encore, dans le Rapport Brundtland :

« Le développement durable, c’est s’efforcer de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures. Il ne s’agit en aucun cas de mettre fin à la croissance économique, au contraire. Inhérente à cette notion est la conviction que nous ne pourrions jamais résoudre les problèmes de pauvreté et de sous-développement si nous n’entrons pas dans une nouvelle période de croissance dans le cadre de laquelle les pays en développement auront une large part et pourront en tirer de larges avantages. » (Rapport Brundtland : 37)

Si la croissance dans les pays en développement semble un objectif difficilement condamnable, il n’est fait mention à aucun moment d’un niveau de richesse trop élevé dans les pays développés qui nuirait à la croissance des pays pauvres, ou à un niveau de développement *suffisant*. « Plus vaut plus ».

### ***Les contradictions de la métamorphose durable***

Nous avons vu, avec Eve Chiapello et Luc Boltanski, que le libéralisme est doté d’une formidable capacité de récupération, qui lui permet de reprendre à son compte les différentes critiques qui sont formulées à son égard. De ce point de vue, la notion de développement durable traduit la tentative de récupération par le système de la critique écologique, au travers des moyens précédemment évoqués : économie de l’environnement, nouveaux modes de gouvernance et responsabilisation des individus. Ces évolutions du système doivent lui permettre d’intégrer les nouvelles contraintes qui s’imposent à lui, sans remettre en cause les fondements de son fonctionnement, dans une harmonisation progressive des intérêts de tous. Il est toutefois significatif de remarquer que la récupération de la critique écologique n’est que

partielle : un certain nombre de thèmes de l'écologie politique ne sont pas toujours abordés par les partisans du développement durable, car ils sapent les fondements mêmes du libéralisme et semblent compromettre la possibilité d'une *métamorphose durable*. Nous avons eu l'occasion d'identifier ici ou là certains de ces éléments, mais il est temps de les traiter directement.

### Le mythe de l'harmonisation des intérêts

Nous avons déjà souligné qu'il existait un certain nombre de contradictions dans la définition standard du développement durable comme conciliation dynamique des aspects sociaux, environnementaux et économiques, bref comme convergence des intérêts de tous. Cette vision angélique du développement durable n'est pas réaliste : celui-ci ne peut être qu'un compromis entre les différents intérêts, ce qui implique que certains y perdent au change, pour le bien de tous.

Un autre aspect de la question a trait au rôle du libre-échange, dont on connaît l'importance dans la pensée économique libérale. Si soigner les problèmes du développement suppose davantage de développement, il ne faudrait, en aucun cas, remettre en cause le principe du libre-échange sous le prétexte de l'impact environnemental des échanges internationaux<sup>1</sup> : la mondialisation commerciale favorise la croissance et, partant, la protection de l'environnement, bien de luxe accessible seulement une fois qu'est atteint un certain niveau de richesse. C'est la thèse qu'ont défendue les économistes Grossmann et Krueger à l'occasion de la signature de l'accord nord-américain de libre-échange (ALENA) (In Vivien, 2005 : 44).

### Le développement, même durable, n'est pas universalisable

Le grand récit du libéralisme repose sur le développement pour tous. Or, la faisabilité de ce projet mérite d'être questionnée : nous savons, grâce à l'empreinte écologique notamment, que le mode de vie des pays riches n'est pas généralisable à l'ensemble de la planète. Notre mode de vie n'est *pas universalisable sans contradiction*, ce qui en fait, par définition, un *privilège*. Yves Cochet donne à ce sujet un exemple particulièrement parlant :

« La France de 62 millions d'habitants possède 36 millions d'automobiles. La Chine de 1 330 millions d'habitants en possède aussi 36 millions. Si les Chinois devaient vivre comme les Français, leur pays devrait posséder plus de 770 millions

---

<sup>1</sup> Le fameux pot de yaourt à la fraise, qui ferait plus de 9000 km avant d'atterrir dans les linéaires, est un exemple connu (Latouche, 2006)



d'automobiles. Ce seul chiffre doublerait le parc automobile mondial. Cet accroissement est impossible du simple fait qu'il n'y aura jamais assez d'acier, de plastiques, d'aluminium, de plomb, de cuivre... pour construire autant de véhicules, ni assez de pétrole pour les mouvoir. Ce raisonnement quantitatif peut s'étendre à l'Inde, au Brésil, à l'Afrique du Sud et autres 'pays émergents', ainsi que s'élargir à la proportion de téléviseurs, de réfrigérateurs, de téléphones mobiles, d'ordinateurs... » (Cochet, 2009 : 34-35)

Jamais les pays en développement ne pourront atteindre le niveau de vie actuel des pays les plus avancés. Le problème ne vient donc pas tant du niveau de développement des pays pauvres, mais du mode de vie des pays riches – puisqu'il n'est pas réaliste à court-moyen terme, et peut-être pas souhaitable, de faire jouer au niveau de la population le rôle de variable d'ajustement<sup>1</sup>. Par où le développement durable pose inévitablement la question de la justice sociale. Or, il y a tout lieu, en la matière, d'être pessimiste : comme le rappelle Jean-Claude Michéa, « l'histoire offre trop peu d'exemples d'une classe privilégiée renonçant d'elle-même à l'ensemble de ses privilèges » (2008 : 175).

### Le pari de la croissance verte et l'effet rebond

Face à ce défi, sans remise en cause des modes de vie des pays riches, seule la technologie peut résoudre l'équation environnementale<sup>2</sup>. Le développement des *cleantechs* et autres énergies propres pourrait alors fonder une croissance verte, permettant de maintenir la bicyclette de l'économie libérale debout. Or, les hypothèses de ce scénario sont largement irréalistes, notamment du fait de ce que les économistes appellent « effet rebond », ou « paradoxe de Jevons » : *s'il existe des croissances plus ou moins vertes, une croissance réellement propre est une impossibilité théorique.*

L'économiste néoclassique Stanley Jevons a mis en évidence, dès le 19<sup>ème</sup>, siècle que l'accroissement de l'efficacité technologique dans l'utilisation d'une ressource ne réduit pas la demande pour cette dernière mais l'accroît au contraire : plus l'écoefficient s'améliore, plus la demande en énergie augmente. Ce phénomène s'explique simplement par la loi de l'offre et de la demande : en réduisant le coût « structurel » de l'énergie, l'augmentation de l'écoefficient contribue à accroître la demande. Par exemple, moins le transport est énergivore, moins il est cher, et plus l'on voyage. Au sens strict, l'effet rebond désigne ce

---

<sup>1</sup> On sait que, dans la tête de certains décideurs et auteurs, la baisse de la population mondiale pourrait résoudre une partie des difficultés environnementales. Qu'elle soit souhaitable ou pas (il y a certainement lieu d'en débattre), cette option n'est, en tout état de cause, pas envisageable à court-moyen terme, puisque la population mondiale sera, à l'évidence, stabilisée aux alentours de 9 milliards d'individus en 2050. Un néomalthusianisme, s'il peut aider dans le long terme, ne saurait donc être une solution immédiate.

<sup>2</sup> Voir à ce sujet le chapitre 2. C. « Le scientisme, seule issue du développement durable »

phénomène. En un sens élargi, on peut l'interpréter comme l'effet à la hausse sur la consommation globale des progrès de l'écoefficiente et des économies permises par le développement durable. Donnons quelques exemples : un particulier qui, grâce à l'installation d'un panneau solaire sur son toit, réalise des économies, aura tendance à dépenser par ailleurs les sommes économisées. De même, limiter, au nom des écogestes, sa consommation d'eau et d'énergie permet de réaliser des économies substantielles, qui seront généralement utilisées autrement – et parfois dans des secteurs à l'impact environnemental supérieur à celui d'origine. Contre tous les *sophismes de composition*, cette logique microéconomique peut être généralisée en une logique macroéconomique : réaliser des économies grâce au développement durable revient parfois à augmenter le niveau global de consommation matérielle. Si consommer mieux, c'est consommer moins, les revenus doivent être ajustés au nouveau niveau de consommation ainsi défini, sous peine d'annuler l'effet positif. Un biais psychologique peut également conduire à l'effet rebond : puisque les ampoules à basse consommation consomment, comme leur nom l'indique, moins d'électricité, je me permets de les laisser allumer ; Internet me donne accès à l'information, j'ai donc beaucoup plus de pages à imprimer...

La croissance économique contribue fortement à l'effet rebond, comme l'illustrent les exemples suivants : les bâtiments sont de mieux en mieux isolés thermiquement, mais la surface moyenne des habitations augmente, si bien que la consommation énergétique ne diminue pas ; les automobiles consomment de moins en moins d'énergie et émettent de moins en moins de CO<sub>2</sub>, mais leur nombre ne fait qu'augmenter ; la consommation électrique des équipements électriques et électroniques diminue tendanciellement, mais cette baisse est plus que compensée par l'équipement des ménages en technologies de l'information et de la communication (c'est ce qui s'est passé en France entre 1995 et 2007<sup>1</sup>) ; la consommation des avions en kérosène diminue fortement, mais, dans le même temps, le nombre de vol est multiplié du fait de la baisse des prix et de la « démocratisation » du tourisme ; certaines franges de la population font des efforts pour réduire leur niveau de consommation matérielle, ce qui abaisse les prix pour les autres, qui peuvent consommer davantage. Bref, le PIB, toutes choses égales par ailleurs, tend à voir son contenu énergétique diminuer, mais cette diminution est compensée par son augmentation constante : « Washington annonce triomphalement qu'en 2012 la quantité de gaz à effet de serre émise pour chaque dollar produit par l'économie américaine sera réduite de 18%. Mais le PIB aura augmenté de 35 à 40% ! » (Latouche, 2006 : 49)<sup>2</sup>. C'est pourquoi, malgré les nombreuses initiatives louables, le

---

<sup>1</sup> TIC et développement durable, rapport remis aux Ministères de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT) et de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi. Décembre 2008. Les NTIC représentent désormais 13,5% de la consommation électrique française.

<sup>2</sup> Ces projections sur le niveau de PIB futur ne tiennent pas compte du contretemps conséquent que la crise économique de 2008-2009 a introduit.

poids écologique de nos sociétés continuent à augmenter : tout juste l'augmentation a-t-elle ralenti<sup>1</sup>. La neutralité du « plus vaut plus » conduit, en l'absence d'une norme du suffisant, à la démesure.

« Si l'on prolonge la tendance actuelle, le PIB mondial sera multiplié par un facteur 3 ou 4 d'ici 2050. Or, selon le rapport du Conseil sur le climat de l'ONU, les émissions de CO<sub>2</sub> devront diminuer de 85% jusqu'à cette date pour limiter le réchauffement climatique à 2°C au maximum. Au-delà de 2°C, les conséquences seront irréversibles et non maîtrisables. » (Gorz, 2008 : 29)

La notion d'effet rebond a donc le mérite de mettre en exergue le rôle de la croissance dans l'annihilation de tous les efforts entrepris au nom du développement durable. Même les pistes les plus sérieuses de la *métamorphose durable*, telles que l'*écologie industrielle* et l'*économie de fonctionnalité*, n'y échappent pas<sup>2</sup>. C'est pourquoi les défenseurs de l'idée d'une taxe carbone d'inspiration pigouvienne, tels que Jean-Marc Jancovici, affirment que la taxe doit augmenter plus vite que le pouvoir d'achat pour être efficace. Autrement dit, en l'absence de report sur des consommations réellement « propres », une taxe carbone sérieusement appliquée ne peut avoir qu'un effet « décroissant ».

L'effet rebond nous montre donc qu'il n'existe que deux options : des innovations radicales, ou une baisse des niveaux de vie dans les pays riches. En dehors de ces deux cas, le développement durable est voué au *wishful thinking*. Cette notion repose donc la question d'une norme du suffisant.

### La contre-productivité du système

Partant de la distinction entre modes de production autonome et hétéronome, Ivan Illich a mis en évidence que, passé un certain seuil, les activités humaines relevant de la sphère hétéronome sont inévitablement *contre-productives*. L'exemple de la voiture est resté célèbre : contrairement à ce que le bon sens pourrait laisser penser, l'automobile fait perdre plus de temps qu'elle n'en fait gagner. En effet, le calcul de la « vitesse généralisée » de la voiture implique que l'on prenne en compte non seulement le temps passé à se déplacer à

---

<sup>1</sup> C'est ce qu'établissent le rapport de la New Economics Foundation et le rapport de Stefan Brinzeu pour la Commission Européenne (Flipo, 2008). P. Bontems et G. Rotillon arrivent à des conclusions similaires (Bontems et Rotillon : 104)

<sup>2</sup> L'écologie industrielle désigne une réorganisation de l'espace économique permettant aux entreprises de fonctionner de manière « circulaire » : les déchets des uns sont les matières premières des autres. L'économie de fonctionnalité consiste à proposer un service plutôt qu'un produit, par exemple la location de bicyclettes en libre-service plutôt que l'achat par tous les ménages d'une bicyclette, ce qui permettrait de réduire considérablement la consommation matérielle sans remettre en cause l'échange marchand et la croissance, et sans réduire les valeurs d'usage.

l'aide du véhicule, mais aussi le temps consacré à gagner l'argent nécessaire pour s'en offrir l'usage (achat de la voiture, assurance, carburant, entretien...). En 1975, la vitesse généralisée d'un Américain en voiture était d'à peine plus de 6 km / heure : à cette date, l'Américain moyen consacrait, directement ou indirectement, plus de 1 600 heures par an à son véhicule, pour une distance moyenne parcourue de 10 000 km. Il aurait donc été plus rapide de travailler moins et de se déplacer en bicyclette, même pour les longues distances ! Jean-Pierre Dupuy, qui a actualisé le calcul et l'a appliqué au cas de la France (où le Français moyen consacrait, en 1982, 4 heures par jour à sa voiture), affirmait en 2004 que la situation s'était encore dégradée depuis (Dupuy : 36). De fait, le détour de production, censé originellement faire gagner du temps (perdre du temps dans un travail où l'on est très productif pour en gagner ailleurs), en fait perdre davantage, mais est malgré tout maintenu du fait, peut-être, de l'inertie de nos sociétés, de la résistance au changement et de la confusion entre les fins et les moyens. « L'esprit du détour peut devenir un obstacle majeur à la mise en œuvre de la rationalité instrumentale » (*Ibid.* p.35). Cette analyse pourrait s'appliquer, selon Ivan Illich, à beaucoup d'autres domaines :

« Résultat paradoxal : passés les seuils critiques, plus la production hétéronome croît, plus elle devient un obstacle à la réalisation des objectifs qu'elle est censée servir : la médecine corrompt la santé, l'école bêtifie, le transport immobilise, les communications rendent sourd et muet, les flux d'information détruisent le sens, le recours à l'énergie fossile, qui réactualise le dynamisme de la vie passée, menace de détruire toute vie future, et, *last but not least*, l'alimentation industrielle se transforme en poison. » (*Ibid.* p.26)

Il semble donc que, en refusant de remettre en cause ces institutions lorsqu'elles passent les seuils critiques, l'humanité soit véritablement prisonnière des outils qu'elle a créés. Comment une société utilitariste a-t-elle pu laisser de telles tendances se développer ? La réponse tient peut-être à l'un des rares objectifs que le politique admette : le maintien de l'emploi<sup>1</sup>. Mais l'on peut, surtout, l'expliquer par le primat de la technologie amoralisée comme

---

<sup>1</sup> Peu importe que l'emploi n'obéisse plus à la rationalité économique, puisqu'il ne fait plus économiser de temps au niveau de la société, du moment que chacun en a un : « L'économie, ce serait économiser la peine et les efforts des hommes ? Quelle naïveté ! Qui ne voit que tout se passe comme si l'objectif était, au contraire, de les occuper sans relâche, quitte à les faire piétiner, de plus en plus vite, sur place ? » (*Ibid.* p.38). Nous retrouvons donc ici nos analyses précédentes sur l'emploi devenu fin en soi et sur la dépendance de notre société à la croissance économique. C'était également l'analyse d'André Gorz, pour qui seule la baisse continue du temps de travail permettrait à une société où le progrès technique économise progressivement du travail d'assurer un emploi pour tous. Dès lors, la prise en compte de l'environnement ne suppose-t-elle pas une véritable mutation qui supprimerait sa « centralité à ce 'travail' que le capitalisme abolit massivement tout en exigeant de chacun qu'il se batte contre tous les autres pour l'obtenir à tout prix » (Gorz, 2008 : 122) ? Le chiffre suivant permet de s'en convaincre : « plus de 25% de l'activité économique mondiale est assurée par deux cents multinationales qui emploient 0,75% de la population mondiale » (Gorz, 2008 : 109). Sauf à avoir fait de l'emploi une fin en soi, comment pourrait-on se plaindre de voir le labeur de l'humanité diminuer de cette manière ?

autoproduction du système. Remettre en cause ce principe au nom d'une hypothétique contre-productivité, ce serait remettre en cause la neutralité.

Ceci étant, l'établissement d'une norme du suffisant, et son corollaire quant au temps de travail, pourraient, compte tenu de la contre-productivité, être replacés dans une perspective utilitariste de maximisation du bonheur du plus grand nombre et donc ne pas souffrir des critiques progressistes. Mais les libéraux les plus radicaux argueront du fait qu'on ne peut déterminer une norme de suffisant et un arbitrage entre travail et loisir à la place des individus.

### La croissance du PIB satisfait-elle encore au principe d'utilité ?

Il semblerait que la croissance, telle qu'elle est conçue aujourd'hui à travers l'indicateur du PIB, détruit plus de richesses qu'elle n'en crée : c'est la théorie de la *croissance appauvrissante*. Et pour cause, le PIB ne tient compte que de l'augmentation de la production marchande, jamais des prélèvements sur l'environnement et des destructions : aucun signe négatif ne vient sanctionner, dans le calcul de l'indicateur, l'épuisement d'une ressource, la disparition d'une espèce, la pollution d'une rivière, etc. Que des « plus », jamais de « moins » : le PIB calcule un flux, l'agrégation des valeurs ajoutées, et ne propose pas de comptabilité en termes de stocks, laquelle est pourtant indispensable à une *économie réellement économe* (l'économie de l'environnement est censée, à terme, y remédier). Le flux peut d'ailleurs comprendre tout et n'importe quoi, en conséquence de l'amoralisme assumé de l'économie libérale : que l'on vende des armes ou des médicaments, cela contribue tout autant à la croissance du PIB. La dynamique du capital est indifférente au contenu de la production et aux besoins réels : elle ne s'intéresse qu'à sa rentabilité, quitte à créer les besoins idoines. C'est ce qu'affirmait, le 18 mars 1968, Bob Kennedy dans son discours à l'université du Kansas :

« Notre PIB prend en compte, dans ses calculs, la pollution de l'air, la publicité pour le tabac et les courses des ambulances qui ramassent les blessés sur nos routes. Il comptabilise les systèmes de sécurité que nous installons pour protéger nos habitations et le coût des prisons où nous enfermons ceux qui réussissent à les forcer. Il intègre la destruction de nos forêts de séquoias ainsi que leur remplacement par un urbanisme tentaculaire et chaotique. Il comprend la production du napalm, des armes nucléaires et des voitures blindées de la police destinées à réprimer des émeutes dans nos villes. Il comptabilise la fabrication du fusil Whitman et du couteau Speck, ainsi que les programmes de télévision qui glorifient la violence dans le but de vendre les jouets correspondants à nos enfants. En revanche, le PIB ne tient pas compte de la santé de nos enfants, de la qualité de leur instruction, ni de la

gaieté de leurs jeux. Il ne mesure pas la beauté de notre poésie ou la solidité de nos mariages. Il ne songe pas à évaluer la qualité de nos débats politiques ou l'intégrité de nos représentants. Il ne prend pas en considération notre courage, notre sagesse ou notre culture. Il ne dit rien de notre sens de la compassion ou du dévouement envers notre pays. En un mot, le PIB mesure tout, sauf ce qui fait que la vie vaut la peine d'être vécue ». (In Michéa, 2007 : 117)

Le PIB ne mesure donc que les intérêts individuels au sein de l'économie marchande. Ivan Illich a théorisé cette critique de la croissance, en mettant en évidence la logique pernicieuse qui veut que « un mal + son remède = 2 biens ». Détruire l'environnement, puis tenter de le réparer<sup>1</sup> ; dilapider les ressources énergétiques, puis tenter de les reconstituer via « l'économie positive » ou le secteur économiquement prometteur des énergies renouvelables ; émettre du CO<sub>2</sub> massivement, puis essayer de le capter pour l'enfouir, ou encore mettre en œuvre des « techniques de manipulation artificielle du climat » ; adopter un régime alimentaire beaucoup trop calorique, puis chercher à perdre du poids, au travers de programmes de régime et de produits spécifiques ; s'épuiser dans un travail stressant, puis se gaver d'antidépresseurs, de somnifères, etc. ; générer de nouvelles maladies, puis les soigner... autant d'éléments qui contribuent à la croissance économique et à la fuite en avant.

Ce fonctionnement est *pervers* : il conduit à voir du bien dans des maux – basculement qui était déjà perceptible dans la célèbre *Fable des abeilles* de Mandeville au début du 18<sup>ème</sup> siècle, dans laquelle ce précurseur d'Adam Smith faisait l'éloge des voleurs et des cambrioleurs, qui donnent du travail aux serruriers (In Michéa, 1999 : 76-77). Dans cette optique, la phrase de Laurence Parisot, « un peu de croissance pollue, beaucoup de croissance dépollue », prend tout son sens, et on comprend mieux pourquoi la croissance verte et les *cleantechs* sont pensées comme la solution à tous nos problèmes : elles relèvent de cette logique, issue du détour de production, où les dégâts de la croissance sont censés être soignés par plus de croissance, ce qui permet non seulement aux individus et aux entreprises de persévérer dans la recherche de leur intérêt particulier, mais aussi aux décideurs politiques de maintenir l'optimisme progressiste et l'emploi – même si cela se fait aux dépens de l'environnement, conséquentialisme et primauté du social sur l'environnemental obligent. George W. Bush résumait en 2002 : « parce qu'elle est la clé du progrès environnemental, parce qu'elle fournit les ressources permettant d'investir dans les technologies propres, la croissance est la solution, non le problème » (In Latouche, 2004 : 92).

Ainsi, en combattant les effets, on se refuse non seulement à s'interroger réellement sur les causes, mais l'on finit, en outre, par renforcer la cause. Et ce d'autant plus que l'on

---

<sup>1</sup> Exemple parmi d'autres : le journal *Le Monde* titrait, le 26 mai 2009, « La dépollution des eaux contaminées aux PCB, un marché prometteur »

s'éloigne davantage des seuils critiques, à tel point que certains affirment que notre système économique est le plus inefficace que l'humanité ait jamais appliqué : il parvient au degré de richesse que nous connaissons au prix de destructions de plus en plus colossales (ne serait-ce que pour contrecarrer cet énoncé économique fondamental qu'est la loi des rendements décroissants) – la destruction créatrice se changeant en « création destructrice ». Et cette richesse, dans les pays les plus développés, n'est pas nécessairement synonyme de bonheur :

« H. Daly et C. Cobb ont mis sur pied un indice synthétique, le *Genuine Progress Indicator* (indicateur de progrès authentique) qui corrige ainsi le *Gross National Product* (Produit intérieur brut) des pertes dues à la pollution et à la dégradation de l'environnement. Il résulte de leur calcul qu'à partir des années 1970, pour les Etats-Unis, l'indice du progrès authentique stagne et même régresse, tandis que celui du PIB ne cesse d'augmenter. » (*Ibid.* p.84)

Cela n'a rien de surprenant, tant il est devenu courant aujourd'hui d'entendre dire que, pour la première fois depuis la Seconde guerre mondiale, une génération vivra peut-être moins bien que celle de ses parents. D'un point de vue progressiste, ces raisonnements sont difficilement acceptables, sauf à redéfinir la notion de progrès et à la sortir du carcan économique dans lequel la pensée libérale l'a inscrite.

### Métamorphose durable et indifférence aux lois de la nature

« La théorie économique néoclassique contemporaine masque sous une élégance mathématique son indifférence aux lois fondamentales de la biologie, de la chimie et de la physique, notamment celles de la thermodynamiques » (Cochet, 2005 : 147). Ainsi, René Passet s'insurge contre la vision mécanique de l'économie libérale (1996) : cette dernière en serait restée à la mécanique, alors que la pensée scientifique a largement évolué depuis. L'activité économique n'est qu'un sous-système, de l'activité humaine, laquelle est elle-même un sous-système dont l'existence est conditionnée par la biosphère. Les lois de la thermodynamique, introduites en économie par le mathématicien et économiste Nicholas Georgescu-Roegen, nous disent que « l'énergie ne peut être créée ou détruite, mais seulement transformée, et que, lors de ces transformations, quelque chose se dégrade irréversiblement. Ce quelque chose est 'l'utilisabilité' de l'énergie, et la dégradation se nomme l'entropie » (Cochet, 2009 : 103). Le processus économique ne crée ni énergie ni matière, il ne fait que transformer les ressources naturelles, qu'il postule inépuisables ou substituables – fonctionnement auquel le travail de la terre n'échappe pas contrairement à ce que pensaient les physiocrates, puisque les sols s'épuisent. L'*entropie*, second principe de la thermodynamique découvert par le physicien français Sadi Carnot au 19<sup>ème</sup> siècle, est alors une notion cruciale : peu intuitive, elle nous permet malgré tout de comprendre que, lors des

transformations successives que les activités humaines font subir à la matière, une partie de l'énergie utilisée se disperse fatalement en chaleur, perdue à jamais (Georgescu-Roegen, 2006). L'entropie infirme donc les théories sur la possibilité d'une croissance infinie dans un monde fini, et remet en cause certaines des solutions avancées dans l'optique d'une *métamorphose durable*, notamment le recyclage systématique des déchets. Non seulement celui-ci est gourmand en énergie et crée de ce fait de l'entropie supplémentaire, mais l'intégralité de la matière ne peut jamais être recyclée, ce que N. Georgescu-Roegen appelle « l'entropie matérielle » et que Arundathy Roy formule simplement de la manière suivante : « Si vous transformez tout en climatiseurs, en pommes frites, en voitures, à un moment donné, vous n'aurez plus rien » (Roy, 2001), recyclage ou pas. A terme, quels que soient les progrès des techniques et des connaissances, la décroissance est physiquement inévitable, même si une nouvelle forme d'énergie est découverte : tout système clos meurt à plus ou moins long terme. La « dématérialisation de l'économie » n'y change rien, car elle relève du mythe : l'économie immatérielle complète l'économie matérielle plus qu'elle ne la remplace. En effet, peut-on citer des produits matériels dont la production a disparu ou a été drastiquement réduite grâce à la « dématérialisation » ?

Quoi qu'il en soit, seules les énergies solaire et lunaire (les marées) peuvent venir alimenter le système quasi-clos qu'est la Terre. Mais capter cette énergie « extra-terrestre », suppose d'utiliser un matériel approprié, dont la production est elle aussi soumise au principe de l'entropie. De plus, comme le souligne Yves Cochet, la captation d'une énergie dispersée comme le solaire, par opposition aux énergies concentrées que sont les énergies fossiles<sup>1</sup>, exige beaucoup plus de surfaces, impliquant des coûts de production bien plus élevés – ce qui crée massivement de l'entropie. Les agrocarburants, eux aussi issus en partie de l'énergie solaire (comme toute culture, par définition), ne sont peut-être pas la solution non plus : leur production est également soumise à l'entropie (engrais, etc.), et leur rendement énergétique est minime. Si « l'énergie nette » du pétrole est de l'ordre de 15 pour 1 (il faut utiliser l'équivalent d'un litre de pétrole pour pouvoir en récolter et en utiliser 15), celle des agrocarburants est bien plus faible : 2 pour 1 pour le diester, entre 1,5 et 0,8 pour 1 dans le cas de l'éthanol (Cochet, 2009 : 151-152). En-dessous de 1 pour 1, la croissance de la production d'une énergie est « appauvrissante » énergétiquement. Pour toutes ces raisons, les ressources renouvelables sont elles aussi limitées : c'est pourquoi Herman Daly, disciple de Nicholas Georgescu-Roegen, affirmait que la durabilité pose avant tout la question de la taille de l'économie, et non pas seulement celle de sa composition (Daly et Cobb, 1989).

La conclusion est donc sans appel : la *métamorphose durable* est une impossibilité théorique, l'économie libérale n'ayant pas su intégrer les évolutions de la science depuis la

---

<sup>1</sup> Les énergies fossiles ont un « grade volumique », la quantité d'énergie contenue dans un m<sup>3</sup>, très élevé (Cochet, 2009 : 146-148)



mécanique. Seule une *mutation* profonde du système serait alors en mesure de prendre en considération les lois de la thermodynamique. C'est pourquoi Nicholas Georgescu-Roegen voyait dans le développement durable une « notion toxique ».

Le développement durable, lorsqu'il est conçu comme *métamorphose* du libéralisme, se veut un changement dans la continuité : il consiste en une modernisation écologique du capitalisme et, plus généralement, du paradigme du développement. Cette conception semble toutefois générer un certain nombre de contradictions théoriques, que seules des innovations technologiques radicales, ou une rupture plus profonde, pourraient résoudre.

### **III. SECTION EMPIRIQUE : SYNTHESE DE L'ENQUETE MENEES**

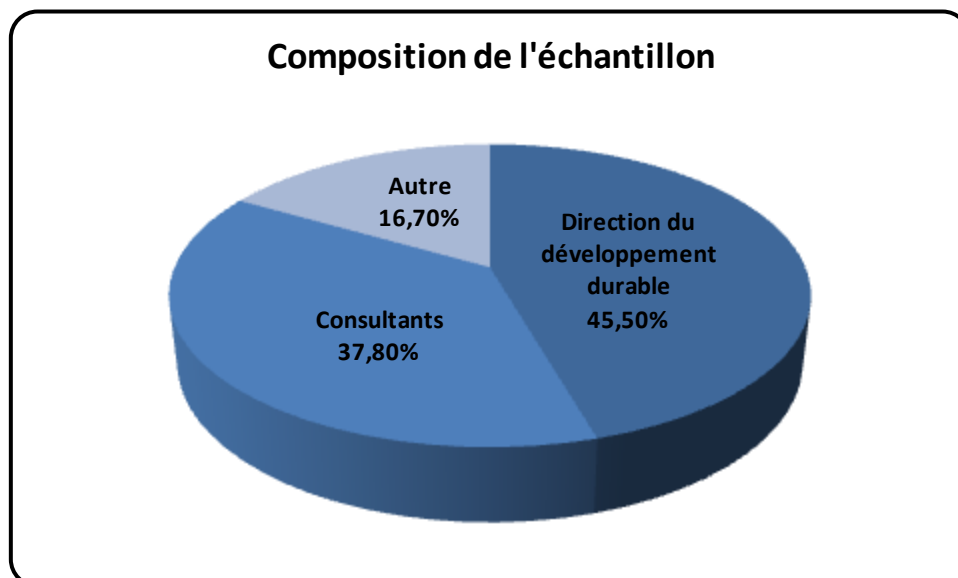
Le questionnaire utilisé pour l'enquête est présenté à l'annexe 1.

Nous proposons d'en interpréter les résultats d'abord par une analyse de type descriptive, puis par un traitement statistique plus élaboré, à savoir une analyse en composantes principales à l'aide du logiciel SPSS.

#### **1. PROFIL DES REpondANTS**

La population cible pour notre enquête rassemble des « acteurs du développement durable » du secteur privé. Le choix de n'interroger que des représentants du secteur privé tient à notre sujet, au sein duquel l'entreprise joue un rôle tout à fait particulier. Il s'agissait pour nous d'analyser la façon dont sont ressenties les transformations en cours en vue d'une *métamorphose durable* du système : sont-elles pertinentes ? Seront-elles suffisantes ? Y a-t-il des contradictions ? Que faudrait-il faire de plus ?

Ces « acteurs du développement durable » regroupent, principalement, des directeurs du développement durable en entreprise et des consultants en RSE, mais aussi quelques professeurs de *business school* spécialisés dans les problématiques de développement durable, ainsi que des chargés de partenariats public-privé en ONG. La répartition exacte de l'échantillon est la suivante :



Nous avons volontairement limité les questions portant sur les caractéristiques personnelles des répondants, de sorte à ne pas nous disperser dans l'analyse des résultats par

tranche d'âge, catégories socioprofessionnelles, etc. Les réponses doivent plutôt faire ressortir la façon, globale, dont est perçu le développement durable aujourd'hui, avec ses contradictions éventuelles. Nous pouvons toutefois préciser que les directeurs du développement durable interrogés travaillent principalement dans les plus grandes entreprises françaises : l'essentiel du CAC40, notamment, est représenté dans notre échantillon. Cette cible s'est imposée logiquement, puisque seules les grandes sociétés disposent généralement d'une direction du développement durable.

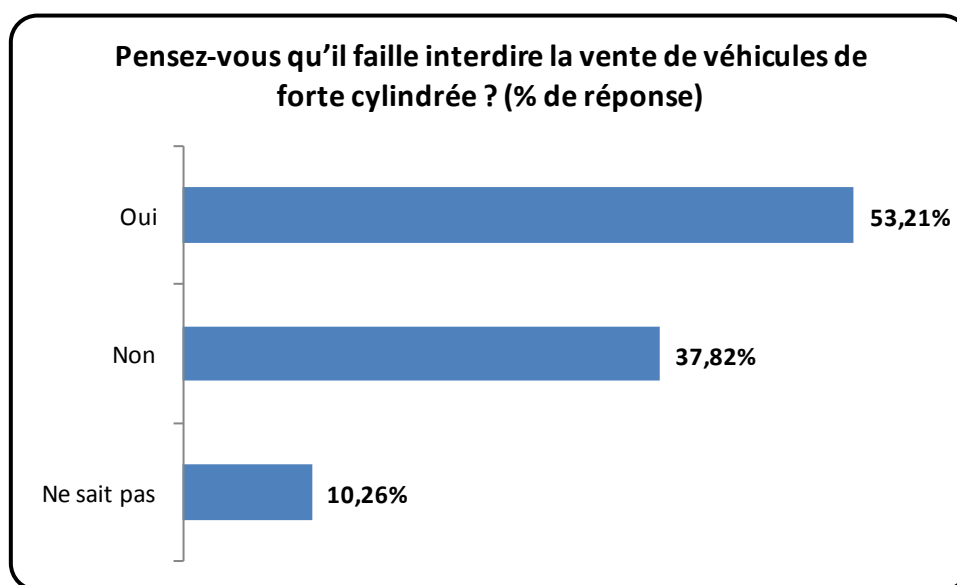
## **2. ANALYSE DES RESULTATS**

### **A. Analyses descriptives**

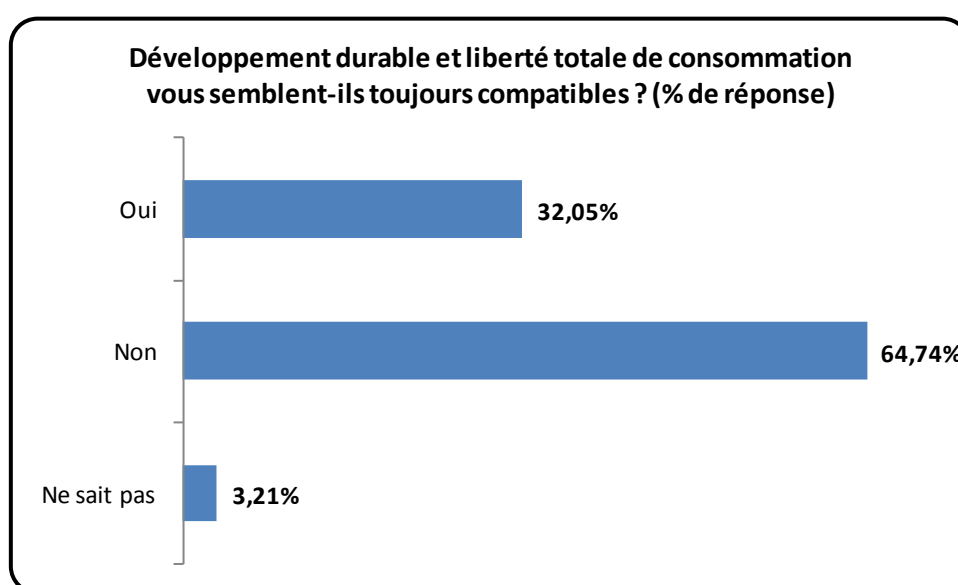
Nous présentons ici les résultats de notre enquête question par question, mais dans un ordre différent de celui du questionnaire, de manière à regrouper les questions et réponses proches. Ainsi, cette partie reprend les quatre catégories fondamentales qui nous ont servi dans la partie théorique : liberté, neutralité, relation à la nature et récit justificateur.

#### ***Le développement durable, entre réglementation et initiatives spontanées***

Nous avons abordé maintes fois dans la partie théorique les deux modes de gouvernement des libertés envisageables : institutions coercitives de type hobbesien et gouvernement participatif et démocratique de type lockéen. Dans la réalité, quelle approche privilégient les acteurs du développement durable (Q5) ?



La majorité des répondants considère que les véhicules de forte cylindrée doivent être interdits à la vente. Il s'agirait là d'une importante restriction de la liberté. N'est-ce donc pas contradictoire avec l'idéal d'autonomie, la liberté du choix et le principe de la « démocratie de consommateurs » ? Si l'on postule que la liberté est une fin en soi, ce type de résultat ne peut apparaître que comme une « dérive socialiste », potentiellement totalitaire. Toutefois, une telle interdiction pourrait être remplacée dans une perspective utilitariste, qui partirait du principe que le consommateur est *incapable de savoir ce qui est bon pour lui à long terme*. Cela signifierait, plus généralement, que toute consommation devrait être peu ou prou encadrée, en fonction de son impact environnemental. Voyons donc maintenant ce que pensent les acteurs du développement durable (Q6) :



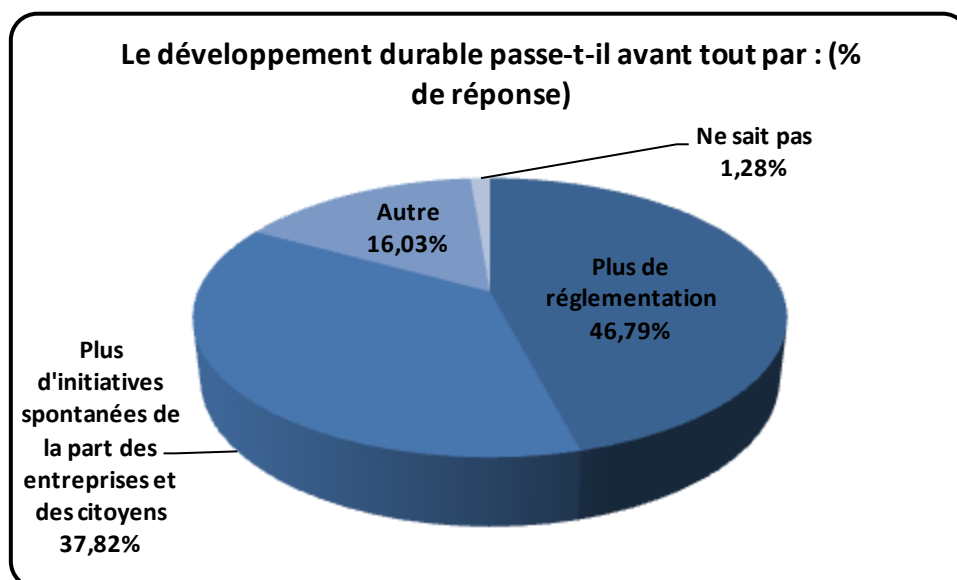
Alors qu'ils étaient 53,21% à prôner l'interdiction des véhicules les plus dommageables pour l'environnement, les répondants sont maintenant 64,74% à affirmer que développement durable et liberté totale de consommation ne sont pas toujours compatibles, alors que c'est là une conséquence logique de la première réponse. Le tableau suivant donne les détails des réponses à ces deux questions (Q5 et Q6) :

		Q6			Total
		OUI	NON	NSP	
Q5	OUI	19	62	2	83
	NON	25	30	3	58
	NSP	6	9	0	15
Total		50	101	5	156

La différence entre les résultats des deux questions tient donc à deux types de report :

- 19 personnes indiquent que les véhicules de forte cylindrée doivent être interdits, mais que développement durable et liberté totale de consommation sont compatibles ;
- 30 autres affirment l'incompatibilité entre durabilité et liberté totale du consommateur, mais déclarent tout de même qu'il ne faut pas interdire la vente de véhicules problématiques.

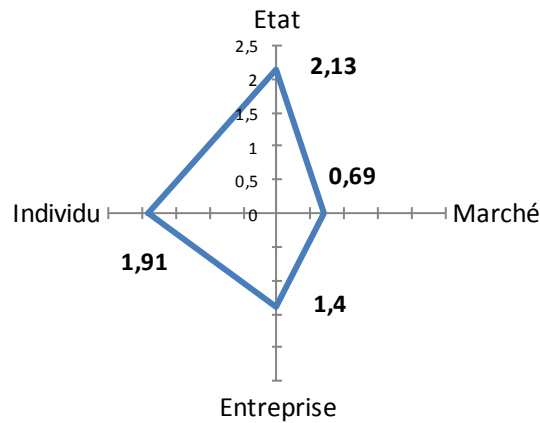
Faut-il y voir une contradiction ? Quand bien même certains répondants auraient choisi de répondre négativement à la dernière question (Q6) sous prétexte qu'il faut non pas interdire mais désinciter à l'achat de véhicules de forte cylindrée (ce que certains ont souligné dans les zones d'expression libre du questionnaire), la contradiction n'en serait pas résolue pour autant : « encadrer » la liberté via des incitations, ce n'est pas respecter la liberté *totale* du consommateur. La question suivante (Q17) nous permet d'approfondir le sujet :



Les résultats peuvent surprendre compte tenu de la composition de notre échantillon : les acteurs du développement durable du secteur privé font globalement la promotion d'une réglementation contraignante, plutôt que l'apologie des initiatives spontanées des citoyens et des entreprises. Dans le débat opposant *hard law* et *soft law*, en somme Thomas Hobbes et John Locke, c'est donc le premier qui semble avoir un léger avantage.

Le prochain résultat (Q13) valide cette tendance :

**Sur qui peut-on le plus compter pour instituer une logique de DD ? (profil de réponse moyen)**



Lorsqu'il s'agit de numéroter dans l'ordre les institutions sur lesquelles ils pensent pouvoir le plus compter pour mettre en place une logique de développement durable, les répondants placent en première position l'Etat, avec une note de 2,13. Suivent dans l'ordre l'individu (1,91), l'entreprise (1,4) et les mécanismes de marché (0,69)<sup>1</sup>. Une fois encore, le gouvernement des libertés hobbesien semble l'emporter. Notons, par ailleurs, que la somme des notes de l'entreprise et du marché (2,09) ne suffit pas à passer devant celle de l'Etat. Toutefois, si l'on tente de reformuler cette question dans les termes de la précédente, nous obtenons les résultats suivants :

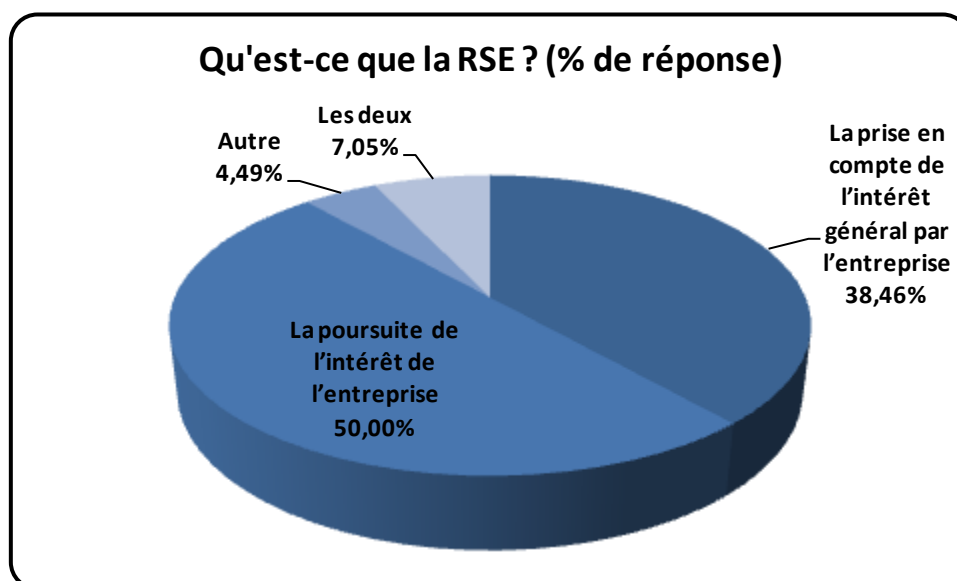
- Institutions coercitives : Etat + marché = 2,82
- Initiatives spontanées : entreprise + individu = 3,31

Si l'on accepte l'hypothèse qui veut que le marché soit une institution contraignante, ce sont donc, cette fois, les initiatives spontanées qui l'emportent. Et l'on voit s'affirmer la foi dans la capacité de l'individu à se « responsabiliser ».

---

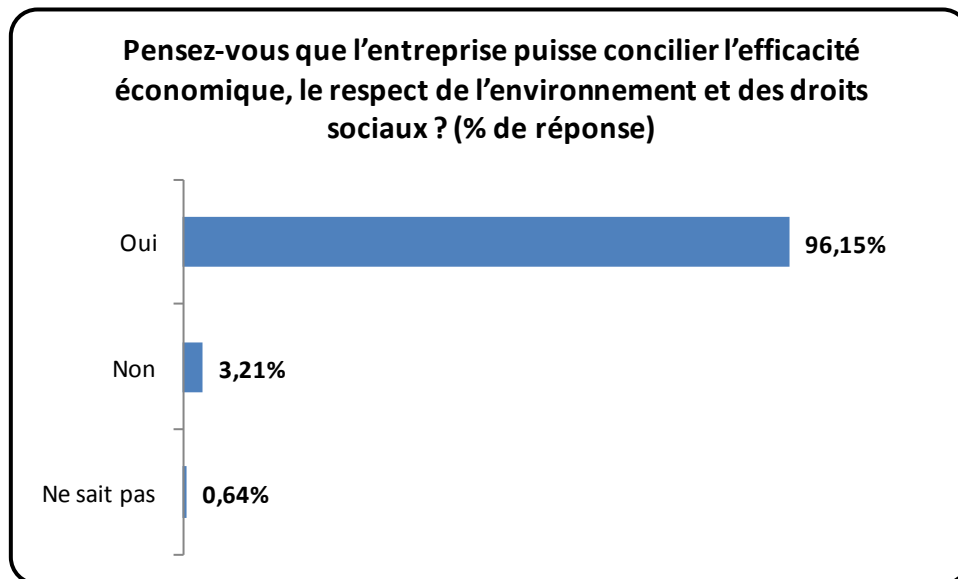
<sup>1</sup> Les répondants étaient invités à numéroter les institutions, 1 étant la meilleure note et 4 la moins bonne. Les résultats que nous présentons ici ont été obtenus en calculant la moyenne de chaque institution, puis en la soustrayant de 4.

Dès lors, quelle représentation les acteurs du développement durable se font-ils des démarches de type RSE (Q9) ?



50% des répondants affirment que la RSE correspond à la poursuite de l'intérêt de l'entreprise (« compte tenu des attentes nouvelles des clients et de la société dans les domaines environnemental et social », précisait la question). Et plus de 38% l'interprètent au contraire comme la prise en compte du bien commun par l'entreprise – conception dont nous avons vu qu'elle est difficilement cohérente intellectuellement à court-moyen terme. Peut-être plus contradictoire encore, plus de 7% des répondants voient dans la RSE la prise en compte *tout à la fois* de l'intérêt de l'entreprise et de l'intérêt général, ce qui n'est pas réaliste : sauf à réaliser des *convergences d'intérêts*, qui ne sont pas généralisables à tous les secteurs comme nous l'avons établi dans la section théorique, il est impossible d'utiliser de manière cohérente deux logiques de décision parfois irréductibles. Il faut bien disposer, en effet, d'un *critère de décision en dernière instance*, lorsque l'intérêt général et l'intérêt de l'entreprise ne coïncident pas. A moins de considérer, de manière très smithienne, que la poursuite libre et décomplexée par chacun de son intérêt bien compris – le profit dans le cas de l'entreprise – conduise *forcément* au bien commun. A ce stade, rappelons tout de même que *ce mécanisme de la main invisible du marché fonctionne d'autant mieux que les acteurs ne cherchent pas à faire le bien...* Cette condition n'est pas remplie ici pour les 38% de répondants concernés, qui paraissent céder à la « tentation morale » fustigée par les libéraux et remettre en cause, de fait, l'approche de Milton Friedman, parfaitement cohérente d'un point de vue libéral, selon laquelle la responsabilité sociétale de l'entreprise consiste pour celle-ci à maximiser son profit.

La croyance dans la conciliation des intérêts de tous et des aspects environnementaux, sociaux et économiques est néanmoins réaffirmée à la question suivante (Q10) :



C'est probablement l'un des résultats les plus probants de l'enquête : l'écrasante majorité des répondants est convaincue que les « trois piliers » du développement durable, tels que théorisés dans le Rapport Brundtland, sont conciliables. Ils sont 96,15% à répondre ainsi, et seulement 3,21% à remettre en cause cette idée clé.

Il n'y a, ici, pas de différence significative entre les différents profils de répondants :

		Statut (Q21)			Total
		DDD	Consultant DD	Autre	
Q10	OUI	67	57	26	150
	NON	3	2	0	5
	NSP	1	0	0	1
Total		71	59	26	156

Notons qu'une contradiction apparaît encore une fois : si les aspects environnementaux, sociaux et économiques sont systématiquement compatibles ou appelés à le devenir, la RSE correspond *nécessairement* à la poursuite de l'intérêt de l'entreprise, et non à la prise en compte par cette dernière de l'intérêt général (qui, par enchantement, irait *ex post* dans le sens de l'intérêt de la firme) comme l'affirmaient plus de 38% des répondants. Remarquons,



même, que l'intégralité de ces 38%, résultat logique mais en un sens paradoxal, a répondu par l'affirmative à la question portant sur la conciliation des piliers du développement durable<sup>1</sup> :

		Q10			Total
		OUI	NON	NSP	
Q9	Int. g <sup>al</sup>	60	0	0	60
	Int. entreprise	73	4	1	78
	Autre	6	1	0	7
	Les2	11	0	0	11
Total		150	5	1	156

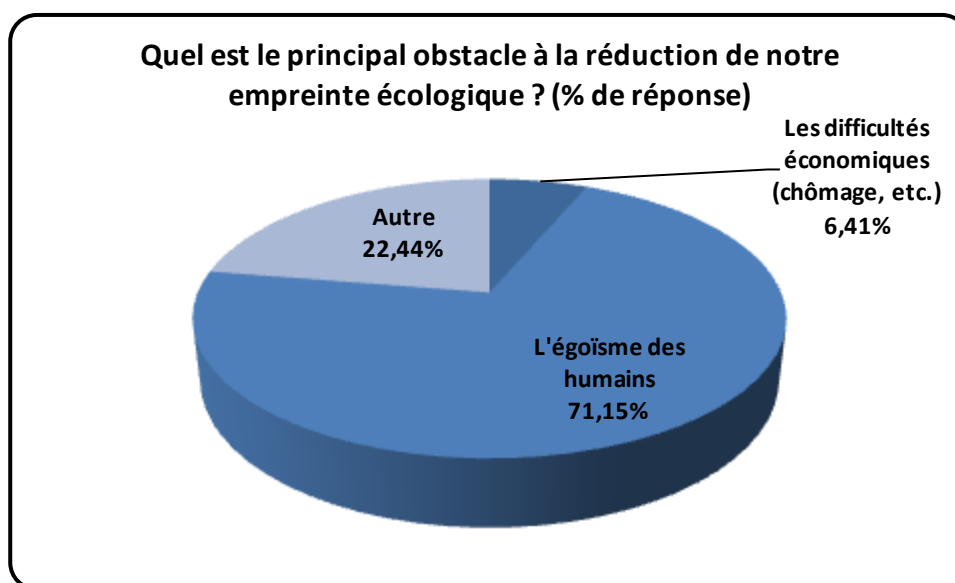
En résumé, les acteurs du développement durable semblent promouvoir deux méthodes parallèles : des règles politiques coercitives, et la responsabilisation des individus et des entreprises, notamment à travers la RSE<sup>2</sup>. Nous retrouvons donc, dans les grandes lignes, nos conclusions sur les modalités de la *métamorphose durable* du libéralisme et de la gouvernamentalité environnementale : action des pouvoirs publics et nouveaux modes de gouvernance des entreprises et de l'Etat d'un côté, responsabilisation moralisante du citoyen de l'autre.

---

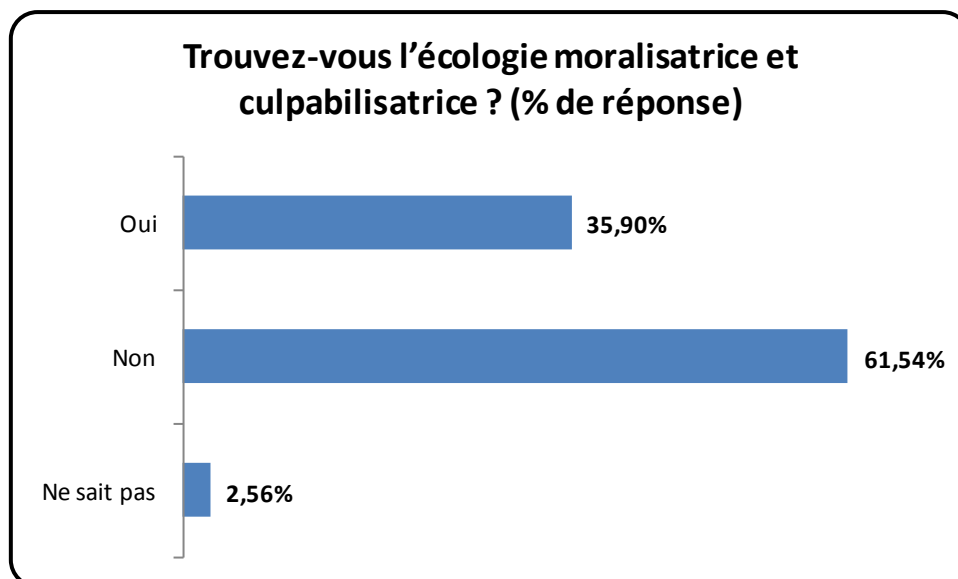
<sup>1</sup> Ils y croiraient donc davantage que ceux qui ont eu l'honnêteté de répondre que la RSE correspond à la poursuite de l'intérêt de l'entreprise.

<sup>2</sup> Même si nous avons eu l'occasion de souligner qu'il est contradictoire de vouloir « responsabiliser l'entreprise ».

*Le développement durable est-il « moralisateur » ?*

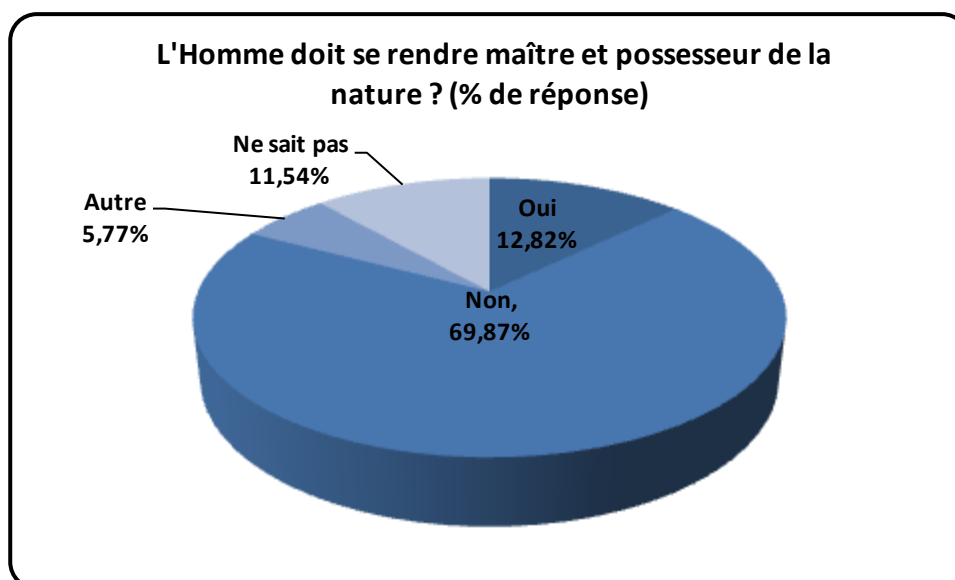


Dans cette question (Q12), les acteurs du développement durable interrogés insistent largement sur l'égoïsme des humains comme cause majeure de la crise écologique (71,15%). Ils s'inscrivent donc typiquement dans la tradition libérale qui postule généralement l'égoïsme universel de l'Homme – hypothèse dont les conséquences sont, comme nous l'avons vu, *performatives*. Dès lors, de deux choses l'une : ou le développement durable devient un *discours moralisateur*, ou bien l'on tente d'y parvenir sans que les intentions initiales des acteurs ne soient modifiées. Nous avons souligné que les deux options sont généralement retenues par la pensée libérale contemporaine, avec une insistance toute particulière sur la seconde (économie de l'environnement, nouveaux modes de gouvernance, etc.). La question qui suit montre que la morale est une problématique secondaire pour nos répondants (Q16) :



Seuls 35,9% des répondants voient dans l'écologie un discours moralisateur. Ainsi, *le développement durable semble vidé de sa substance éminemment morale*. Il peut alors, notamment, être replacé dans un discours sur les « droits » de l'individu.

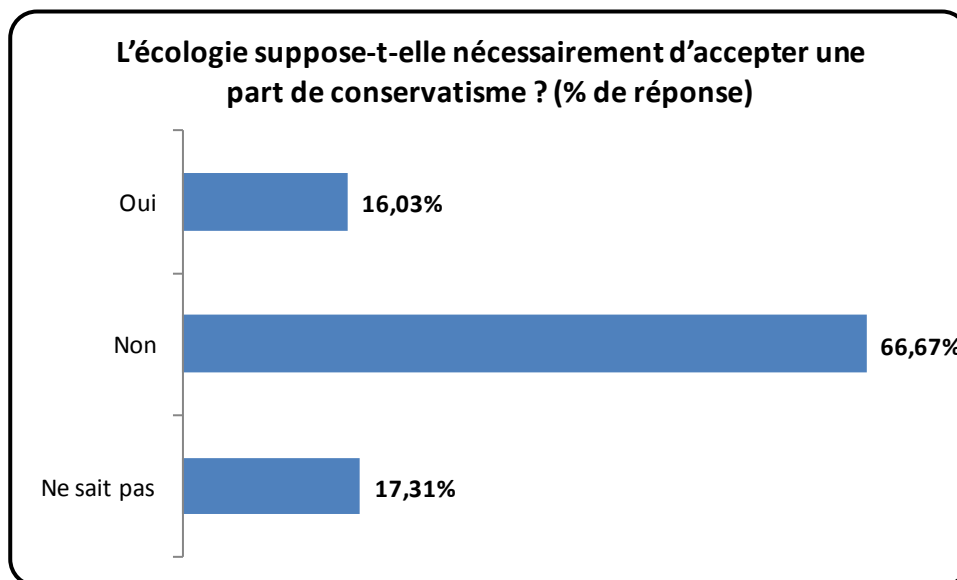
#### *Une vision particulière de la nature*



C'est l'un des résultats les plus surprenants de l'enquête (Q11)<sup>1</sup> : seuls 12,82% des répondants affirment que l'Homme doit se rendre maître et possesseur de la nature. Or, c'est

<sup>1</sup> Les réponses proposées étaient exactement les suivantes : « Oui, c'est en dominant la nature, en particulier au travers des progrès scientifiques, que l'humanité a progressé au cours des siècles » ; « Non, l'Homme est une partie de la nature comme une autre et ne doit donc pas chercher à la dominer » ; « Autre » ; « NSP »

déjà largement le cas, si bien que les près de 70% qui répondent négativement à cette question ne peuvent prôner qu'une sorte de « retour en arrière », sous peine d'être incohérent. Ce « conservatisme » est-il assumé (Q14) ?



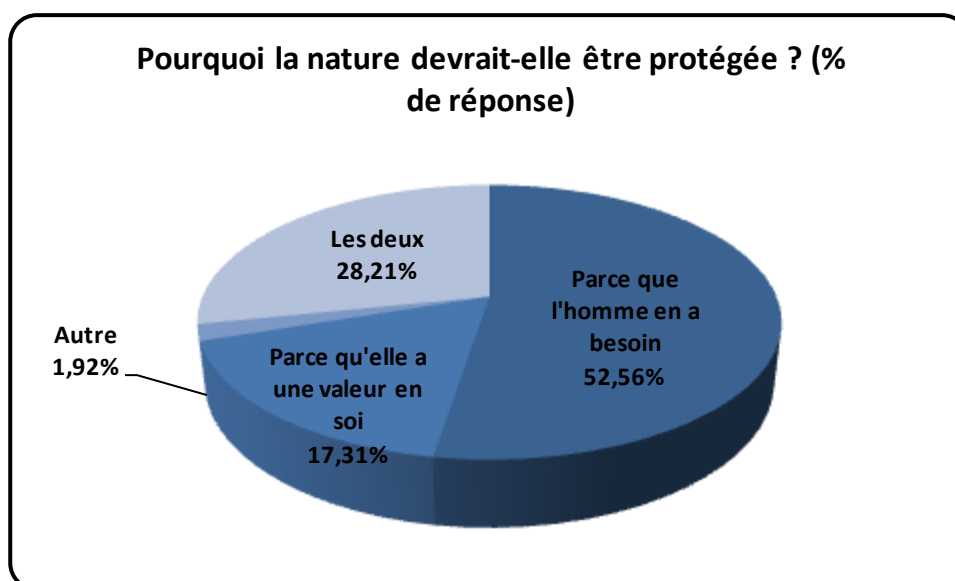
16% des répondants, seulement, estiment que l'écologie suppose d'accepter une certaine forme de conservatisme. Le report d'une question à l'autre est le suivant :

		Q14			Total
		OUI	NON	NSP	
Q11	Oui	2	12	6	20
	Non	19	71	19	109
	Autre	1	7	1	9
	NSP	3	14	1	18
Total		25	104	27	156

71 personnes qui ont affirmé que l'Homme ne doit pas se rendre maître et possesseur de la nature déclarent qu'il faut refuser toute forme de conservatisme. On peut y voir, à nouveau, une contradiction<sup>1</sup>. Les mêmes répondants estimaient précédemment que la réglementation et les incitations permettraient de réguler efficacement les comportements problématiques, alors même que ces méthodes supposent souvent de donner un prix à la nature et donc de la rationaliser encore un peu plus.

<sup>1</sup> Contradiction à nuancer, du fait du flou introduit par la question sur le conservatisme, qui n'a pas toujours semblé claire pour les répondants.

La question suivante confirme cette intuition (Q18) :



Les acteurs du développement durable soulignent avant tout la *valeur instrumentale* de la nature (52,56%). Cette utilisation de la nature suppose nécessairement que l'Homme la domine, au moins partiellement. Le tableau suivant donne la mesure de ce grand écart intellectuel :

		Q18				Total
		Besoin	Valeur	Autre	Les 2	
Q11	Oui	15	1	0	4	20
	Non	51	25	1	32	109
	Autre	4	1	1	3	9
	NSP	12	0	1	5	18
Total		82	27	3	44	156

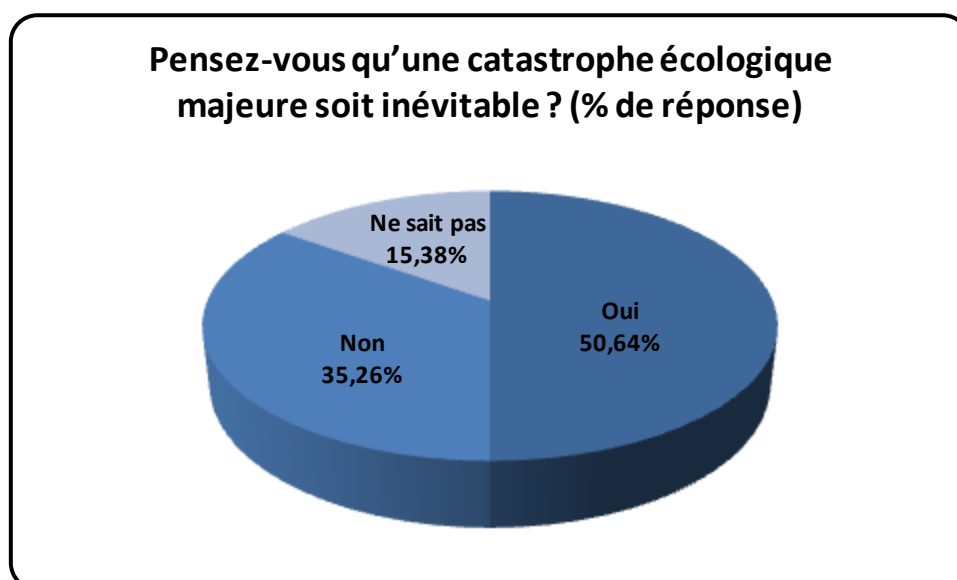
51 répondants semblent relever de cette contradiction majeure. Le seul moyen d'en sortir est de considérer que l'Homme ne doit pas se rendre maître et possesseur de la nature justement *parce qu'il en a besoin*. Mais satisfaire un besoin suppose de mettre en œuvre un moyen...

Nous pouvons remarquer par ailleurs que ce sont les plus pessimistes (Q1)<sup>1</sup> qui affirment le plus fortement l'idée que la nature doit être protégée car elle a une valeur en soi :

		Q18				Total
		Besoin	Valeur	Autre	Les 2	
Q1	OUI	42	19	1	17	79
	NON	32	4	1	17	54
	NSP	8	4	1	10	23
Total		82	27	3	44	156

Ils sont 19 dans ce cas. Nous pouvons imaginer que leur pessimisme se fonde en partie sur le constat que la nature est d'ores-et-déjà exploitée de manière instrumentale et que sa valeur intrinsèque est ainsi bafouée.

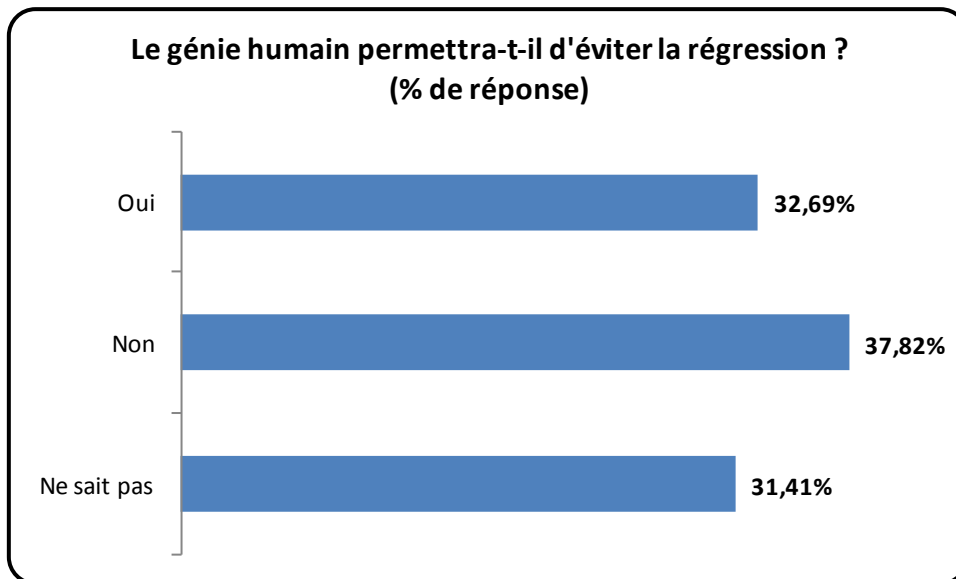
### *Optimisme, croissance et technologie*



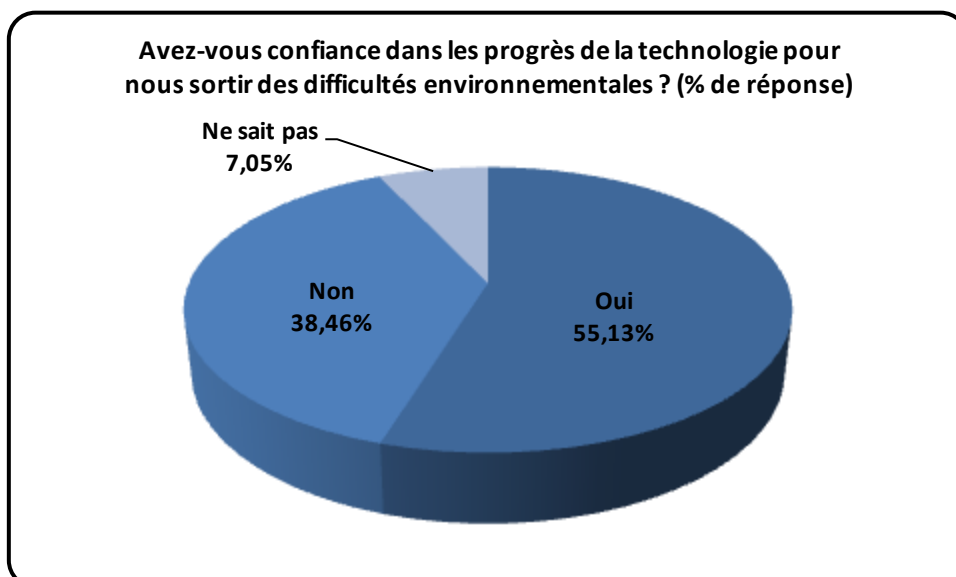
Alors que tout porte à croire qu'une véritable crise environnementale risque d'éclater, notamment si nous dépassons certains seuils irréversibles tels que les 2°C de réchauffement climatique – ce vers quoi nous nous acheminons –, seule une courte majorité de répondants est convaincue qu'une catastrophe majeure est inévitable (Q1). Plus du tiers, en revanche, est confiant en l'avenir.

<sup>1</sup> Voir le paragraphe suivant.

La question qui suit (Q20) confirme l'opposition entre un groupe d'optimistes et un groupe de pessimistes :



Nous évoquions dans la partie théorique différents biais psychologiques qui peuvent conduire à minimiser l'ampleur de la catastrophe à venir, en particulier la *dissonance cognitive*, au travers de laquelle personne n'accepte sa part de responsabilité. Peut-être ce type de mécanisme joue-t-il ici pour le bon tiers de répondants confiants. Cela permettrait d'ailleurs de comprendre les réponses à la question suivante (Q2) :



La majorité des répondants affirme sa confiance dans les progrès de la technologie. C'est de cette façon que la dissonance cognitive se résout. Ce résultat conforte notre idée d'un

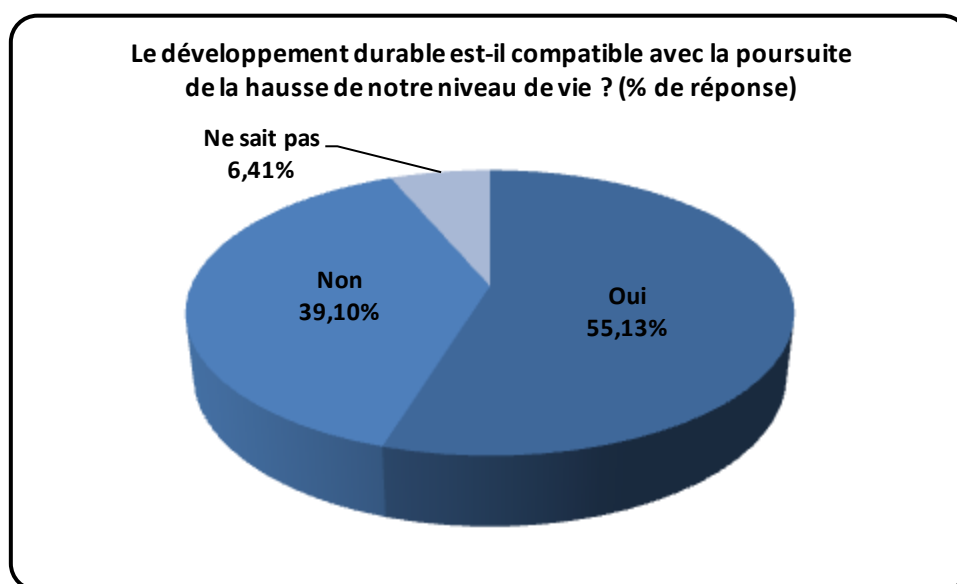
« pari du développement durable », reposant sur une foi, consciente ou non, dans le progrès technique. C'est là la seule voie cohérente de la *métamorphose durable*.

Significativement, les répondants optimistes (1<sup>ère</sup> question) sont bien plus nombreux à voir dans l'innovation technologique la solution :

		Q2			Total
		OUI	NON	NSP	
Q1	OUI	37	37	5	79
	NON	39	10	5	54
	NSP	10	12	1	23
Total		86	59	11	156

Parmi les 54 répondants qui pensent qu'une catastrophe écologique majeure est évitable, 39, soit 72,73%, déclarent leur confiance dans la technologie, et seuls 10 (18,18%) marquent leur méfiance.

Ces premières données nous permettent d'aborder dès maintenant la question de la croissance et de la durabilité potentielle des niveaux de vie élevés des pays développés. Nous avons déjà souligné, en effet, que le mode de vie des pays les plus riches n'est *a priori* pas universalisable sans contradiction. Comment les acteurs du développement durable se positionnent-ils sur ce sujet épineux (Q3) ?





Plus de la moitié d'entre eux pensent que le développement durable est compatible avec la poursuite de la hausse du niveau de vie des pays développés. De fait, ces répondants estiment, de manière fort libérale, qu'il n'y a pas de divergences d'intérêts fondamentales entre la préservation de l'environnement et l'efficacité économique. Nous avons vu que cette conviction relève, à court-moyen terme, de la croyance : ce n'est qu'à très long terme que rationalités économique et écologique pourront se confondre. Le seul élément qui permet d'affirmer de manière cohérente que développement durable et croissance économique sont compatibles repose sur les progrès technologiques. Analysons donc les réponses à cette dernière question (Q3) au regard des résultats des deux premières (Q1 et Q2) :

		Q3			Total
		OUI	NON	NSP	
Q1	OUI	37 <sup>1</sup>	38	4	79
	NON	34	18	2	54
	NSP	15	4	4	23
Total		86	60	10	156

		Q3			Total
		OUI	NON	NSP	
Q2	OUI	49	29	8	86
	NON	31	26	2	59
	NSP	6	5	0	11
Total		86	60	10	156

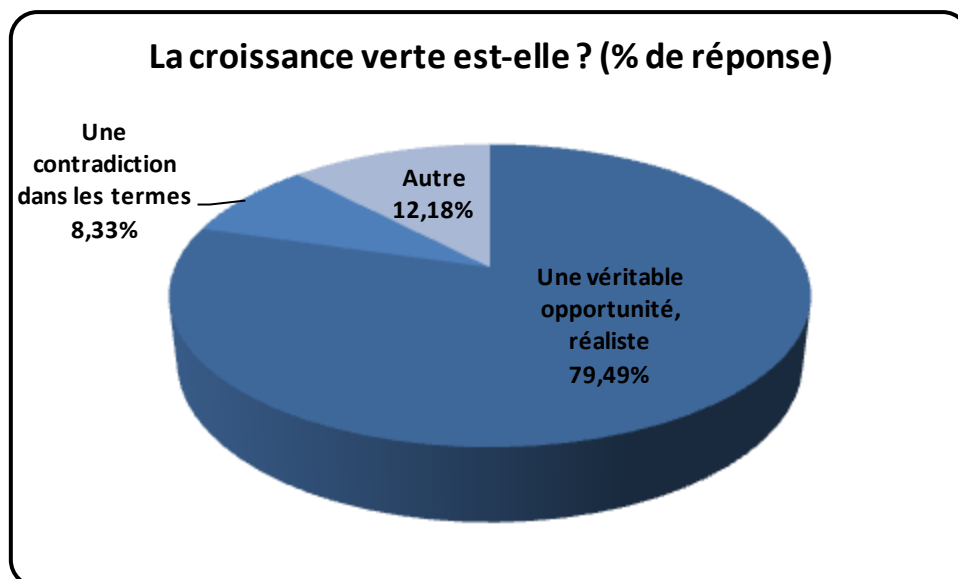
		Q20			Total
		OUI	NON	NSP	
Q2	OUI	38	24	24	86
	NON	10	34	15	59
	NSP	2	2	7	11
Total		50	60	46	156

Les chiffres semblent confirmer notre intuition, dans la mesure où les optimistes, pour lesquels la catastrophe est évitable et la continuation du « progrès » réaliste, sont ceux qui ont affirmé le plus clairement leur confiance dans les progrès de la technologie. Ces résultats, même s'ils valident notre hypothèse, sont, malgré tout, nuancés : seule une petite majorité de répondants correspond au profil que nous décrivons.

La croyance dans la notion de « croissance verte » est, en revanche, beaucoup plus répandue (Q4) :

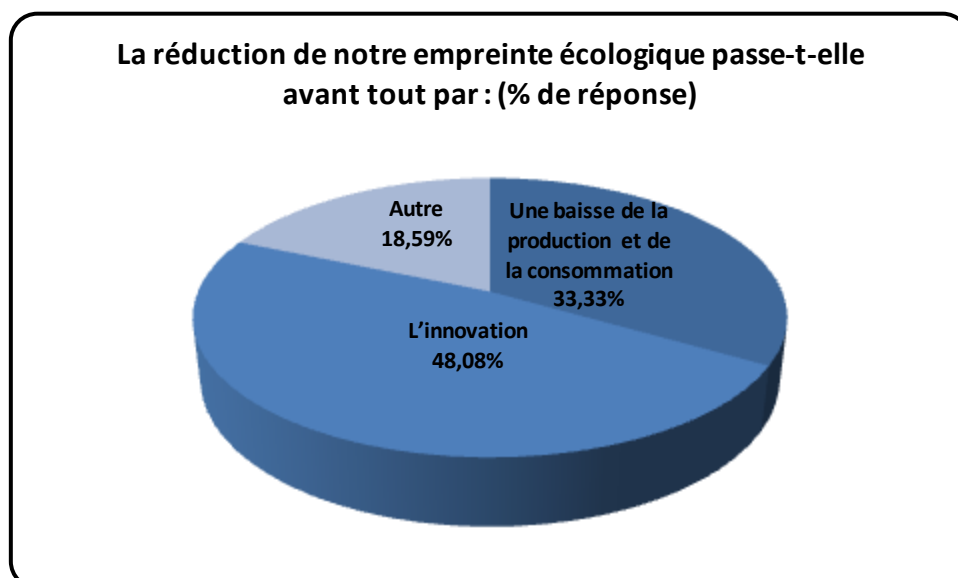
---

<sup>1</sup> Interprétation des tableaux : 37 personnes ayant affirmé leur pessimisme à la question n°1 estiment que le développement durable est compatible avec la hausse de notre niveau de vie.



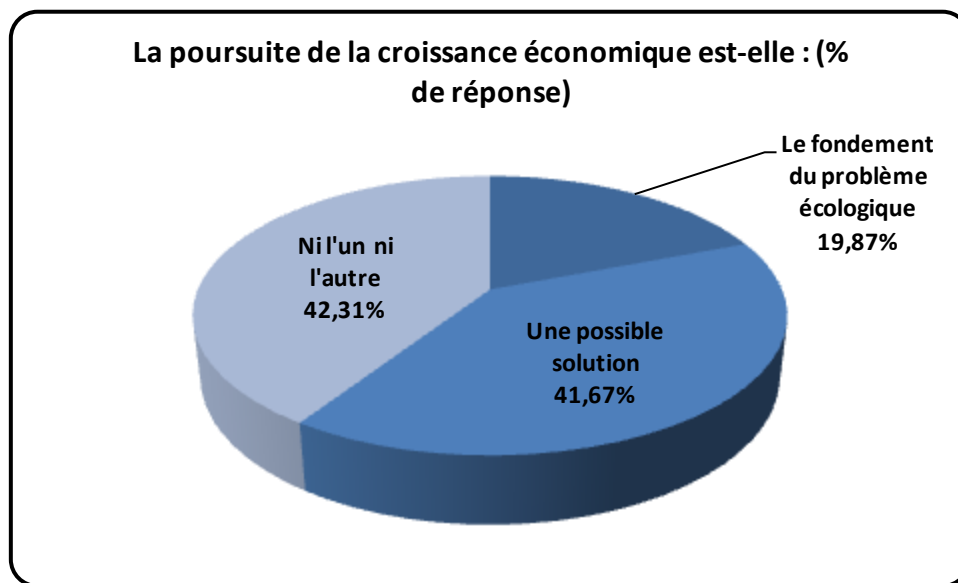
Seuls 8,33% des répondants y voient une contradiction, et près de 80% la considèrent comme une véritable opportunité et un moyen réaliste de nous sortir des difficultés environnementales. Là encore, une très forte majorité de ces 80% a affirmé précédemment sa confiance dans la technologie (plus de 65% de ces mêmes 80%, soit 81 personnes). Pour ces répondants, le développement durable n'a donc pas vocation à définir une limite à la croissance, mais est, au contraire, la principale condition de sa continuation.

Dès lors, les résultats de la question suivante (Q7) peuvent apparaître quelque peu surprenants :



Le tiers des acteurs du développement durable interrogés pense que la réduction de l’empreinte écologique des pays développés passe *avant tout* par une baisse de la production et de la consommation. « Seuls » 48% des répondants ne jurent que par l’innovation. Parmi les adeptes de la croissance verte, il y aurait donc paradoxalement des partisans d’une certaine forme de décroissance ? 48 d’entre eux, précisément, voient tout à la fois dans la croissance verte une solution réaliste, et la baisse de la consommation comme la première des actions à mener pour réaliser le développement durable. Faut-il y voir un paradoxe logique ? Un avatar de cette *double pensée durable* que nous avons tenté de mettre en évidence ? Peut-être pas : il n’y a pas nécessairement de contradiction à vouloir d’un côté réduire sa consommation énergétique et matérielle, et à promouvoir de l’autre une croissance verte. *Les deux relèvent de la rationalité économique*. A condition que cette conciliation soit réaliste, autrement dit que des innovations technologiques radicales contribuent à rendre la croissance vraiment « propre ».

Les chiffres de la question qui suit (Q15) ne font que confirmer ces résultats :

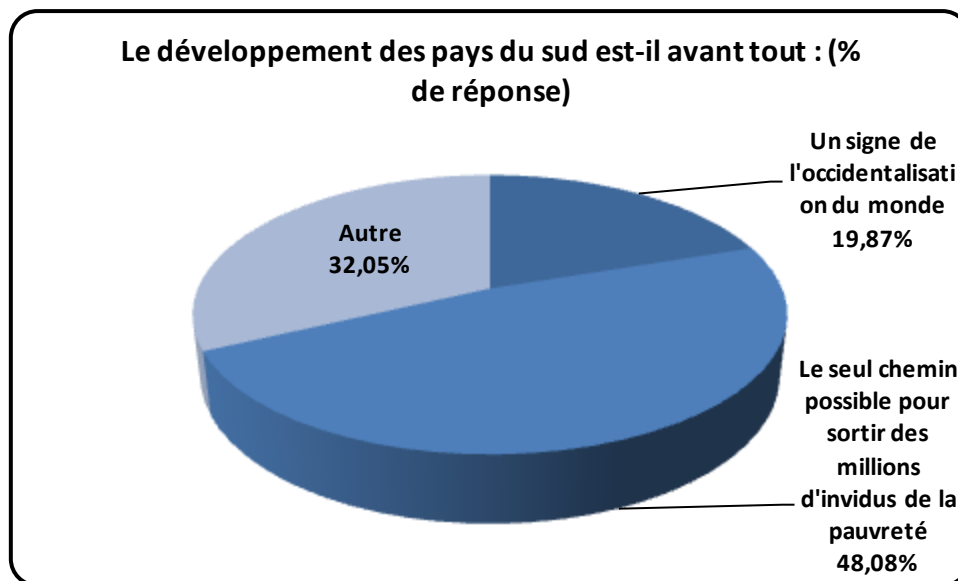


Seuls 20% des répondants font le lien entre croissance économique et crise environnementale, alors que tous les chiffres indiquent que l’empreinte écologique est très fortement corrélée au niveau de richesse des nations. Comment une telle position pourrait-elle être cohérente ? On ne sera donc pas surpris de constater, une fois encore, la corrélation entre cet optimisme (Q15) et une certaine confiance dans la technique (Q2) :

		Q2			Total
		OUI	NON	NSP	
Q15	Fdt du pb	9	16	1	26
	Solution	43	13	4	60
	Autre	34	30	6	70
Total		86	59	11	156

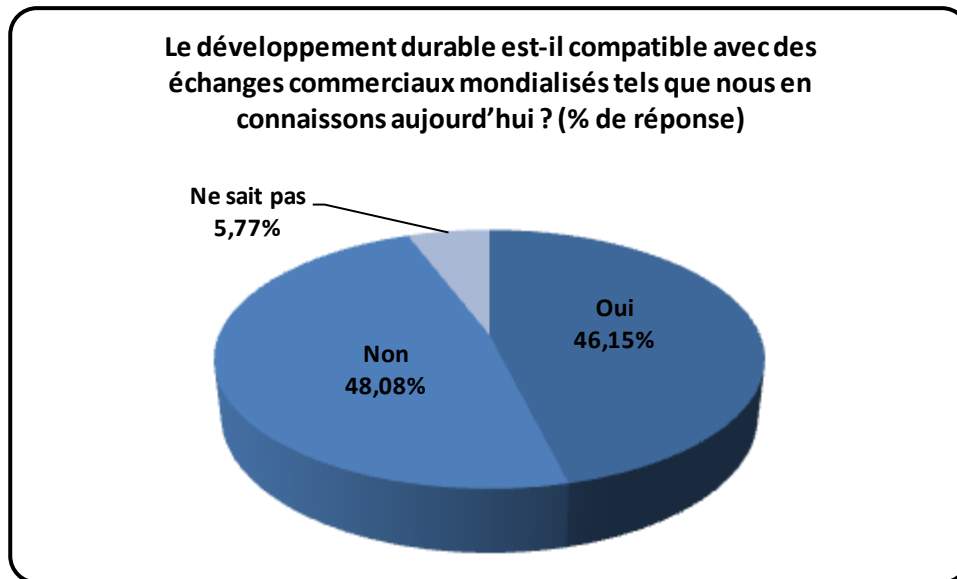
43 répondants estiment que la croissance (Q15) et la technologie (Q2) constituent la solution.

Nous avons émis l'hypothèse, dans notre section théorique, que le mythe du développement durable est issu de la volonté de pérenniser le paradigme du développement, pensé comme l'horizon indépassable de la modernité et seul moyen de sortir les masses de l'état d'indigence dans lequel elles se trouveraient initialement. La question suivante (Q19) semble confirmer cette intuition :



Entre un élément de critique du paradigme du développement – élément généralement communément admis – et un élément positif, près de la majorité des répondants optent tout de même pour le second, qui tend à montrer que le système libéral est le plus « social » qui soit. Le grand récit du libéralisme semble fonctionner. Cependant, près d'un tiers des acteurs du développement durable ne souhaitent pas se prononcer entre ces deux attributs volontairement manichéens et caricaturaux.

La question suivante (Q8) va peut-être nous permettre d'approfondir cette problématique :



Aucune majorité nette n'émerge sur la question du libre-échange : 46% des répondants pensent que développement durable et mondialisation commerciale sont compatibles, contre 48% qui les estiment incompatibles. Nous pouvons émettre l'hypothèse que ce bras de fer entre deux conceptions repose sur une impossible convergence des aspects sociaux, environnementaux et économiques : beaucoup de répondants doivent penser que le libre-échange est nécessaire au *développement*. A l'opposé, l'autre camp, en mettant en cause la mondialisation, semble donner la priorité aux enjeux environnementaux sur les enjeux sociaux. A moins de considérer que la mondialisation est néfaste pour les pays en développement, mais ce n'est ici pas le lieu d'ouvrir ce débat.

## **B. Analyse statistique**

### *Analyse des corrélations*

Les conditions nécessaires à notre analyse statistique sont réunies :

- nous sommes en présence de variables quantitatives
- le nombre de répondants (156) est bien supérieur au nombre de variables (21)

Le test de Bartlett nous permet de déterminer s'il est pertinent ou non de réaliser une analyse en composantes principales. A cet effet, posons deux hypothèses :

- $H_0$  = la matrice de corrélation est égale à une matrice identité, ce qui signifie que les corrélations entre variables sont faibles ou nulles.
- $H_1$  = la matrice de corrélations est différente d'une matrice identité. Il est donc justifié de rechercher des composantes.

Indice KMO et test de Bartlett		
Mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin.		,469
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approximé	280,304
	ddl	210
	Signification de Bartlett	,001

La valeur observée pour la signification de Bartlett doit être inférieure ou égale à 0,05. Dans notre cas, nous obtenons 0,001, ce qui nous conduit à rejeter l'hypothèse  $H_0$  et à accepter  $H_1$ . Nous pouvons donc poursuivre l'analyse en composantes principales, autrement dit rechercher des corrélations entre les variables.<sup>1</sup>

Nous utiliserons pour cela le coefficient de corrélation de Pearson, qui a pour objectif de mesurer la force de l'association linéaire entre deux variables métriques<sup>2</sup>. La matrice des corrélations ainsi obtenue est présentée en annexe 2. Elle nous permet d'approfondir l'analyse.

Certains résultats et paradoxes que nous avons mis en évidence précédemment sont confirmés :

- Il n'y a pas de corrélation directe entre les questions 5 et 6 : les répondants n'ont pas fait le lien entre interdiction à la vente de véhicules de forte cylindrée et liberté totale de consommation.
- La croissance verte est pensée comme une solution, de sorte que la croissance économique est non seulement « sauvée » mais aussi légitimée. C'est ce qu'indique la corrélation entre les questions 4 et 15. La corrélation entre les questions 4 et 8 indique d'ailleurs que, pour les répondants, c'est bel et bien la croissance verte qui va permettre la poursuite de la hausse des niveaux de vie.

<sup>1</sup> L'indice de KMO que nous obtenons, 0,469 est très légèrement inférieur à 0,5, ce qui signifie *a priori* que la factorisation n'est pas conseillée. Si le test de Bartlett nous permet de continuer, il est donc possible, malgré tout, que les résultats soient mitigés.

<sup>2</sup> Nous pouvons faire cette analyse car les variables ont des distributions normales.

- La corrélation entre les questions 9 et 17 confirme l'importance relative accordée, logiquement, par les acteurs du développement durable à l'entreprise et aux démarches de type RSE.

Mais l'analyse des corrélations nous permet également de mettre en évidence des relations qui n'apparaissent pas à l'aide de la seule analyse descriptive :

- Une forte corrélation entre les questions 4 et 14 apparaît. Elle nous permet d'affirmer que croissance et rejet du conservatisme sont assimilés par beaucoup de répondants. Autrement dit, et cela confirme une idée que nous formulons dans la section théorique, *la croissance est bel et bien pensée comme source de progrès même encore au sein des pays développés.*
- Les questions 1 et 5 sont fortement corrélées : l'optimisme ou le pessimisme influe, assez logiquement, sur la vision des potentielles interdictions liées au développement durable. Le tableau suivant montre les résultats croisés entre les deux questions :

		Q5			Total
		OUI	NON	NSP	
Q1	OUI	51	24	4	79
	NON	24	25	5	54
	NSP	8	9	6	23
Total		83	58	15	156

Ainsi, près de la moitié des optimistes (qui répondent non à la question 1) estiment qu'il n'est pas nécessaire d'interdire les véhicules de forte cylindrée : si la catastrophe est évitable, pourquoi se priver ?

La corrélation, bien que moins forte, est également avérée avec la question 6, qui radicalise et généralise la 5<sup>ème</sup> (développement durable et liberté totale de consommation sont-ils compatibles ?).

- Les questions 4 et 17 sont fortement corrélées. Cela signifie que, si croissance verte il y a, cela suppose que l'économie soit encadrée par une efficace réglementation environnementale. C'est peut-être là l'un des aspects les moins libéraux de la vision du développement durable qu'ont nos répondants : l'Etat n'est pas seulement censé mettre en place les conditions de marché dans une optique néolibérale, il doit aussi proposer des arbitrages lui-même (interdictions, etc.).

## Factorisation

L'analyse a d'abord été conduite avec l'ensemble des variables. Il nous faut maintenant déterminer les facteurs que nous voulons retenir. Le tableau suivant présente le résultat de l'analyse factorielle réalisée à l'aide du logiciel SPSS :

Variance totale expliquée						
Composante	Valeurs propres initiales			Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus		
	Total	% de la variance	% cumulés	Total	% de la variance	% cumulés
1	1,830	8,713	8,713	1,830	8,713	8,713
2	1,772	8,439	17,152	1,772	8,439	17,152
3	1,654	7,877	25,030	1,654	7,877	25,030
4	1,392	6,628	31,658	1,392	6,628	31,658
5	1,376	6,551	38,209	1,376	6,551	38,209
6	1,222	5,820	44,028	1,222	5,820	44,028
7	1,169	5,565	49,594	1,169	5,565	49,594
8	1,145	5,453	55,047	1,145	5,453	55,047
9	1,062	5,059	60,106	1,062	5,059	60,106
10	,999	4,759	64,865			
11	,945	4,500	69,366			
12	,882	4,201	73,567			
13	,834	3,971	77,538			
14	,771	3,672	81,210			
15	,708	3,370	84,580			
16	,695	3,309	87,889			
17	,644	3,067	90,956			
18	,541	2,575	93,532			
19	,505	2,403	95,935			
20	,474	2,255	98,190			
21	,380	1,810	100,000			
Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.						

Les résultats ont conduit à retenir 9 facteurs (leur valeur propre étant supérieure à 1, d'après la règle de Kaiser), qui expliquent 60,106% de la variance totale.



Analysons maintenant la qualité de la représentation des variables :

Qualité de représentation		
	Initial	Extraction
Q1	1,000	,571
Q2	1,000	,679
Q3	1,000	,566
Q4	1,000	,714
Q5	1,000	,617
Q6	1,000	,648
Q7	1,000	,474
Q8	1,000	,444
Q9	1,000	,560
Q10	1,000	,668
Q11	1,000	,568
Q12	1,000	,501
Q13	1,000	,622
Q14	1,000	,556
Q15	1,000	,767
Q16	1,000	,669
Q17	1,000	,610
Q18	1,000	,584
Q19	1,000	,643
Q20	1,000	,606
Q21	1,000	,558

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Il apparaît que 19 variables (questions) sont correctement représentées par les 9 facteurs retenus (leur coefficient étant supérieur à 0,5). Seules 2 variables sont relativement mal représentées.

Nous pouvons maintenant trier les axes, en fonction de la pertinence des regroupements qu'ils proposent, et de la part de la variance totale que chacun d'entre eux explique :

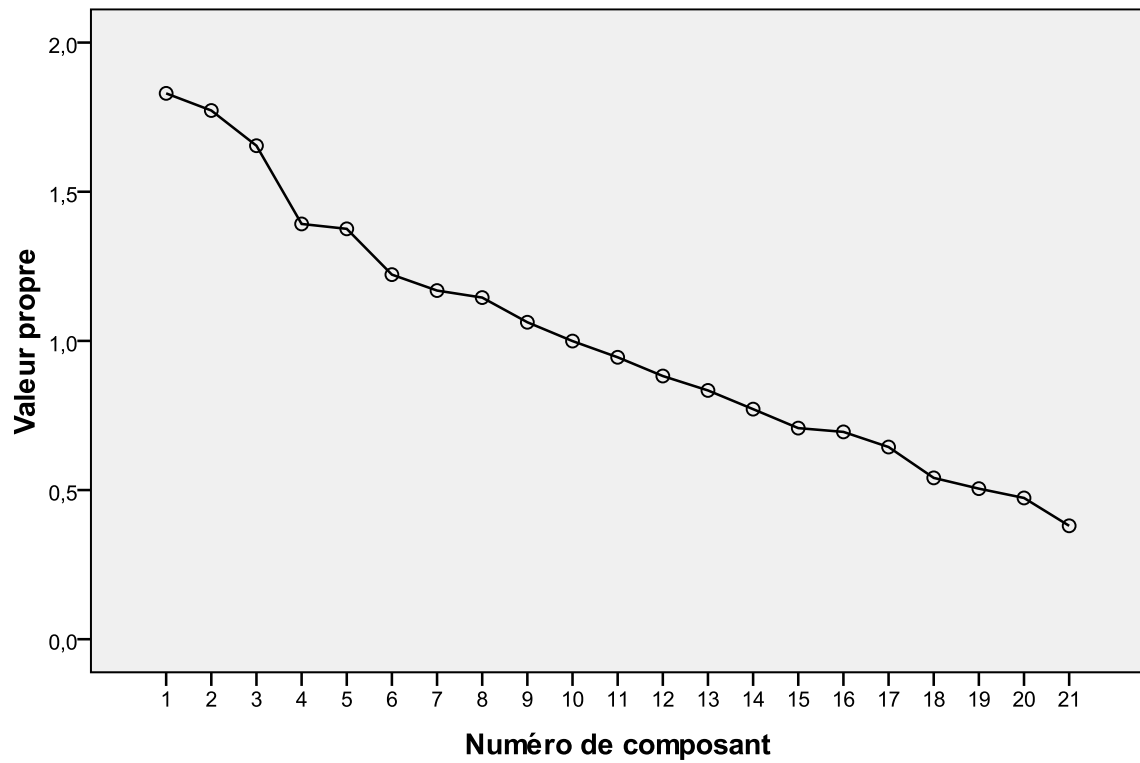
Matrice des composantes									
	Facteurs								
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Q1	,088	,694	,017	-,048	-,196	,025	-,109	,145	-,083
Q2	,243	,048	,353	,139	-,236	-,016	,243	,141	,581
Q3	,139	,331	-,241	-,387	,226	,220	-,232	-,276	-,017
Q4	,044	-,077	,615	-,435	,201	-,107	-,251	-,082	,125
Q5	,197	,328	-,323	,031	-,398	,248	-,223	,241	,195
Q6	-,154	,472	,170	-,314	,422	-,249	-,016	,179	,043
Q7	,356	-,203	-,431	-,221	-,162	,012	,102	,038	-,182
Q8	-,124	-,004	,026	,429	,281	,229	,047	,197	,267
Q9	,496	,050	-,032	,156	,121	,386	-,346	-,033	,048
Q10	,255	-,228	,041	-,206	,114	-,148	-,037	,668	-,158
Q11	,526	-,303	,161	-,190	-,063	-,067	,256	,222	-,115
Q12	,223	-,307	,294	-,007	-,112	,291	,236	-,329	,098
Q13	,373	,056	,079	,214	,474	,233	,296	,079	-,233
Q14	-,163	,197	-,352	,187	,302	-,141	,253	,222	,328
Q15	,382	,246	-,036	,417	-,161	-,510	,002	-,057	-,311
Q16	,008	,382	-,044	-,183	,235	,243	,575	-,126	-,162
Q17	,487	,096	,294	,232	,315	-,026	-,346	,004	,060
Q18	-,062	,323	,365	,166	-,234	,393	,054	,121	-,298
Q19	,428	,144	-,173	,159	,130	-,383	,070	-,439	,152
Q20	,237	,401	,233	-,306	-,355	-,120	,257	-,031	,184
Q21	-,327	,133	,470	,329	-,100	-,128	-,014	-,057	-,271

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

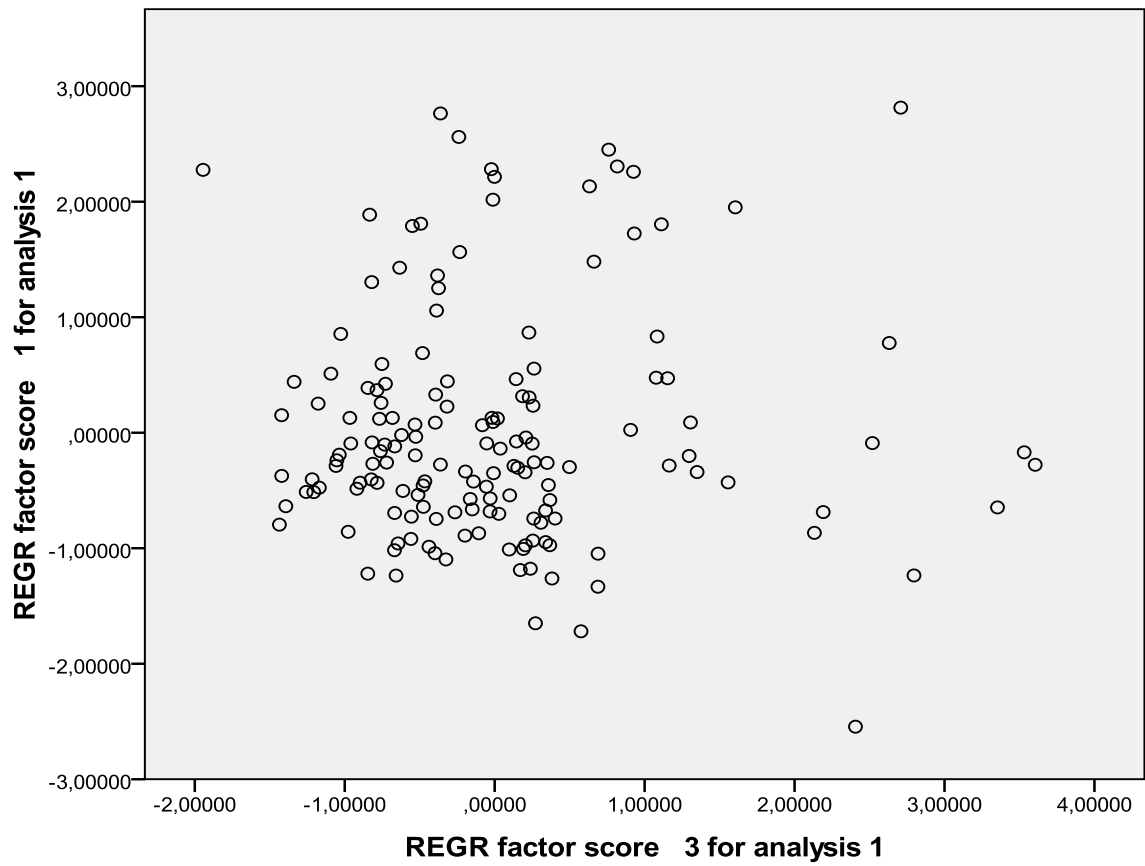
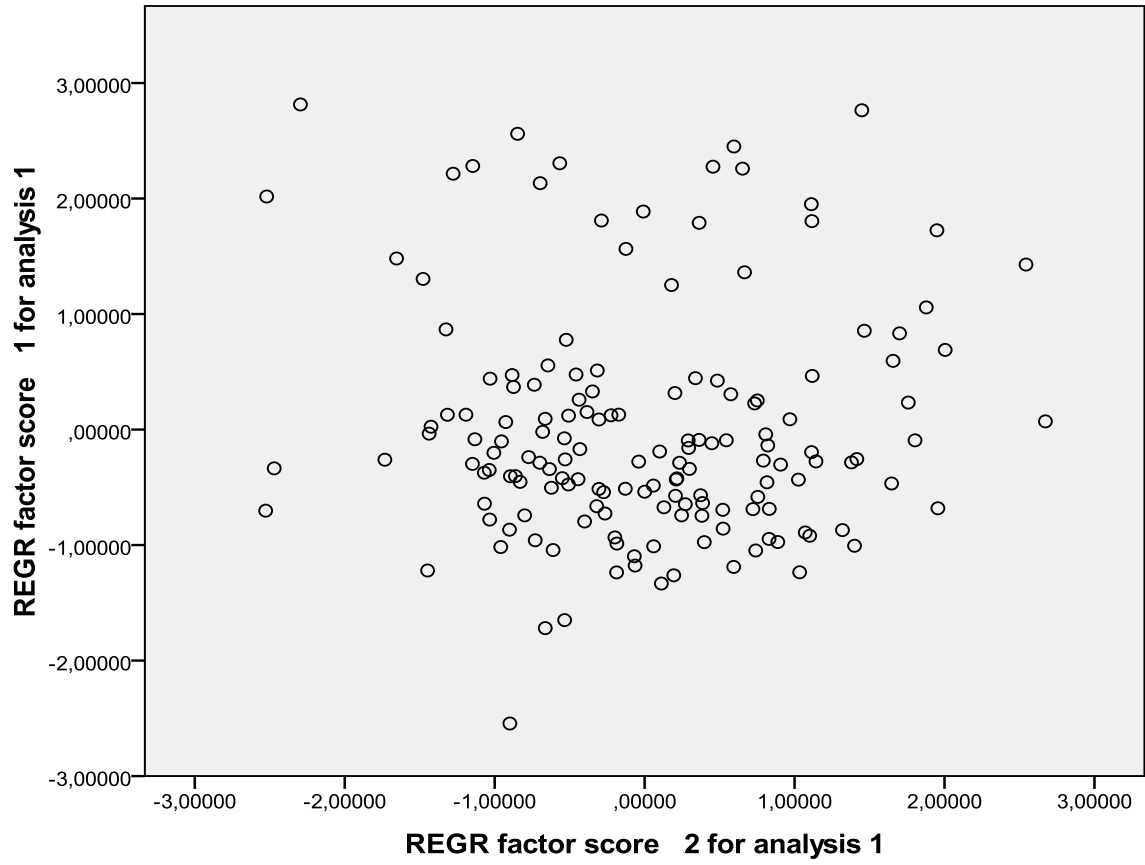
En analysant la corrélation entre les variables et les facteurs, nous pouvons mettre en évidence les thèmes suivants :

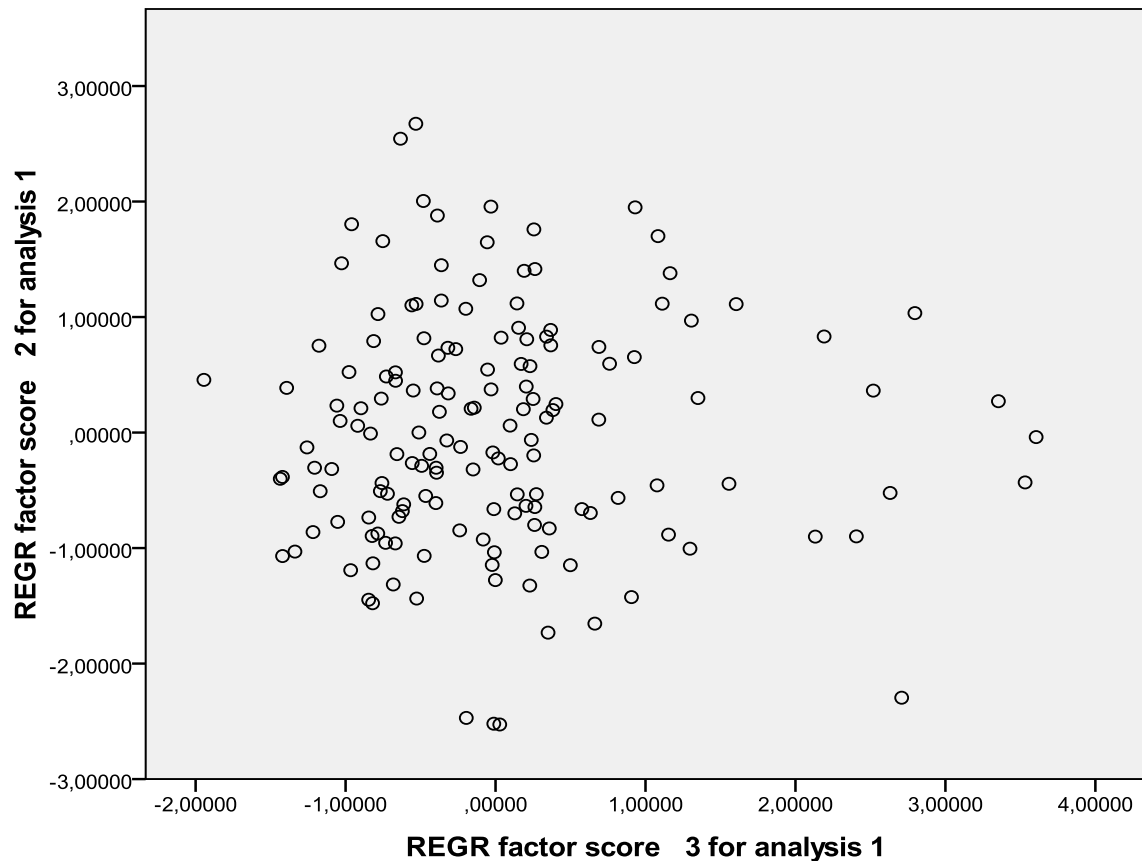
- Axe 1 : Rôle de l'entreprise et RSE.
- Axe 2 : Optimisme / pessimisme.
- Axe 3 : Croissance et innovation.

### Graphique de valeurs propres



Ce graphique nous donne un résultat que le tableau « Variance totale expliquée » permettait de prévoir : les facteurs mis en évidence, même les trois premiers, expliquent trop peu de la variance totale pour que les résultats de l'analyse en composantes principales soient réellement significatifs. Si nous croisons tout de même les trois axes que nous venons de définir, nous obtenons les graphiques suivants :





Chacun de ces graphiques montre un noyau dur de répondants relativement proches, et un nombre assez important de personnes dont les réponses divergent fortement vis-à-vis du noyau dur mais également entre elles.

Il en ressort que, en dépit des oppositions importantes mais secondaires que nous avons mises en évidence lors de l'analyse descriptive, nous ne sommes pas en présence de différentes visions irréductibles du développement durable : il est impossible de faire ressortir différents groupes de répondants réellement identifiés, aux idées profondément antinomiques. Nous pouvons émettre l'hypothèse que ce résultat est dû au consensus qui entoure la notion pourtant floue de développement durable. Les nombreux paradoxes que nous avons mis en évidence dans les analyses descriptives vont d'ailleurs dans ce sens : ils montrent l'ambiguïté de ce principe normatif sans norme qu'est le développement durable.

### C. Les limites de l'étude

Les résultats de l'analyse factorielle se sont finalement avérés mitigés. Même si le test de Bartlett était significatif, c'est un résultat que l'indice KMO laissait présager, et qui met en évidence les limites de notre étude statistique.

Tout d'abord, le choix d'une population cible homogène, même s'il a permis de dégager des tendances intéressantes, a sans doute contribué à cette absence de profils de répondants différenciés. Un panel plus large, comprenant par exemple des acteurs du développement durable du secteur public ou des particuliers, aurait peut-être permis de mettre en évidence deux ou trois profils, correspondant à autant de conceptions particulières du développement durable. Malgré tout, l'intérêt de ce résultat est qu'il semble confirmer qu'en dépit du consensus qui l'entoure, cette notion de développement durable demeure vague, même pour les acteurs qui sont censés lui donner un contenu opérationnel au quotidien. Cela tient, peut-être, à ses multiples implications politiques (rôle de la réglementation, de la mondialisation, etc.).

Par ailleurs, les paradoxes que nous avons fait ressortir, pour significatifs qu'ils sont sûrement, peuvent tout de même laisser penser que les répondants n'ont pas nécessairement bien compris toutes les questions. Peut-être un pré-questionnaire nous aurait-il permis d'être plus précis dans la formulation de certaines questions qui, en l'état actuel, ont introduit un certain flou (« Catastrophe écologique majeure », « confiance dans la technologie », « conservatisme », autant d'éléments qui méritaient sans doute d'être explicités davantage). Cela aurait probablement permis de faire ressortir des corrélations plus fortes entre les questions.

Enfin, le manichéisme assumé des questions posées n'a pas toujours été du goût des répondants, qui ont été quelques-uns à signaler l'aspect caricatural de certaines formulations. Beaucoup de questions, en effet, nécessitaient de faire un choix entre deux solutions ou conceptions, sans qu'il soit toujours possible de répondre « les deux » (ce que l'expression « avant tout » traduisait généralement). Ce choix méthodologique a, semble-t-il, été quelque peu frustrant pour les répondants.

## **IV. CONCLUSION**

Partant de l'idée que la compréhension du développement durable nécessitait de replacer cette notion floue dans le cadre de l'idéologie dominante de nos sociétés contemporaines, le libéralisme, et de ses grands débats, nous avons finalement pu confronter « durabilisme » et libéralisme. Résumons.

L'essence du libéralisme se trouve dans les notions de liberté et de neutralité. Prenant acte de l'incapacité des hommes à s'accorder sur une définition commune du Bien en l'absence de toute transcendance, les libéraux proposent de bâtir une société sur la base de la liberté de chacun – liberté ici entendue comme autonomie, c'est-à-dire possibilité pour l'individu de conformer sa vie à ses idées de manière indépendante. Partant, la neutralité morale du pouvoir garantit que ce dernier ne cherche pas à imposer ses propres choix – ce qui est le propre du totalitarisme. Dans une société de ce type, le gouvernement des individus autonomes devra donc passer par des « technologies », au sens de pratiques régulées par leurs propres principes de réussite, et dont la seule existence, approuvée par des individus libres, suffit à prouver la légitimité : la démocratie comme technologie politique, le marché comme technologie socio-économique. La séparation des pouvoirs et le principe selon lequel la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres garantissent, en effet, la neutralité axiologique de la technique démocratique – toute conception de la vie bonne devant, dès lors, relever uniquement de la sphère privée. Le marché, lieu fictif de rencontre des offres et des demandes, synthétisant l'information transmise par des millions d'intervenants, est lui aussi, fondamentalement, amoral. Au côté de ces deux technologies au sens large, se trouve la technologie au sens propre, comme moyen pour l'homme d'assurer son autonomie vis-à-vis de la nature. Ainsi, c'est sur une négation de la nature que se construit le libéralisme économique, comme en témoigne la déconnexion progressive entre les théories économiques orthodoxes et le capital naturel (dont la meilleure illustration se trouve dans la théorie néoclassique de la croissance, formulée par Robert Solow). Après avoir nié Dieu, puis nié la diversité et la complexité de l'homme (réduit au statut de machine calculante), le libéralisme finit par nier la nature. La prédation des ressources naturelles, couplée au progrès technique et aux effets bénéfiques du marché, fonde alors la croissance économique et la croyance dans l'idée, typiquement moderne et libérale, de Progrès : le libéralisme est un progressisme – idée que ses partisans défendent à grand renfort de théories et de démonstrations sur son caractère éminemment « social ».

Dès lors, comment interpréter les discours écologistes au regard du libéralisme moderne ? Le développement durable est-il une critique, une alternative, ou pose-t-il des limites nécessaires à l'expansion d'une idéologie dans laquelle l'absence de limite à la liberté est le fondement du politique ? Est-il applicable dans le cadre libéral, ou le fait-il voler en

éclat ? Notre thèse est qu'un grand nombre de thèmes classiquement attribués au développement durable constituent en fait une continuation du libéralisme et de ses technologies. C'est, du reste, en ce sens que beaucoup comprennent la « durabilité » : comme une invitation à faire durer le développement, idée que notre enquête empirique a largement validée. Ainsi les techniques de l'économie de l'environnement (taxes pollueur-payeur et autres systèmes d'incitation, définition de droits de propriété sur les ressources, etc.) cherchent-elles à « internaliser » des aspects jusque-là étrangers à la logique du marché ; l'émergence du thème de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE), au travers de la conciliation des intérêts des « parties prenantes », est un discours typiquement libéral, en ce qu'il cherche à évincer l'arbitraire du politique au profit de l'interaction directe entre les intérêts privés, et qu'il postule par ailleurs la possibilité de la convergence des intérêts de tous ; le développement de la « consommation responsable » et des « écogestes » fait de la responsabilité de chacun et des choix des consommateurs les leviers permettant de faire évoluer la « démocratie de consommateurs » dans un sens plus « durable ». De même, ce n'est pas un hasard si l'idée de la décroissance est systématiquement condamnée par les libéraux : la neutralité axiologique implique que seul l'individu puisse éventuellement définir une norme du suffisant, sous peine de voir un écofascisme s'installer.

Pourtant, ces évolutions semblent largement insuffisantes au regard des enjeux environnementaux qui sont les nôtres : le poids écologique de nos sociétés continue d'augmenter régulièrement, notamment du fait que les efforts faits pour réduire le contenu énergétique et matériel de nos productions sont surcompensés par l'augmentation régulière du produit global – ce que les économistes appellent « l'effet rebond ». Devant l'accumulation des problèmes, les libéraux sont donc contraints de s'en remettre au dieu Technologie : seules des innovations radicales permettraient, dans une société de croissance, de réduire l'impact environnemental des activités humaines. Le développement durable prolonge donc la fuite en avant dans la croissance et la technologie : il nécessite davantage de croissance (désormais rebaptisée « croissance verte ») et une domination accrue de la nature – au risque de nous rapprocher du moment où les contradictions deviendront intenable. On sait, en effet, que les lois de la nature (notamment les lois de la thermodynamique) sont incompatibles avec une croissance infinie et la généralisation du niveau de vie occidental à l'ensemble de la planète (ce que l'on appelle, précisément, « développement »).

L'enquête empirique que nous avons menée auprès d'acteurs du développement durable du secteur privé (156 consultants en RSE et Directeurs du Développement Durable en entreprise) confirme, dans l'ensemble, nos analyses : le développement durable, tel qu'il est conçu et partiellement mis en œuvre aujourd'hui, ne fait que poursuivre certains développements du libéralisme. Il est néanmoins significatif de remarquer les nombreuses contradictions qui sont ressorties des réponses au questionnaire : ces paradoxes mettent en évidence le flou qui entoure la notion de développement durable.



Nous pouvons donc conclure : toute initiative placée sous le signe du développement durable, même dictée par l'intérêt, est une bonne nouvelle, *toutes choses égales par ailleurs*. Mais, dans la mesure où rien n'est jamais égal par ailleurs, *a fortiori* dans un système dont l'équilibre dépend de sa propre expansion illimitée, il est loisible d'affirmer que la durabilité suppose peut-être d'aller au-delà de la simple métamorphose du libéralisme. En d'autres termes, la *métamorphose* annoncée du libéralisme en un système plus respectueux de l'environnement est possiblement vouée *par nature* à demeurer une *pseudomorphose*, en dépit des intentions parfois réellement réformatrices des politiques et des bonnes actions quotidiennes des acteurs du développement durable et des citoyens. Faut-il y voir une régression ? Paradoxalement, la nécessaire mutation pourrait, en partie, être replacée dans une optique libérale et utilitariste. Ivan Illich écrivait :

« Les statistiques qui démontrent la croissance du produit et la haute consommation par tête de quanta spécialisés masquent l'ampleur des coûts invisibles. Les gens sont mieux éduqués, mieux soignés, mieux transportés, mieux distraits et même souvent mieux nourris, à la seule condition que, pour unité de mesure de ce mieux, on accepte docilement les objectifs fixés par les experts. » (2003 : 71)

La redéfinition de la notion de progrès est probablement la clé. Or, tout indique que les habitants des pays occidentaux sont moins heureux qu'il y a quelques décennies.

# ANNEXES

## *1 – Questionnaire*

- 1 Pensez-vous qu'une catastrophe écologique majeure soit inévitable ?  
Oui Non Ne sait pas
- 2 Avez-vous confiance dans les progrès de la technologie pour nous sortir des difficultés environnementales ?  
Oui Non Ne sait pas
- 3 Selon vous, le développement durable est-il compatible avec la poursuite de la hausse de notre niveau de vie ?  
Oui Non Ne sait pas
- 4 Voyez-vous dans la « croissance verte » (une croissance économique tirée par les technologies propres, la lutte contre le changement climatique, etc.) (une seule réponse possible) :  
Une véritable opportunité, réaliste ?  
Une contradiction dans les termes ?  
Si autre, spécifiez
- 5 Pensez-vous qu'il faille interdire la vente de véhicules de forte cylindrée ?  
Oui Non Ne sait pas
- 6 Plus généralement, développement durable et liberté totale de consommation vous semblent-ils toujours compatibles ?  
Oui Non Ne sait pas
- 7 Selon vous, la réduction de notre empreinte écologique passe-t-elle avant tout par (une seule réponse possible) :  
Une baisse de la production et de la consommation ?  
L'innovation ?  
Si autre, spécifiez
- 8 Selon vous, le développement durable est-il compatible avec des échanges commerciaux mondialisés tels que nous en connaissons aujourd'hui ?  
Oui Non Ne sait pas

9 Selon vous, la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) correspond-elle avant tout à (une seule réponse possible) :

La prise en compte de l'intérêt général par l'entreprise ?

La poursuite de l'intérêt de l'entreprise (compte tenu des attentes nouvelles des clients et de la société dans le domaine environnemental) ?

Si autre, spécifiez

10 Pensez-vous que l'entreprise puisse concilier l'efficacité économique, le respect de l'environnement et des droits sociaux ?

Oui

Non

Ne sait pas

11 Etes-vous d'accord avec la proposition suivante : l'Homme doit se rendre maître et possesseur de la nature ?

Oui, c'est en dominant la nature, en particulier au travers des progrès scientifiques, que l'humanité a progressé au cours des siècles.

Non, l'Homme est une partie de la nature comme une autre et ne doit donc pas chercher à la dominer.

Ne sait pas

Si autre, spécifiez

12 Selon vous, quel est le principal obstacle à la réduction de notre empreinte écologique (une seule réponse possible) :

Les difficultés économiques (chômage, etc.) ?

L'égoïsme des humains ?

Si autre, spécifiez

13 D'après vous, sur qui peut-on le plus compter pour instaurer une logique de développement durable (numérotez de 1 à 4) :

L'Etat ?	
Le marché ?	
L'entreprise ?	
L'individu ?	

14 Etes-vous d'accord avec la proposition suivante : l'écologie suppose nécessairement d'accepter une part de conservatisme ?

Oui

Non

Ne sait pas

- 15 Voyez-vous dans la poursuite de la croissance économique :  
Le fondement du problème écologique ?  
Une possible solution aux problèmes environnementaux (la croissance permettant d'investir dans la recherche, les énergies renouvelables, les techniques de dépollution, etc.) ?  
Ni l'un ni l'autre
- 16 Trouvez-vous l'écologie moralisatrice et culpabilisatrice ?  
Oui Non Ne sait pas
- 17 Pensez-vous que le développement durable passe avant tout par (une seule réponse possible) :  
Plus de réglementation ?  
Ou plus d'initiatives spontanées de la part des entreprises et des citoyens ?  
Ne sait pas  
Si autre, spécifiez
- 18 Selon vous, pourquoi la nature doit-elle être protégée ?  
Parce que l'homme a besoin de la nature pour survivre.  
Parce que la nature a une valeur en soi.  
Si autre, spécifiez
- 19 Voyez-vous dans la croissance et le développement des pays du Sud :  
Un signe de l'occidentalisation du monde ?  
Le seul chemin possible pour sortir des dizaines de millions d'invidus de la pauvreté et de la précarité ?  
Ni l'un ni l'autre  
Si autre, spécifiez
- 20 Etes-vous d'accord avec la proposition suivante : le génie humain permettra à l'humanité d'éviter la régression ?  
Oui Non Ne sait pas
- 21 Qui êtes-vous (fonction, organisation, etc.) ?

## 2 – Matrice des corrélations<sup>1</sup>

		Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Q11
Q1	Corrélation de Pearson	1	-,017	,133	-,040	,256**	,203*	-,074	-,046	,021	-,060	-,065
	Sig. (bilatérale)		,836	,099	,620	,001	,011	,361	,571	,796	,458	,422
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q2	Corrélation de Pearson	-,017	1	-,083	,068	,055	-,044	-,126	,022	,071	,033	,121
	Sig. (bilatérale)	,836		,301	,402	,495	,585	,117	,785	,377	,685	,134
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q3	Corrélation de Pearson	,133	-,083	1	,012	,065	,120	,015	-,094	,130	-,003	-,108
	Sig. (bilatérale)	,099	,301		,878	,422	,134	,856	,244	,107	,967	,181
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q4	Corrélation de Pearson	-,040	,068	,012	1	-,160*	,202*	-,101	-,106	-,049	,061	,098
	Sig. (bilatérale)	,620	,402	,878		,046	,011	,209	,188	,542	,449	,224
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q5	Corrélation de Pearson	,256**	,055	,065	-,160*	1	-,071	,103	-,065	,124	-,025	-,009
	Sig. (bilatérale)	,001	,495	,422	,046		,376	,201	,423	,122	,759	,913
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q6	Corrélation de Pearson	,203*	-,044	,120	,202*	-,071	1	-,101	,062	-,051	,009	-,057
	Sig. (bilatérale)	,011	,585	,134	,011	,376		,208	,440	,526	,913	,482
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q7	Corrélation de Pearson	-,074	-,126	,015	-,101	,103	-,101	1	-,070	,087	,060	,158*
	Sig. (bilatérale)	,361	,117	,856	,209	,201	,208		,386	,279	,453	,049
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q8	Corrélation de Pearson	-,046	,022	-,094	-,106	-,065	,062	-,070	1	,040	-,012	-,111
	Sig. (bilatérale)	,571	,785	,244	,188	,423	,440	,386		,622	,881	,167
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q9	Corrélation de Pearson	,021	,071	,130	-,049	,124	-,051	,087	,040	1	,042	,084
	Sig. (bilatérale)	,796	,377	,107	,542	,122	,526	,279	,622		,599	,295
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q10	Corrélation de Pearson	-,060	,033	-,003	,061	-,025	,009	,060	-,012	,042	1	,221**
	Sig. (bilatérale)	,458	,685	,967	,449	,759	,913	,453	,881	,599		,006
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q11	Corrélation de Pearson	-,065	,121	-,108	,098	-,009	-,057	,158*	-,111	,084	,221**	1
	Sig. (bilatérale)	,422	,134	,181	,224	,913	,482	,049	,167	,295	,006	
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156

<sup>1</sup> Remarque : le “Sig” nous donne une indication sur le niveau du risque d’erreur. Dans le cas de nos corrélations avérées, le test est significatif avec un risque d’erreur inférieur aux alentours d’1 pour 1000.

		Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Q11
Q12	Corrélation de Pearson	-,060	,084	-,048	,106	-,101	-,197*	,037	-,004	,061	-,039	,150
	Sig. (bilatérale)	,455	,297	,548	,186	,208	,014	,648	,962	,453	,625	,062
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q13	Corrélation de Pearson	,005	,040	,053	-,029	-,043	,026	,028	,083	,100	,064	,142
	Sig. (bilatérale)	,950	,616	,508	,717	,591	,747	,726	,302	,212	,427	,076
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q14	Corrélation de Pearson	,061	-,003	-,017	-,168*	,061	,109	-,009	,057	-,087	-,024	-,129
	Sig. (bilatérale)	,453	,971	,831	,037	,448	,177	,909	,478	,282	,770	,109
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q15	Corrélation de Pearson	,157	,055	-,043	-,181*	-,005	-,024	,066	-,060	,051	,058	,029
	Sig. (bilatérale)	,051	,496	,591	,023	,954	,766	,414	,455	,530	,476	,721
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q16	Corrélation de Pearson	,087	-,032	,109	-,072	-,020	,146	-,024	-,052	,021	-,059	-,021
	Sig. (bilatérale)	,279	,691	,175	,374	,803	,069	,762	,517	,791	,463	,797
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q17	Corrélation de Pearson	,064	,048	-,016	,213**	,018	,013	-,041	,034	,269**	,049	,064
	Sig. (bilatérale)	,429	,549	,840	,008	,822	,870	,611	,669	,001	,543	,431
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q18	Corrélation de Pearson	,169*	,078	-,005	,061	,067	-,004	-,114	,097	,011	-,081	-,008
	Sig. (bilatérale)	,034	,332	,947	,453	,408	,959	,158	,227	,893	,316	,923
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q19	Corrélation de Pearson	-,001	,054	,110	-,009	,042	-,002	,047	,016	,081	-,111	,121
	Sig. (bilatérale)	,994	,506	,170	,913	,601	,977	,559	,847	,316	,168	,133
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q20	Corrélation de Pearson	,228**	,201*	,047	,086	,074	,122	,074	-,070	-,032	-,005	,037
	Sig. (bilatérale)	,004	,012	,562	,287	,357	,130	,360	,389	,693	,953	,647
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q21	Corrélation de Pearson	,040	,028	-,180*	,068	-,090	,074	-,242**	-,013	-,063	-,096	-,117
	Sig. (bilatérale)	,616	,729	,024	,400	,262	,356	,002	,877	,432	,233	,146
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156

		Q12	Q13	Q14	Q15	Q16	Q17	Q18	Q19	Q20	Q21
Q1	Corrélation de Pearson	-,060	,005	,061	,157	,087	,064	,169*	-,001	,228**	,040
	Sig. (bilatérale)	,455	,950	,453	,051	,279	,429	,034	,994	,004	,616
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q2	Corrélation de Pearson	,084	,040	-,003	,055	-,032	,048	,078	,054	,201*	,028
	Sig. (bilatérale)	,297	,616	,971	,496	,691	,549	,332	,506	,012	,729
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q3	Corrélation de Pearson	-,048	,053	-,017	-,043	,109	-,016	-,005	,110	,047	-,180*
	Sig. (bilatérale)	,548	,508	,831	,591	,175	,840	,947	,170	,562	,024
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q4	Corrélation de Pearson	,106	-,029	-,168*	-,181*	-,072	,213**	,061	-,009	,086	,068
	Sig. (bilatérale)	,186	,717	,037	,023	,374	,008	,453	,913	,287	,400
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q5	Corrélation de Pearson	-,101	-,043	,061	-,005	-,020	,018	,067	,042	,074	-,090
	Sig. (bilatérale)	,208	,591	,448	,954	,803	,822	,408	,601	,357	,262
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q6	Corrélation de Pearson	-,197*	,026	,109	-,024	,146	,013	-,004	-,002	,122	,074
	Sig. (bilatérale)	,014	,747	,177	,766	,069	,870	,959	,977	,130	,356
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q7	Corrélation de Pearson	,037	,028	-,009	,066	-,024	-,041	-,114	,047	,074	-,242**
	Sig. (bilatérale)	,648	,726	,909	,414	,762	,611	,158	,559	,360	,002
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q8	Corrélation de Pearson	-,004	,083	,057	-,060	-,052	,034	,097	,016	-,070	-,013
	Sig. (bilatérale)	,962	,302	,478	,455	,517	,669	,227	,847	,389	,877
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q9	Corrélation de Pearson	,061	,100	-,087	,051	,021	,269**	,011	,081	-,032	-,063
	Sig. (bilatérale)	,453	,212	,282	,530	,791	,001	,893	,316	,693	,432
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q10	Corrélation de Pearson	-,039	,064	-,024	,058	-,059	,049	-,081	-,111	-,005	-,096
	Sig. (bilatérale)	,625	,427	,770	,476	,463	,543	,316	,168	,953	,233
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q11	Corrélation de Pearson	,150	,142	-,129	,029	-,021	,064	-,008	,121	,037	-,117
	Sig. (bilatérale)	,062	,076	,109	,721	,797	,431	,923	,133	,647	,146
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156

		Q12	Q13	Q14	Q15	Q16	Q17	Q18	Q19	Q20	Q21
Q12	Corrélation de Pearson	1	,068	-,092	-,052	-,005	,073	-,024	-,036	,060	,021
	Sig. (bilatérale)		,396	,251	,518	,950	,368	,770	,656	,457	,798
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q13	Corrélation de Pearson	-,092	,037	1	-,007	,110	,009	-,124	,019	-,097	-,040
	Sig. (bilatérale)	,251	,645		,929	,170	,910	,124	,813	,226	,617
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q14	Corrélation de Pearson	,068	1	,037	,059	,154	,216**	,056	,091	-,073	-,025
	Sig. (bilatérale)	,396		,645	,461	,055	,007	,487	,261	,364	,755
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q15	Corrélation de Pearson	-,052	,059	-,007	1	-,056	,185*	,051	,274**	,108	,080
	Sig. (bilatérale)	,518	,461	,929		,484	,020	,531	,001	,179	,322
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q16	Corrélation de Pearson	-,005	,154	,110	-,056	1	-,051	,093	,037	,147	-,007
	Sig. (bilatérale)	,950	,055	,170	,484		,528	,248	,649	,067	,926
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q17	Corrélation de Pearson	,073	,216**	,009	,185*	-,051	1	-,007	,095	,043	-,002
	Sig. (bilatérale)	,368	,007	,910	,020	,528		,926	,239	,590	,978
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q18	Corrélation de Pearson	-,024	,056	-,124	,051	,093	-,007	1	-,120	,084	,153
	Sig. (bilatérale)	,770	,487	,124	,531	,248	,926		,136	,295	,057
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q19	Corrélation de Pearson	-,036	,091	,019	,274**	,037	,095	-,120	1	,046	-,110
	Sig. (bilatérale)	,656	,261	,813	,001	,649	,239	,136		,568	,171
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q20	Corrélation de Pearson	,060	-,073	-,097	,108	,147	,043	,084	,046	1	-,012
	Sig. (bilatérale)	,457	,364	,226	,179	,067	,590	,295	,568		,886
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
Q21	Corrélation de Pearson	,021	-,025	-,040	,080	-,007	-,002	,153	-,110	-,012	1
	Sig. (bilatérale)	,798	,755	,617	,322	,926	,978	,057	,171	,886	
	N	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156



# **BIBLIOGRAPHIE**

## **Ouvrages :**

ALLEGRE Claude, *La science est le défi du 21<sup>ème</sup> siècle*, 2009, Plon

ARENDETT Hannah, *Du mensonge à la violence*, 1972, Calmann-Lévy

ASKENAZY Philippe et COHEN Daniel (Sous la direction de), *27 questions d'économie contemporaine*, 2008, Albin Michel

ATTALI Jacques, *Une brève histoire de l'avenir*, 2008 [2006], LGF

AUSTIN John Langshaw, *Quand dire c'est faire*, 1991 [1962], Seuil

BEIGBEDER Frédéric, *99 francs*, 2000, Grasset

BONTEMS Pierre et ROTILLON Gilles, *L'économie de l'environnement*, 2007 (3<sup>ème</sup> édition), La Découverte

BRUNEL Sylvie, *A qui profite le développement durable ?*, 2008, Larousse

CASTORIADIS Cornelius, *Une société à la dérive*, 2005, Seuil

CHIAPELLO Eve et BOLTANSKI Luc, *Le nouvel esprit du capitalisme*, 1999, Gallimard

COCHET YVES :

- *Pétrole apocalypse*, 2005, Fayard
- *Antimanuel d'écologie*, 2009, Bréal

COHEN Daniel :

- *Nos temps modernes*, 2002, Flammarion
- *La mondialisation et ses ennemis*, 2004, Grasset
- *La prospérité du vice – Une introduction (inquiète) à l'économie*, 2009, Albin Michel

COMMISSION EUROPEENNE, EMPLOI & AFFAIRES SOCIALES, *Promouvoir un cadre européen pour la responsabilité sociale des entreprises – Livre vert*, disponible à l'adresse suivante :

<http://www.bnpparibas.com/fr/developpement-durable/textes/promouvoir-RSE.pdf>

COMMISSION MONDIALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT, *Notre avenir à tous – Rapport Brundtland*, 1987, disponible à l'adresse suivante :

[http://www.cannes.com/images/stories/docs/qualitevie/environnement/dev\\_durable/rapport\\_brundtland.pdf](http://www.cannes.com/images/stories/docs/qualitevie/environnement/dev_durable/rapport_brundtland.pdf)

COMTE-SPONVILLE André :

- *Présentations de la philosophie*, 2002, Le Livre de Poche

- *Le capitalisme est-il moral ? Sur quelques ridicules et tyrannies de notre temps*, 2006 [2004], LGF

CONSTANT Benjamin, *De la liberté des anciens comparée à celle des modernes*, 1819, Discours prononcé à l'Athénée royal de Paris. Texte reproduit en intégralité à l'adresse suivante :

[http://catalaxia.net/Benjamin\\_Constant,\\_De\\_la\\_Libert%C3%A9\\_des\\_Anciens\\_compar%C3%A9e\\_%C3%A0\\_celle\\_des\\_Modernes](http://catalaxia.net/Benjamin_Constant,_De_la_Libert%C3%A9_des_Anciens_compar%C3%A9e_%C3%A0_celle_des_Modernes)

DALY Herman et COBB John Jr, *For the Common Good*, 1989 Beacon Press.

DARDOT Pierre et LAVAL Christian, *La nouvelle raison du monde – Essai sur la société néolibérale*, 2009, La Découverte

DEBORD Guy, *La société du spectacle*, 1996 [1967], Gallimard

DELAS Jean-Pierre, *Economie contemporaine – Faits, concepts, théories*, 2002, Ellipses

DOSTALLER Gilles, *Le libéralisme de Hayek*, 2001, La Découverte

DUFOUR Dany-Robert, *Le divin marché – La révolution culturelle libérale*, 2007, Denoël

DUPUY Jean-Pierre, *Pour un catastrophisme éclairé – Quand l'impossible est certain*, 2004, Seuil

ELLUL Jacques :

- *Le bluff technologique*, 1988, Hachette
- *La technique ou l'enjeu du siècle*, 1999 [1954], Economica

Ewald, François et Kessler, Denis, *Les noces du risque et de la politique*, 2000, Le Débat

FITOUSSI Jean-Paul et LAURENT Eloi, *La nouvelle écologie politique – Economie et développement humain*, 2008, Seuil

FLIPO Fabrice :

- *Le développement durable*, 2007, Bréal
- « Economisme et rationalité écologique », Revue du MAUSS permanente, 23 avril 2008 [en ligne]. <http://www.journaldumauss.net/spip.php?article334>

FREUD Sigmund, *Nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse*, 1989 [1932], Gallimard

FRIEDMAN Milton, *La Liberté du choix*, 1980, Belfond

GADREY Jean et JANY-CATRICE Florence, *Les nouveaux indicateurs de richesse*, 2005, La Découverte

GEORGESCU-ROEGEN Nicholas, *La décroissance : Entropie – Ecologie – Economie*, (2006) [1979], Sang de la Terre

GERLAND Marlène et COURTOIS Guy, *Comment faire des économies en préservant ma planète ?*, 2009, J. Lyon

GERONDEAU Christian, *Ecologie, la grande arnaque*, 2007, Albin Michel

GOMEZ Pierre-Yves et KORINE Harry, *L'entreprise dans la démocratie – Une théorie politique du gouvernement des entreprises*, 2009, De Boeck

GORZ André :

- *Ecologie et liberté*, 1977, Galilée
- *Métamorphoses du travail – Critique de la raison économique*, 2004 [1988], Gallimard
- *Capitalisme, socialisme, écologie*, 1991, Galilée
- *Ecologica*, 2008, Galilée

GROUPE D'EXPERTS INTERGOUVERNEMENTAL SUR L'EVOLUTION DU CLIMAT, *Changements climatiques 2007 – Rapport de synthèse*, disponible à l'adresse suivante :

[http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar4/syr/ar4\\_syr\\_fr.pdf](http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar4/syr/ar4_syr_fr.pdf)

HABERMAS Jürgen, *La Technique et la Science comme « idéologie »*, 1990 [1968], Gallimard

HAYEK Friedrich :

- *La constitution de la liberté*, 1994 [1960], Litec
- *La route de la servitude*, 2005 [1944], PUF

HEIDEGGER Martin, *L'être et le temps*, 1986 [1927], Gallimard

HIRSCHMAN Albert :

- *Les passions et les intérêts*, 2005 [1977], PUF
- *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, 1991, Fayard

HOBBS Thomas, *Léviathan*, 2000 [1651], Gallimard

HUME David, *Enquête sur l'entendement humain*, 2006 [1748], Flammarion

ILlich Ivan, *La convivialité*, 2003 [1973], Seuil

JONAS Hans, *Le principe responsabilité - Essai d'une éthique pour la civilisation technologique*, 1990 [1979], Editions du Cerf

KANT Immanuel, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, 1993 [1785], LGF

KEMPF HERVE :

- *Comment les riches détruisent la planète*, 2009 [2007], Points
- *Pour sauver la planète, sortez du capitalisme*, 2009, Seuil

LATOUCHE Serge :

- *Survivre au développement*, 2004, Mille et une nuits

- *L'invention de l'économie*, 2004, Albin Michel
- *Le pari de la décroissance*, 2006, Fayard
- *Petit traité de la décroissance sereine*, 2007, Mille et une nuits

LIPOVETSKY Gilles, *Le bonheur paradoxal – Essai sur la société d'hyperconsommation*, 2006, Gallimard

LOCKE John, *Second traité du gouvernement civil*, 1992 [1690], Flammarion

LYOTARD Jean-François, *La condition postmoderne*, 1979, Editions de Minuit

MALTHUS Thomas, *Essai sur le principe de population*, 1999 [1798], Flammarion

MANENT Pierre, *Histoire intellectuelle du libéralisme*, 1997, Hachette Littérature

MARIS Bernard :

- *Antimanuel d'écologie – Tome 1, les fourmis*, 2003, Bréal
- *Antimanuel d'écologie – Tome 2, les cigales*, 2006, Bréal

MAUSS Marcel, *Essai sur le don – Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, 2007 [1925], PUF

MEADOWS Donella H., RANDERS Jorgen et BEHRENS W., *The limits to growth. A report for the Club of Rome's Project on the Predicament of Mankind*, 1972, New York, Universe Books ; trad. Française, *Halte à la croissance ? (rapport au Club de Rome)*, 1972, Fayard

MICHEA Jean-Claude :

- *L'enseignement de l'ignorance et ses conditions modernes*, 1999, Climats
- *Impasse Adam Smith – Brèves remarques sur l'impossibilité de dépasser le capitalisme sur sa gauche*, 2006 [2002], Flammarion
- *Orwell éducateur*, 2003, Climats
- *L'empire du moindre mal – Essai sur la civilisation libérale*, 2007, Climats
- *La double pensée – Retour sur la question libérale*, 2008, Flammarion
- Le Point « Entretien intégral – Jean-Claude Michéa et la servitude libérale ». <http://www.lepoint.fr/actualites-chroniques/jean-claude-michea-et-la-servitude-liberale/989/0/199481>

MILL John Stuart, *La nature*, 2003 [1874], La Découverte

MONTESQUIEU Charles-Louis de Secondat, *De l'esprit des lois*, 1979 [1748], Flammarion

NAESS Arne, *Ecologie, communauté et style de vie*, 2008, MF Editions

NOZICK Robert, *Anarchie, Etat et Utopie*, (2003) [1974], PUF

ORWELL George, *1984*, 1972 [1949], Gallimard

PARISOT Laurence, *Besoin d'air*, 2007, Seuil

PASSET René, *L'économique et le vivant*, 1996 [1970], Economica

POLANYI Karl, *La Grande Transformation*, 1983 [1944], Gallimard

RICARDO David, *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, 1999 [1817], Flammarion

RIST Gilbert, *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, 2001 [1996], Presses de Science-Po

ROSTOW Walt, *Les étapes de la croissance économique – Un manifeste non communiste*, 1997 [1960], Economica

SARTRE Jean-Paul, *L'être et le néant*, 1976 [1943], Gallimard

SAY Jean-Baptiste, *Traité d'économie politique*, 1972 [1826], Calmann-Lévy

SINGER Peter, *La libération animale*, 1993, Grasset

SMITH Adam, *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, 1991 [1776], Flammarion

STIGLITZ Joseph :

- *La Grande Désillusion*, 2003 [2002], Le Livre de Poche
- *Un autre monde – Contre le fanatisme du marché*, 2006, Fayard

VEBLEN Thorstein, *Théorie de la classe de loisir*, 1979 [1899], Gallimard

VERGARA Francisco, *Les fondements philosophiques du libéralisme – Libéralisme et éthique*, 2002, La Découverte

VIVIEN Franck-Dominique, *Le développement soutenable*, 2005, La Découverte

WEBER Max, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, 1989 [1904-1905], Pocket

### **Autres :**

ALLEGRE Claude, *L'écologie non productive, c'est quoi ?*, Libération, 17/07/2009

Astérix, tome 23 : *Obélix et Compagnie*, 1976, Dargaud

BENTHAM Jeremy, *De la liberté des anciens comparée à celle des modernes*, discours prononcé à l'Athénée royal de Paris. Texte reproduit en intégralité à l'adresse suivante :

[http://catallaxia.net/Benjamin\\_Constant,\\_De\\_la\\_Libert%C3%A9\\_des\\_Anciens\\_compar%C3%A9e\\_%C3%A0\\_celle\\_des\\_Modernes](http://catallaxia.net/Benjamin_Constant,_De_la_Libert%C3%A9_des_Anciens_compar%C3%A9e_%C3%A0_celle_des_Modernes)

HARDIN Garrett, « The tragedy of commons », *Science*, Vol. 162, p.1243-1248

GIEC, [http://www.ipcc.ch/home\\_languages\\_main\\_french.htm](http://www.ipcc.ch/home_languages_main_french.htm)

Interview d'Alice de Brauer, Directrice du développement durable de Renault, sur le site [developpementdurable.com](http://developpementdurable.com) :

<http://www.developpementdurable.com/interview/2009/01/I22/alice-de-brauer-pour-renault.html>

*Modérer la croissance ou la changer ?*, émission de télévision « Touche pas ma planète », sur la chaîne Direct 8, avec Jacques Nikonoff, Thierry Sebagh, François Schneider et Serge Latouche, disponible à l'adresse suivante :

[http://www.dailymotion.com/relevance/search/d%C3%A9croissance/video/x8lo9w\\_debat-decroissance-conte-croissance\\_news](http://www.dailymotion.com/relevance/search/d%C3%A9croissance/video/x8lo9w_debat-decroissance-conte-croissance_news)

Intervention de Nicolas Sarkozy au Grenelle de l'environnement le 4 novembre 2007.

Discours de Nicolas Sarkozy, le 20 mai 2008 à Orléans

*Histoire et analyse de la construction du concept de développement durable : de la primauté de l'économie à la reconnaissance de la transversalité des savoirs*, texte disponible à l'adresse suivante : <http://www.adm.ufba.br/milani/SDD.pdf>

*Promouvoir un cadre européen pour la RSE – Livre vert*, Commission Européenne, Emploi & affaires sociales. Disponible par exemple à l'adresse suivante :

<http://www.correl.fr/upload/pdf/promouvoir-RSE.pdf>

*TIC et développement durable*, rapport remis aux Ministères de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT) et de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi. Décembre 2008.

[http://www.telecom.gouv.fr/fonds\\_documentaire/rapports/09/090311rapport-ticdd.pdf](http://www.telecom.gouv.fr/fonds_documentaire/rapports/09/090311rapport-ticdd.pdf)

Site Internet de Jean-Marc Jancovi : <http://www.manicore.com/index.html>

ROY Arundathy, « Défaire le développement, sauver le climat », L'Écologiste, n° 6, hiver

Vademecum « Entreprises et développement durable : suivez le guide ! », 2<sup>nde</sup> version, MEDEF, décembre 2007, disponible à l'adresse suivante :

[http://www.medef.fr/medias/files/121921\\_FICHER\\_0.pdf](http://www.medef.fr/medias/files/121921_FICHER_0.pdf)

Banque Mondiale, « Les idées forces du Rapport sur le développement dans le monde 2010 » : <http://siteresources.worldbank.org/EXTRDM2010INFRE/Resources/WDR10-Main-Messages-French.pdf>